

PAGE 11:

Hockey: La Chaux-de-Fonds s'envole vers le titre...

Le gouvernement brésilien relançant le marchandage LE CAS DE M. BUCHER REMIS EN QUESTION

BERNE (ATS). — On apprend au département politique fédéral que le chef du département, M. Pierre Graber, a chargé l'ambassadeur Feller, en contact permanent avec les autorités brésiliennes, d'entreprendre de nouvelles démarches afin de hâter la libération de l'ambassadeur Bucher.

D'autre part, le département politique a reçu confirmation des nouvelles exigences du gouvernement brésilien, au sujet des neuf prisonniers dont la libération n'est pas acceptée. Sur ces neuf prisonniers, six sont des condamnés à des peines de longues durées, un a participé à un enlèvement, un est accusé d'homicide, et le dernier a déjà été libéré.

Cependant, le gouvernement accepterait que les huit personnes restantes soient remplacées par d'autres, ne figurant pas dans les catégories de détenus accusés de délits empêchant leur libération.

A la suite de la note du gouvernement brésilien offrant d'échanger soixante et un prisonniers contre la liberté de l'ambassadeur suisse Giovanni Bucher, les observateurs estiment que trois solutions sont à envisager:

● Les guérilleros, pressés d'en finir, acceptent purement et simplement la proposition du gouvernement, et ce sont 61 prisonniers politiques triés par les autorités qui s'envoleraient vers Alger. M. Bucher serait alors rapidement libéré.

● Les guérilleros acceptent de compléter une nouvelle fois jusqu'à 70 la liste des détenus à échanger, et dans ce cas les négociations dureront encore au moins une semaine.

● Les guérilleros se refusent à transiger sur les noms qu'ils avaient présentés dans leur deuxième liste, et c'est l'affrontement, dont peut dépendre la vie de M. Bucher.

A part quelques rares pessimistes, ce dernier cas est écarté par la majorité des observateurs.

Le « dialogue » entre le gouvernement brésilien et les ravisseurs de l'ambassadeur de Suisse s'est transformé au cours des semaines en une « guerre des communiqués » dont le pouvoir sortira grand et la guérilla diminuée, estiment maintenant la majorité des observateurs à Rio.

Le gouvernement devra sans aucun doute libérer dans les prochains jours les 70 prisonniers politiques demandés en échange de la vie de M. Bucher, mais le gouvernement révolutionnaire aura fait de bien plus grandes concessions depuis le 7 décembre, date de l'enlèvement de l'ambassadeur, fait-on remarquer dans ces milieux. Le commando Juarez de Brito, de l'avant-garde révolutionnaire, a en effet dû s'incliner devant un triple refus du gouvernement brésilien:

1. Refus de publier le manifeste politique du 8 décembre. — 2. Refus de faire voyager gratuitement tous les banlieusards de Rio. — 3. Refus enfin d'échanger les compagnons d'armes sur lesquels les guérilleros comptaient le plus pour poursuivre « leur combat », soit 22 détenus.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN



Victoire suisse à Berchtesgaden

...et revanche des Françaises à Maribor

Les skieurs alpins suisses ont pris un brillant départ en ce début d'année. Après les deux quatrièmes rangs du champion du monde Bernard Russi dans les descentes de Sestrière et de Val d'Isère, qui représentaient les meilleurs classements helvétiques jusqu'ici, Edi Bruggmann, le skieur chevronné de Flims (28 ans), a signé dans le slalom géant de Berchtesgaden la première victoire de la saison pour la coupe du monde, battant le favori français Patrick Bussel. A Maribor, dans le slalom géant féminin, les Françaises ont pris leur revanche à la faveur d'une victoire de Françoi-

se Macchi. La veille au slalom spécial, les Autrichiennes, par Annemarie Proell et Berni Rauter, avaient fêté une double victoire.
Téléphoto AP : Bruggmann en pleine action (Lire en page 11)

Près de Bottmingen (Bâle-Campagne)

COLLISION DE TRAINS : 21 BLESSÉS !

BOTTMINGEN (BL) (ATS). — Deux trains sont entrés en collision mardi peu après midi, à proximité de la gare de Bottmingen (BL). Vingt et une personnes ont été blessées, dont certaines grièvement. Elles ont été transportées à l'hôpital des Bourgeois de Bâle. Quinze d'entre elles ont pu rejoindre leur domicile après avoir reçu des soins.

Les deux trains ont subi d'importants dégâts. D'autre part, quatre autobus ont été mis en service pour assurer l'écoulement du trafic. Les causes de cette collision ne sont pas encore connues. On se demande cependant si l'un des mécaniciens n'a pas observé le disque fermé, ou si celui-ci n'a pas fonctionné en raison du froid.

Friedrich Dürrenmatt a fêté ses 50 ans...

C'est dans la quiétude hivernale de sa villa du vallon de l'Ermitage que Friedrich Dürrenmatt a fêté hier son cinquantième anniversaire. Il est souriant, détendu, visiblement heureux, mais il aime à faire le modeste.

Dürrenmatt nous invite, M. Baillo et moi, à nous installer en face de lui, cependant que sa secrétaire reste derrière nous, prête à prendre les téléphones d'amis et de connaissances venant présenter leurs vœux.

— Cinquante ans, dit-il, ça ne donne pas des miracles. 50 ans, ou 49 ou 52, qu'est ce que c'est ? En somme, il joue à celui qui n'y croit pas. Mais il suffit d'entrer dans son vaste et superbe cabinet de travail, pour se rendre compte qu'il y croit toujours autant qu'autrefois. A la paroi centrale figure une immense peinture de son ami le peintre Varlin; ce sont les SALUTISTES du MÉTEORE. Chers et braves salutistes ! Quelle admirable candeur dans ces figures d'hommes et de femmes, à casquette et à mandoline, alignés là en rang d'oignons ! Et quelle source d'inspiration pour le dramaturge !

— J'aime vivre à Neuchâtel, nous dit-il. Je passe ici l'été, c'est ici que j'écris. J'ai la paix et le repos. Conditions indispensables pour un dur travail créateur. L'hiver, Dürrenmatt se rend à Zurich ou ailleurs pour travailler sur la scène avec ses acteurs. Entre l'acteur et l'auteur, il doit y avoir communion complète; pour cela, il importe que l'on ne remarque pas le dressage, mais que les acteurs soient formés, réveillés, intégrés à la pièce. On discute la pièce avec eux, et ils fournissent leurs idées. A la limite, la pièce sera écrite et mise en scène en même temps. C'est le cas de PLAY STRINDBERG à Genève. L'acteur, n'est plus là pour faire de la déclamation, mais pour se transformer dans le personnage que l'on veut créer. P.-L. BOREL

(Lire la suite en pages neuchâteloises)



(Avipress - J.-P. Baillo)



Mme Winkler a le sourire, et son fils Matthew, 6 ans, ne l'a pas moins. Le cauchemar est terminé. (Téléphoto AP)

POINT FINAL À TROIS MOIS D'ÉPREUVES

La chauve-souris avait la rage : l'enfant est guéri !

LIMA (Ohio) (AP). — A six ans, Matthew Winkler aura marqué les annales médicales. Il est le premier être humain connu à avoir survécu à la rage.

Après trois mois d'épreuves, le petit Matthew, fils unique de M. et Mme Nick Winkler, a retrouvé une vie normale.

L'enfant avait été mordu au pouce pendant son sommeil par une chauve-souris, le 10 octobre. Quatre jours plus tard, des examens sur l'animal montrèrent qu'il avait la rage.

Effectivement, quelque temps plus tard, Matthew commença à montrer les symptômes de la terrible maladie.

Jusqu'à ce que le cas Matthew se présente, on considérait que la maladie était automatiquement mortelle dès que les symptômes apparaissaient. Généralement, la rage est évitée par injections de sérums antirabiques tout de suite après la morsure d'un animal. Les vaccins actuels sont si efficaces que sur 20.000 personnes traitées aux Etats-Unis, il n'y a eu que deux autres cas de rage mortels.

INJECTIONS

Dès que la rage fut décelée chez la chauve-souris, le médecin de famille de Winkler commença immédiatement des injections quotidiennes. Le dernier vaccin antirabique.

L'enfant parut surmonter la crise et retrouver une activité normale mais, le 31 octobre, sa mère constata qu'il n'était pas bien.

Le 3 novembre, il fut admis à l'hôpital de Lima avec une forte fièvre et une raideur dans le cou. Les médicaments pour faire tomber la fièvre lui procurèrent un répit, mais, le 11 novembre, le médecin qui le suivait constata que l'enfant avait tendance à s'endormir.

Deux jours plus tard, l'enfant souffrait toujours du cou et le médecin s'interrogea pour savoir si l'enfant n'était pas atteint d'une irritation nerveuse caractéristique à la maladie.

ET PUIS...

Un mois après la morsure, l'enfant émettait des sons inintelligibles, ce qui dénotait une atteinte certaine du cerveau. Le médecin prit contact avec le centre des maladies contagieuses à Atlanta (Georgie) où les experts l'aiderent dans son diagnostic: l'enfant avait effectivement la rage.

(Lire la suite en dernière page)

Et du nord au sud, l'Europe du froid n'est plus à faire

PARIS (AFP). — Un temps froid continue de régner sur l'ensemble de l'Europe, où les températures ont oscillé entre -15 degrés à Berlin et +15 à Catane, en Sicile.

En Allemagne fédérale, la situation s'est sensiblement améliorée et toutes les autoroutes sont maintenant dégagées. En revanche, le brouillard ralentit la circulation, notamment sur l'autoroute Francfort - Nuremberg, et des plaques de verglas ou de neige gelée recouvrent encore de nombreux axes routiers.

En Italie, où le froid a déjà fait quatorze morts depuis le début de l'année, le thermomètre marquait +4 mardi à Rome. Dans le Pié-

mont, des congères entravent toujours la circulation sur de nombreuses routes. Il commence à neiger à Venise. La Sardaigne n'est pas épargnée et il neigeait mardi matin à Cagliari. En Sicile règne cependant un temps presque printanier avec 13 degrés à Palerme et 15 degrés à Catane.

En France, le froid reste vif, particulièrement dans le centre du pays où le thermomètre est descendu à -34 dans un village de la Lozère. Des plaques de verglas et de neige tassée rendent encore la circulation difficile sur de nombreux axes routiers.

DE MADRID A LONDRES

En Espagne, où les températures les plus basses du siècle (-24) ont été enregistrées sur les plateaux au sud de Madrid, le thermomètre marquait -1 mardi matin dans la capitale espagnole. Au Portugal, l'aéroport de Lisbonne est fermé en raison du brouillard et le trafic maritime a été interrompu sur le Tage en raison du manque de visibilité, sauf pour les navires équipés de radars.

En Angleterre enfin, les services météorologiques prévoient de nouvelles chutes de neige sur l'ensemble du territoire du Royaume-Uni. Il a gelé sur l'ensemble du pays et les routes, verglacées, sont dangereuses. Le thermomètre marquait, mardi matin à sept heures, -3 à Londres.

(Lire la suite en dernière page)



Boules de neige place Saint-Marc à Venise (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS Retour de Russie?

Le secret semble avoir été bien gardé, puisque la décision remonterait à la visite de Willy Brandt à Moscou, en août dernier, et que c'est le 24 décembre seulement que la « Frankfurter Neue Presse » a été la première à en parler: l'URSS serait prête à laisser partir en République fédérale 8000 à 10.000 membres des minorités allemandes encore fixées sur son territoire. Elle aurait même (nous employons à dessein le conditionnel, car rien de ceci n'est encore officiel) examiné déjà de nombreux dossiers et donné son agrément dans 870 cas. On s'étonnera peut-être qu'il reste encore des Allemands en URSS après l'exode massif et forcé qui suivit la fin de la guerre. Leur nombre, d'après les statistiques de Bonn, serait d'environ 46.000, dont quelque 40.000 descendants des colons venus se fixer au XVIIIe siècle sur la rive droite de la Volga, et 6000 « citoyens du Reich » qui n'eurent pas le courage ou la présence d'esprit de se joindre aux interminables files de fugitifs en 1945.

Un autre sujet d'étonnement est le silence gardé sur ces négociations, dont l'heureux aboutissement — s'il se confirme — ne figure pas dans le traité ramené de Moscou par MM. Brandt et Scheel. Les mauvaises langues prétendent que le chancelier et son ministre des affaires étrangères désiraient garder leur secret jusqu'au jour où le traité germano-russe viendrait en discussion devant le Bundestag, où il ne devait pas manquer de provoquer une certaine sensation et de rallier quelques députés hésitants. Brandt et Scheel, si tel est le cas, peuvent d'ailleurs se prévaloir d'un précédent célèbre: lorsque Adenauer se rendit à Moscou, en 1955, il négocia et obtint le rapatriement de 10.000 prisonniers de guerre allemands encore détenus dans les camps soviétiques, sans que cet accord figure dans aucun traité écrit... Et la partie était encore plus difficile à jouer en 1955 qu'en 1970 !

Léon LATOUR

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7, 8, 9
Les sports : pages 11 et 13
Jeunesse-variétés : page 15
Les carnets du jour : page 17
Les nouvelles suisses : page 19

Les tragédies de la route dans le Val-de-Travers (Page Val-de-Travers)
Régime financier : pas de bataille en perspective au Conseil des Etats
Genève : encore deux arrestations dans l'affaire des détectives (Page 19)

LA PAIX DU FOYER

Le patron d'un quotidien britannique tirant à plusieurs millions d'exemplaires à qui je demandais un jour quel était, de tous les problèmes qui se posaient à lui chaque jour, le plus difficile à résoudre, me répondit sans hésiter: « Les femmes de mes collaborateurs ! » Il souffrait lui-même, soit dit en passant, d'une vie conjugale peu harmonieuse...

Les Anglo-Saxons attachent depuis longtemps à l'influence de la femme sur l'activité professionnelle du mari une importance bien plus grande que les patrons suisses, français, allemands ou italiens. Aussi ne se passe-t-il guère de jour sans que la presse d'outre-Manche et d'outre-Atlantique, qui a une conscience aigüe de ce genre de préoccupations, consacre à cette passionnante question des articles et des enquêtes très documentés.

C'est ainsi que l'on peut trouver actuellement dans les journaux londoniens les conclusions auxquelles sont parvenus quelques psychologues-sociologues, spécialistes du comportement de la main-d'œuvre sur les lieux du travail. « Ce sont les femmes, constatent-ils, qui empêchent souvent leurs maris, employés capables et semblant assurés d'un avenir prometteur, de faire une belle carrière »...

Après étude de plusieurs centaines de cas d'échecs surprenants, dans les branches les plus diverses, les spécialistes ont établi que près de la moitié des « ratés » étaient des hommes mariés, certes très compétents, mais inextricablement empiétrés dans des problèmes conjugaux. Deux tiers des malheureux ont avoué que leurs compagnes manquaient de compréhension pour les exigences et les servitudes du métier !

Végétant sur des voies de garage, mais lucides, ces infortunés ne réagissent-ils donc pas contre le sort qui leur est fait par leurs épouses ? La réponse est négative: ils préfèrent renoncer à leurs ambitions professionnelles, et sacrifier une promotion enviable à la paix du foyer.

R. A.

Marché des légumes à Neuchâtel

Poireaux verts et blancs, ravens: offre forte; betteraves à salade cuites, carottes, choux de Bruxelles, céleri, rampon, chicorée pain de sucre, choux blancs, rouges, marcelins: offre régulière.

Marché des fruits à Neuchâtel

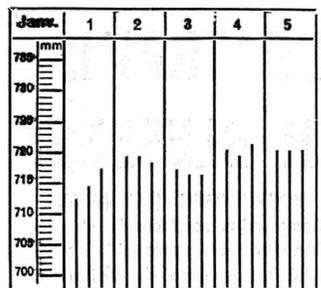
Pommes Golden Starking, reinettes, poires: offre régulière.

Produit des pêches dans le lac de Neuchâtel

Perches: nulles; brochets: faibles; féras: bonnes; truites: nulles; filet de brème: faibles.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 5 janvier. — Température: moyenne: — 9,1; min.: 10,2; max.: — 6,6. Baromètre: moyenne: 721,0. Vent dominant: direction: nord-est, dès 18 h 30 nord; force: faible. Etat du ciel: couvert par brouillard élevé.



Niveau du lac du 5 janvier à 6 h 30: 428,69
Température de l'eau 3°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: une nappe de stratus persistera sur le Plateau; sa limite supérieure se situera entre 800 et 1000 mètres et elle se déchirera régionalement l'après-midi.

Au-dessus de cette couche, sur les crêtes du Jura et dans le massif alpin, la nébulosité augmentera progressivement à partir de l'ouest et le ciel sera par moments très nuageux.

Températures prévues. —10 à -15 degrés à l'aube, 0 à -6 degrés l'après-midi. Les vents s'orienteront peu à peu au secteur ouest: ils seront faibles en plaine et modérés en altitude.

Evolution probable pour jeudi et vendredi: sur le Plateau, brouillard ou stratus se dissipant l'après-midi. Au-dessus et dans les autres régions du pays, nuageux à très nuageux, surtout dans l'ouest. Température en lente hausse.

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

THÉÂTRE
Ce soir, à 20 h 30,
UNIQUE GALA MAYOL
Location: Ag. Strübin, Lib. Reymond,
tél. 25 44 55 et le soir à l'Entrée.

SEMAINE DE PRIÈRE
de l'Alliance évangélique
du 6 au 10 janvier, à 20 h 15
Mercredi: chapelle de la Rochette
Jeudi: chapelle de la Maladière
Vendredi: chapelle de l'Orangerie
Samedi: chapelle de la Rochette (Armée du Salut)
Dimanche: Temple du bas

Rezzonico Neuchâtel
Bâtiment Béton armé
Travaux publics
Contrôle
Nouvelle adresse:
Rue Matile 19
2000 Neuchâtel
Tél. 24 46 46 - 47

Hôtel du Poisson
Le Caveau des Abbesses
AUVERNIER
Fermeture annuelle
RÉOUVERTURE:
vendredi 5 février

Sous le patronage de la FAN et de L'EXPRESS

CLUB DE PUBLICITÉ DE NEUCHÂTEL

invite les Neuchâtelois à un grand spectacle

AIR FRANCE

lundi 11 janvier 1971, à 17 h 30

au cinéma des ARCADES, à Neuchâtel

AU PROGRAMME:

« Réalité CONCORDE »

Naissance et envol de l'avion supersonique français

Ce film sera présenté par le commandant Bernard, d'Air France, commandant de bord du « CONCORDE », qui répondra aux questions que voudront bien lui poser les spectateurs après la projection.

En première partie sera projeté en outre un documentaire en couleur sur

LE PÉROU

le vieil « empire du soleil », riche en découvertes merveilleuses: paÿs des Incas et des conquistadores; Lima, le Machu-Pichu, le Pacifique (pêche et guano), les haciendas, les liquitos, survol des ruines et routes incaïques, les fêtes de l'Inca à Cuzco, et un croquet en Bolivie, avec les fêtes de Copacabana.

L'entrée à ce grand spectacle AIR FRANCE est libre. Les cartes d'invitation pourront être retirées dès ce matin à la réception de la FAN et de L'EXPRESS, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel



Inattention

● Hier, vers 17 heures, la voiture de Mlle M. J., de Neuchâtel, quittait son lieu de stationnement faubourg de l'Hôpital. Elle heurta le flanc droit du véhicule conduit par M. A. G. qui la dépassait normalement, roulant en direction de Saint-Blaise. Dégâts.

Nouvelles signatures pour la protection des rives

● ON se souvient que le 30 décembre dernier, le Mouvement populaire neuchâtelois contre la RN5 au bord du lac avait déposé à la chancellerie communale 4954 signatures épaulant l'initiative pour la protection des rives. Hier, mardi 5 janvier, date limite de dépôt, une vingtaine d'autres signatures ont été remises à la chancellerie par un des membres du comité.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 29 décembre: Corfu, Christiane-Isabelle-Monique, fille de Randoald-Yves-Roland, physicien à Neuchâtel, et de Michèle-Berthe-Emma, née Billeux, 1er janvier: Frutigier, Cédric-Willy, fils de Willy-Henri, employé de commerce à Neuchâtel, et de Francine-Margarette, née Mentha. 2: Meigniez, Nathalie, fille de Jean-Bernard, mécanicien aux Geneveys-sur-Coffrane, et de Nelli, née Minder. 3: Lemma, Antonella, fille d'Alderigo-Domenico, maçon à Cornaux, et de Teresa, née Sabatini; Meisterhans, Olivier, fils de Claude-André, maître de sport à Bôle, et de Françoise-Monique, née Maillardet; Meylan, Richard-Sylvain, fils de Jean-Pierre, magasinier à Neuchâtel, et de Jacqueline-Monique, née Bélaç. 4: Dolder Caroline, fille de Peter, agriculteur à Belmont sur Boudry, et de Christine-Elisabeth, née von Bergen.

DÉCÈS: 29 décembre: Aubert, Ernest-Florian, né en 1900, professeur retraité à Neuchâtel, époux de Marthe-Liliane, née Porchet.

● La commune de Cornaux possède une parcelle de terrain en nature de verger au centre de l'agglomération, sur laquelle est construit le pavillon du jardin d'enfants. A l'ouest de cette parcelle, la commune a l'occasion d'acquiescer une parcelle jouxtante d'une surface de 830 mètres carrés, au prix de 33 francs le mètre carré.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 40 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

Naissances
Monsieur et Madame Roland SAUVANT-CHAPPUIS et Gilles ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Nicolas
4 janvier 1971
Krankenhaus Kurzstrasse 2 am Lindberg 8400 Winterthur

Monsieur et Madame Roger DELLEY-MOZER et Pascale ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Vincent
le 5 janvier 1971
Maternité Pourtalès Fahys 15

Monsieur et Madame Théodor TRIBOLET-GROSSENBACH et Corinne ont la joie d'annoncer la naissance de
Evelyne
5 janvier 1971
Maternité Ch. des Planches 17 des Cadolles Cortallod

Cyril est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Diane
le 5 janvier 1971
Monsieur et Madame Jean-Pierre COURT
Maternité des Cadolles Planches 21 Neuchâtel 2016 Cortallod

VIGNOLE - VIGNOLE

Cornaux: la demande de crédit de l'ACES est acceptée par le Conseil général

De notre correspondant:

Le Conseil général de Cornaux a siégé pour la dernière fois de l'année 1970 sous la présidence de M. Gilbert Capraro, vice-président. Dix-huit membres étaient présents; trois excusés. M. Marcel Niederer, secrétaire, lit le procès-verbal de la séance du 1er septembre 1969, qui est adopté sans observation.

Budget 1971. — Avant d'adopter le budget, MM. Jacques Boillat et Willy Meier remercient le Conseil communal d'avoir accepté d'envoyer des rapports dactylographiés pour les objets les plus importants de l'ordre du jour. Le budget pour 1971, dont l'acceptation est recommandée par la commission financière, présente 591,030 fr. aux recettes et 590,804 fr. aux dépenses, laissant ainsi un très modeste excédent de recettes de 226 francs. Le rapport du Conseil communal indique les seules rubriques présentant des différences par rapport au budget précédent. Il se présente comme suit:
Revenus communaux. — Intérêts actifs 7400 fr.; immeubles productifs 3028 fr.; (forêts charge 5300 fr.); impôts 453,000 francs; taxes 28,500 fr.; recettes diverses 15,000 fr.; service des eaux 12,000 fr.; service de l'électricité 45,045 francs.
Charges communales. — Intérêts passifs 78,334 fr.; frais d'administration 14,000 fr.; immeubles administratifs 14,500 fr.; instruction publique 17,450 fr.; cultes 5000 francs; travaux publics 86,600 fr.; police 12,410 fr.; œuvres sociales 56,800 fr.; dépenses diverses 15,850 fr.; amortissements légaux 61,500 francs.

Le chapitre de l'instruction publique révèle que l'écolage dans d'autres communes coûte 30,000 francs. Après quelques demandes complémentaires, le budget est accepté à l'unanimité.

Crédit de l'A.C.E.S. — L'A.C.E.S. demande l'autorisation de contracter un emprunt de 1,350,000 francs. Les conseillers généraux ont eu le temps d'étudier le rapport du comité de direction aux communi- cants et de se faire une opinion sur la nécessité de construire une grande salle en lieu et place d'une des salles de gymnastique, complément des deux pyramides du Mail. Par la voix de son rapporteur, le groupe radical annonce qu'il appuie cette demande. Le président invite l'assemblée à se prononcer; par 17 voix, celle-ci vote un arrêté autorisant l'A.C.E.S. à contracter l'emprunt précité.

Le chapitre de l'instruction publique révèle que l'écolage dans d'autres communes coûte 30,000 francs. Après quelques demandes complémentaires, le budget est accepté à l'unanimité.

SAINT-BLAISE Patineurs, soyez prudents!
(c) Grâce au temps froid qui paraît prendre ses quartiers dans la région au début de ce mois, une assez vaste couche de glace permettant la pratique du patinage se maintient. A l'extrémité est du lac, on patine au large des anciens bains de Saint-Blaise, dans le port de cette localité, à la Pointe-de-Marin, à la Tène ainsi qu'au Grand-Maraî où les patineurs atteignent la ligne idéale tracée entre l'extrémité des môles des canaux de la Thielle et de la Broye. Le Loclat est aussi entièrement recouvert de glace mais il atteint une profondeur d'une quinzaine de mètres.

Bien que le niveau du lac soit actuellement très bas et que la glace repose, en général, sur des hauts-fonds, la prudence reste de rigueur car, au large, la couche n'est constituée que par une fine pellicule prête à se rompre de même que près du rivage, à proximité des embouchures de canaux-égouts et de cours d'eau.

Dans son rapport, le Conseil communal indique qu'il n'est pas en mesure de réserver pour le moment, une affectation précise à ce terrain; mais dans l'optique de la politique immobilière qu'il s'efforce de suivre, il pense que son acquisition serait judicieuse, en permettant de créer dans une zone favorable, une réserve qui pourrait être agrandie ultérieurement par de nouvelles acquisitions. Elle pourrait s'avérer des plus utiles dans le cadre du développement de Cornaux. Cette déclaration est approuvée par les groupes constituants de la législature, qui vote à l'unanimité l'arrêté accordant un crédit de 28,000 fr. au Conseil communal pour l'achat de cette parcelle de terrain.

VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN
Afin d'avoir un peu de dégage- ment au abords de sa villa, actuellement en construction, M. Jean-Pierre Cattin voudrait acquérir une surface de 240 m² de terrain aux Basses, à détacher de la parcelle communale jouxtante, sur laquelle est implantée la station électrique desservant le quartier.

Le Conseil communal recommande d'accepter ce projet de transaction, qui rendrait grand service à un futur contribuable. Le Conseil général à l'unanimité vote un deuxième arrêté autorisant le Conseil communal à vendre ces 240 m² de terrain au prix de 32 fr. le m².

MARIN Nominations au Conseil communal
(sp) Après la démission de M. Marcel Banderet, président, le Conseil communal, dans sa première séance de 1971, a constitué son nouveau bureau comme suit: président: Gaston Gehrig; vice-président: Georges Lehnherg; secrétaire: Remo Siliprandi; membres: Léon Emery et Jean-Louis Meyer.

La répartition des dicastères et des suppléants est la suivante: forêts, domaines, bâtiments: Gaston Gehrig; suppléant Remo Siliprandi; services industriels et épuratoire: Léon Emery; suppléant Georges Lehnherg; travaux publics: Georges Lehnherg; suppléant Léon Emery; police, assistance, règlements: Remo Siliprandi; suppléant Jean-Louis Meyer; finances, urbanisme et protection civile: Jean-Louis Meyer; suppléant Gaston Gehrig.

M. Jean-Louis Meyer est nommé délégué au Conseil intercommunal de l'ACES, et directeur de la protection civile, et M. Remo Siliprandi délégué au comité dentaire.

ENGES Citernes vides

(c) En raison de la longue période sèche et froide dont la fin n'est pas encore annoncée par les oracles météorologiques, les citernes des fermes isolées sont vides et les transpos d'eau ont commencé. Le débit des sources est en légère baisse et si la sécheresse persiste, la mise en service de la pompe immergée dans la nappe phréatique de Lordel sera nécessaire.

Les efforts de recherche en Suisse
Une des preuves de cette prise de conscience est la création ces dernières années de différents organismes concernant la recherche. Citons tout spécialement la mise sur pied du Conseil suisse de la science en 1965 et la formation de la Division de la science et de la recherche du département fédéral de l'intérieur en 1969. Du côté industriel, le Vorort a créé la commission scientifique de la recherche égale- ment en 1969 et la commission scientifique de la Chambre suisse de l'horlogerie siègeait pour la première fois le 10 septembre 1969. Ceci montre à quel point le problème de la recherche et de sa coordination est devenu aigu en Suisse. Signaux encore que des discussions pour la création d'un Fonds national pour la recherche appliquée sont en cours et suscitées, ce qui est bien naturel, des réactions très diverses dans les différents milieux industriels.

LA RECHERCHE
La deuxième phase est la recherche appliquée qui part en général des connaissances de la recherche de base pour essayer de réaliser un objectif ou un appareil précis. Cette phase va jusqu'à la réalisation de prototypes de laboratoires. Enfin, la troisième phase est la recherche du développement ou de construction, au cours de laquelle, à partir d'un modèle de laboratoire, il s'agit de réaliser un produit sous forme de prototypes industriels et de série pilote. On peut également inclure dans cette catégorie tous les travaux et études d'amélioration et d'évolution du produit. A cette phase succèdent immédiatement les problèmes de fabrication industrielle, qui ont une importance déterminante pour le succès d'un produit nouveau, mais qui ne font plus partie de ce qu'on appelle globalement la recherche.

Il est bien évident que ces phases de recherche s'interpénètrent et qu'il n'y a pas de frontière nette entre elles. Du reste dans le cas de l'industrie, on part bien souvent de la deuxième phase et parfois on est obligé de faire de la recherche pure afin de pouvoir réellement maîtriser les phénomènes physiques utilisés. L'industrie horlogère suisse se préoccupe principalement de recherche appliquée dans ses laboratoires centraux et de recherche de développement dans les laboratoires d'entreprises.

Malgré la recherche peut aussi se classer suivant le lieu où elle se fait. Dans ce cas, elle est universitaire ou industrielle. En Suisse, la recherche de base est le fait des universités, tandis que l'industrie se réserve le secteur de la recherche appliquée et du développement.

Les efforts de recherche en Suisse

Dans sa dernière édition, « La Suisse horlogère » publie une étude fort intéressante de M. R. Le Coultre, directeur technique de la FH, sur ce problème essentiel: « pour tout pays industrialisé et qui veut se maintenir à la pointe de la technique. Un effort est particulièrement nécessaire pour l'industrie horlogère, soumise à la pression d'une forte concurrence étrangère. Cette industrie l'a accompli. Mais comment se présente le problème de la recherche sur le plan général? M. Le Coultre écrit à ce sujet:

« Ces dernières années, l'organisation de la recherche est à l'ordre du jour non seulement dans l'industrie horlogère mais aussi sur le plan suisse. En effet, les milieux responsables de la Confédération, comme de l'industrie, se posent la question de savoir si un petit pays comme le nôtre peut faire face à l'extraordinaire évolution technico-scientifique du monde industriel, sans changer quelque peu ses méthodes de travail. Quel rôle doit jouer l'Etat? Peut-on encore laisser une entière liberté aux chercheurs et aux centres de recherche universitaires? L'Etat doit-il soutenir l'effort de l'industrie? Autant de problèmes très délicats à résoudre qui mettent en question les principes mêmes de l'organisation actuelle de la recherche en Suisse.

Une des preuves de cette prise de conscience est la création ces dernières années de différents organismes concernant la recherche. Citons tout spécialement la mise sur pied du Conseil suisse de la science en 1965 et la formation de la Division de la science et de la recherche du département fédéral de l'intérieur en 1969. Du côté industriel, le Vorort a créé la commission scientifique de la recherche égale- ment en 1969 et la commission scientifique de la Chambre suisse de l'horlogerie siègeait pour la première fois le 10 septembre 1969. Ceci montre à quel point le problème de la recherche et de sa coordination est devenu aigu en Suisse. Signaux encore que des discussions pour la création d'un Fonds national pour la recherche appliquée sont en cours et suscitées, ce qui est bien naturel, des réactions très diverses dans les différents milieux industriels.

LA RECHERCHE
La deuxième phase est la recherche appliquée qui part en général des connaissances de la recherche de base pour essayer de réaliser un objectif ou un appareil précis. Cette phase va jusqu'à la réalisation de prototypes de laboratoires. Enfin, la troisième phase est la recherche du développement ou de construction, au cours de laquelle, à partir d'un modèle de laboratoire, il s'agit de réaliser un produit sous forme de prototypes industriels et de série pilote. On peut également inclure dans cette catégorie tous les travaux et études d'amélioration et d'évolution du produit. A cette phase succèdent immédiatement les problèmes de fabrication industrielle, qui ont une importance déterminante pour le succès d'un produit nouveau, mais qui ne font plus partie de ce qu'on appelle globalement la recherche.

Il est bien évident que ces phases de recherche s'interpénètrent et qu'il n'y a pas de frontière nette entre elles. Du reste dans le cas de l'industrie, on part bien souvent de la deuxième phase et parfois on est obligé de faire de la recherche pure afin de pouvoir réellement maîtriser les phénomènes physiques utilisés. L'industrie horlogère suisse se préoccupe principalement de recherche appliquée dans ses laboratoires centraux et de recherche de développement dans les laboratoires d'entreprises.

Malgré la recherche peut aussi se classer suivant le lieu où elle se fait. Dans ce cas, elle est universitaire ou industrielle. En Suisse, la recherche de base est le fait des universités, tandis que l'industrie se réserve le secteur de la recherche appliquée et du développement.

L'actualité internationale

Offensive du Têt au Cambodge

WASHINGTON (AP). — Selon les milieux officiels du département d'Etat, les Nord-Vietnamiens pourraient être en mesure de déclencher d'ici à la fin janvier une nouvelle offensive du Têt au Cambodge, mais d'envergure relativement restreinte. D'aucuns pensent que les Sud-Vietnamiens devront peut-être intervenir au Cambodge pour faire face à la situation. En tout état de cause, on s'attend à ce qu'il soit clairement établi d'ici à deux ou trois mois si l'armée cambodgienne est apte à résister aux Nord-Vietnamiens.

Arrestations en Espagne

MADRID (DPA). — La police espagnole a procédé mardi à Barcelone à l'arrestation de douze hommes et de deux femmes pour menées subversives. L'opération de la police s'est déroulée d'une part à Barcelone et d'autre part à Tarrassa. Barcelone et Tarrassa ont été le théâtre de manifestations à l'occasion du procès de Burgos.

Dernière minute

Ultimatum des ravisseurs de M. Bucher?

RIO-DE-JANEIRO (AFP). — Les ravisseurs de M. Giovanni Bucher, ambassadeur de Suisse au Brésil, auraient adressé un « ultimatum » au gouvernement brésilien, lui demandant de libérer rapidement les 70 prisonniers politiques dont ils exigent la libération en échange de celle de leur otage, apprend-on mardi de bonne source.

Cet « ultimatum » serait contenu dans un nouveau communiqué que les ravisseurs auraient fait parvenir au ministre de la justice, par un coup de téléphone anonyme à un quotidien de Rio-de-Janeiro, précise-t-on de même source.

Enfin, on croit savoir de même source que ce communiqué comprendrait également une nouvelle liste d'une dizaine de noms destinée à compléter de manière définitive la liste des 70 prisonniers à libérer.

Nouveaux retraits américains au Viet-nam

WASHINGTON (AP). — Avant de prendre l'avion pour le Viet-nam, le secrétaire américain à la défense, M. Laird, a déclaré que de nouveaux retraits de troupes américaines seront annoncés d'ici au 1er mai.

Il s'est refusé à confirmer les informations selon lesquelles les retraits actuels seraient accélérés. Il s'est également refusé à donner des précisions sur l'importance des retraits qui suivront.

Purge chez les économistes tchèques

PARIS (AFP). — Une purge massive a été opérée récemment au collège économique de l'académie des sciences tchécoslovaques qui, sous la présidence du professeur Ota Sik (1966 - 1968) avait été le promoteur de la réforme économique. C'est ce qui ressort d'un article publié par le dernier numéro de l'hebdomadaire économique « Hospodarske Norviny », reçu à Paris.

Sur le nombre total de 22 membres que comptait le collège en 1968, trois seulement restent en poste.

Pronostics

LONDRES (AP). — Aux pronostics de football britannique, un prêtre a eu mardi la chance de gagner la coquette somme de 100,000 livres (un million de francs). En apprenant la nouvelle, il s'est exclamé: « Grand Dieu je souhaitais seulement gagner quelques milliers de livres, afin de rembourser les dettes pour ma nouvelle salle paroissiale. »

Le prêtre, qui réside à Birmingham, a tenu à conserver l'anonymat, comme tout gagnant en la droit.

On a pu savoir cependant qu'il avait misé en tout 10 guinées (132 fr) et qu'il avait prévu exactement huit matches nuls.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfarth
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

PLATEAU DE DIESSÉ

Les secouristes prêts à intervenir

Grâce aux entraînements réguliers, la colonne de secours de Nods-Chasseral, formée de quatre équipes de quatre hommes, habitant pour la plupart dans les localités du district de la Neuveville, est prête à intervenir en tous temps. Dirigée par M. André Schrag, de Prêles, ces équipes disposent de quatre luges bâchées avec matelas et oreillers de mousse, de deux couvertures, d'ateliers et d'un sac de secours.

Bien que les secouristes travaillent bénévolement, une taxe est perçue pour l'utilisation de la luge en cas d'intervention.

Récemment, un exercice d'alerte a été organisé par le responsable de la colonne. A 19 heures, l'alarme était donnée par téléphone aux membres qui, une demi-heure plus tard, arrivaient sur les lieux de l'accident; à Nods, où les attendaient les employés et M. Jacques Perrenoud, président du téléseige. L'exercice comprenait un sauvetage et le transport d'un blessé notamment, fut rempli à la satisfaction générale.

Avis mortuaires

Le F.-C. de Fontainemelon a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de
Madame

veuve Louise MORIER
maman de Monsieur Victor Morier, membre du comité et grand-maman de Marc-André Morier, membre junior.
L'ensevelissement aura lieu le jeudi 7 janvier, à 11 heures à Bex.

L'auto-moto-club de la Côte neuchâteloise a le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur

Louis CAIROLI
membre fondateur
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 1: 12.

Madame Madeleine Bosshard-Vogel, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Ugo Kiefer-Bosshard et leur petit Bertrand; à Bienne; Monsieur et Madame Ernest Bosshard et famille, à Cambrai (France); Monsieur et Madame Walter Kern-Bosshard et famille, à Brissago et au Canada; Monsieur et Madame Hans Jäger-Bosshard et famille, à Zurich; ainsi que les familles Vogel, Marguet, parentes et alliées, à Lausanne, Neuchâtel, Leysin, Fribourg et Villeneuve, ont le grand chagrin de faire part du décès de
Monsieur

Oscar BOSSHARD
retraité BCN

leur bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère et oncle, survenu le 2 janvier après une pénible maladie.

Neuchâtel, rue de l'Écluse 70, le 2 janvier 1971.
L'incinération a eu lieu mardi 5 janvier 1971 dans la plus stricte intimité, selon le vœu du défunt.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre
Monsieur

Oscar BOSSHARD

Monsieur et Madame René Bauermeister, les Hauts-Geneveys; Mademoiselle Babet Schimmele; Mademoiselle Elsa Schimmele; Madame Clara Bader-Schimmele et famille; Monsieur Franz Schimmele et famille; Madame Hedwige Schimmele et famille.

ainsi que les familles Bauermeister, Schimmele, Bader, Kallach, parentes et alliées, ont la grande tristesse de faire part du décès de
Madame

Georges BAUERMEISTER
née Anna-Maria SCHIMMELE

leur très chère mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 73me année.
2208 Les Hauts-Geneveys, le 5 janvier 1971.

Dieu est amour.
Repose en paix.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 7 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Domicile mortuaire: hôpital cantonal de Perreux.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Madame Georges DILL et famille
profondément touchées par l'affection et la sympathie qui leur ont été témoignées durant ces jours de deuil et de douloureuse séparation remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, ont pris part à leur grande épreuve.
Neuchâtel, décembre 1970.

La famille de
Mademoiselle Marguerite STEINER
très touchée de la sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime ses sentiments de reconnaissance émue à toutes les personnes qui l'ont entourée.

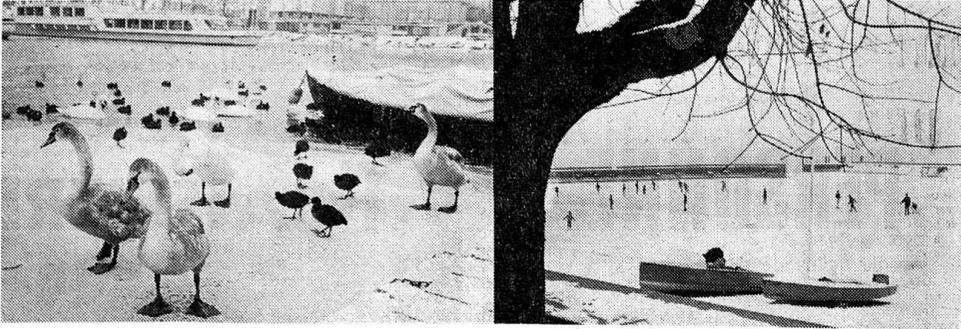
Profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors du décès de
Madame Marguerite CUCHE
Sa famille remercie de tout cœur ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Saint-Martin, janvier 1971.

L'Italienne et la mini-jupe
MILAN (AP). — Un sondage du magazine féminin « Annabella » révèle que 63,55 pour cent des Italiennes préfèrent la mini-jupe à la mode maxi ou midi, même en hiver.

Cette tendance s'applique à l'ensemble du pays, les plus fanatiques de la mini-jupe se trouvant toutefois dans les régions les plus industrialisées, telles la Lombardie (Milan), le Piémont (Turin), la Ligurie (Gènes) et l'Emilie-Romagne (Bologne), ainsi que Rome.

La majorité en faveur de la mini

CANTON DE NEUCHÂTEL



La danse des cygnes dans le port de Neuchâtel et dans celui de Saint-Blaise. (Avipress - J.-P. Baillod)

On gèle... et le lac aussi, pris progressivement par la banquise !

On gèle ! Et ce n'est pas qu'une image. Depuis près d'une semaine le mercure se complait à la cave et avec lui toute l'Europe grelotte. Si tout le monde n'a pas le « privilège » de se lever avec 30 degrés, comme ces Breviniers qui se sont fait une légende donnant le frisson à toute la Suisse, le Plateau a tout de même la température basse, au point que les lacs, et singulièrement celui de Neuchâtel, se figent progressivement sous l'action conjuguée du vent du nord et du froid.

avoir un peu de pain qui est souvent le surplus d'une société de consommation n'en mangeant plus tellement. La glace progresse chaque jour, faisant reculer les « habitants » traditionnels du port. La « Ville de Morat » se prendrait pour un brise-glace si d'adventure il lui prenait fantaisie de quitter l'embarcadère. Les eaux sont extrêmement basses, au moins un mètre et demi plus bas que d'ordinaire !

Crô subit le même sort sous les morsures du froid, qui l'immobilisent progressivement par une couche de glace qui ne suffirait cependant pas au patinage. Ici et là, en effet, l'eau apparaît encore.

● AU LANDERON

Bien qu'orientée vers le nord, donc constamment brassée durant ces derniers jours, la baie du Landeron est également prise par les glaces, grâce surtout au faible niveau du lac de Bièvre. Tous les bateaux de plaisance ont été prudemment retirés sur la berge et les enfants patinent à proximité du rivage, non loin des mouettes que ces frimas réjouissent.

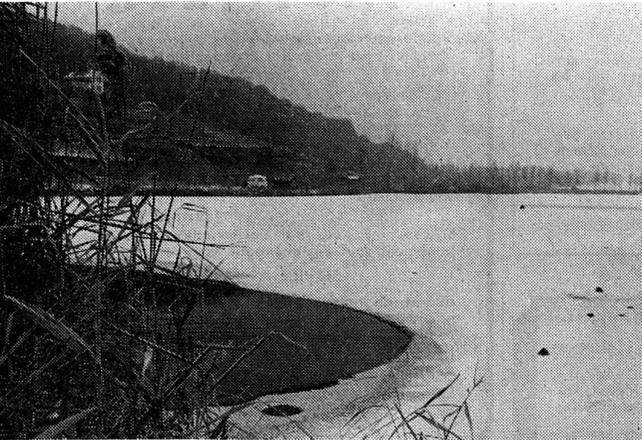
● AU LOCLAT

Le petit et romantique lac du Loclat, près de Saint-Blaise, ne frissonne plus depuis que la glace a recouvert sa surface d'une couche épaisse à l'est (du côté de Cornaux) mais qui s'amincit vers l'ouest. Là aussi les enfants sont heureux de chausser leurs patins.

● ET AILLEURS ?

Le lac s'est paré de glace durant plusieurs jours, depuis Noël, alors que régnait un régime de bise, ce qui signifie que la partie est du lac a été plus sensible à l'emprise du froid.

Si entre Neuchâtel et la Tène la banquise s'étend après s'être solidement agrippée à la berge, en revanche, entre le chef-lieu et la frontière vaudoise, au-delà de la Béroche, elle n'est pas aussi spectaculaire.



Le Loclat à Saint-Blaise. (Avipress - J.-P. Baillod)

MAGNIFIQUE PATINOIRE NATURELLE

La baie de Champion sera balisée (et équipée d'échelles de secours) dès aujourd'hui

L'inspecteur Rothpletz sort son couteau et creuse un petit trou dans la glace. La lame s'enfonçant d'une dizaine de centimètres et l'eau ne jaillit que pour geler presque instantanément et reformer la plaie. Tout autour, des gens patinent. C'est au large de la plage de Champion, au Grand-Maraîs, et il y a moins d'un mètre d'eau sous la banquise.

Parce que le fond descend en pente douce, l'endroit est le plus sûr de tout le littoral pour le patinage. Une croûte gelée avançant de plusieurs centaines de mètres sur le lac et s'étendant pratiquement de la Thielle à la Broye fait le bonheur des enfants et des adultes. Si le froid ne désarme pas, les Bernois risquent de venir, dès ce week-end, par trains spéciaux. Pour que cette magnifique patinoire naturelle offre un maximum de sécurité, le canton de Neuchâtel vient de prendre une heureuse initiative et l'inspection cantonale de la navigation posera aujourd'hui plusieurs panneaux, installera des échelles. Les panneaux indiqueront l'endroit exact où le profondeur de l'eau atteint un mètre. Si les patineurs s'engagent au delà, ce sera à leurs risques et périls. En deçà, ils ne craignent pratiquement rien. Pourquoi ce critère d'un mètre ? Parce qu'il est techniquement difficile de juger d'embée de la solidité d'une surface gelée. Trop de facteurs entrent en jeu : la température ambiante, l'âge de la glace, les vagues, plus ou moins fortes, ou les courants thermiques sont difficilement contrôlables et peuvent faire varier d'un endroit à l'autre l'épaisseur de la glace.

aller chercher l'échelle et la pousser en direction du « naufragé ». L'homme se hissera alors entre les barreaux, il s'assoira sur l'échelle et grâce à la corde dont elle est munie, ses camarades pourront le hâler doucement sans jamais s'approcher du trou, c'est-à-dire d'un endroit où la glace, fendue, risque de craquer une nouvelle fois.

● En cas d'accident ou non, éviter les attroupements car la résistance de la glace a des limites ;
● Donc, éviter de créer un poids considérable sur une surface réduite ;
● Si la glace craque, si elle s'amollit, s'éloigner le plus rapidement possible les uns des autres ;
● Ne jamais patiner la nuit ;
● Ne jamais s'aventurer sur la glace avec un véhicule à moteur car, pour un poids important, la surface portante est très réduite : une infime partie des quatre pneus d'une voiture, les deux roues d'un vélomoteur ;
● Si la glace cède soudain, essayer d'écarteler les bras afin d'offrir le maximum de prise ;
● Tant que le lac fume, être très prudent ;
● Mais surtout, ne patiner que là où l'on sait que le lac est peu profond.

CONSEILS

Donc, pour avoir un maximum de sécurité, l'inspecteur cantonal pense qu'il est plus sage, et surtout moins hasardeux, de délimiter, sur un emplacement donné, une certaine zone où le patinage n'entraîne aucun risque sinon un bon bain de pieds. Quant aux échelles faites de bois de tulle, au gabarit large et dont les échelons seront espacés de soixante centimètres, on espère que personne n'en aura besoin. Pourtant, si la glace venait à céder et si un patineur tombait à l'eau, les autres n'auront qu'à



Patin à Marin : à quelques encablures de Champion... (Avipress - J.-P. Baillod)

Une pause qui est la bienvenue, n'est-ce pas ? (Avipress - J. Nussbaum)

S'il est un sport de saison, c'est bien le patinage. Aussi, afin de permettre à ses adeptes de s'extérioriser gratuitement sur une patinoire aux dimensions plus qu'olympiques, les employés des travaux publics de la ville ne ménagent-ils ni leurs efforts ni leurs soirées depuis hier. En effet, l'ingénieur communal, faisant suite à de nombreux appels téléphoniques de parents désireux de voir leurs enfants s'ébattre à l'air, dépêcha sur la place du Mail quatre employés de la voirie afin de transformer celle-ci en patinoire. Par équipes de deux, ces hommes à grands coups de jet, arrosent donc copieusement la place, qui en été, fait office de terrain de football. Une équipe était à son poste depuis le début de l'après-midi. Cette nuit, une autre lui a succédé. Le thermomètre accusait -13 degrés.

— Avec cette température, peut-on espérer patiner demain soir déjà ?
— Peut-être, si nous pouvons « gicler » durant toute la journée avec nos trois tuyaux. Mais il faudrait tout d'abord que celui qui a gelé cet après-midi soit à nouveau en état...
Et son collègue renchérit :
— Regardez ! La couche atteint déjà presque deux centimètres.

TRADITION

Comme le travail s'est poursuivi durant toute la nuit sans interruption, et pour autant que les conditions météorologiques restent les mêmes, il est probable que ce soir la patinoire sera ouverte au public. C'est en effet une tradition hivernale à Neuchâtel que d'offrir à chacun la possibilité de patiner sur une glace autre que celle de Monruz. Auparavant, cette patinoire se faisait sur la place du Port. Mais on a renoncé à cette solution pour deux raisons majeures : — le terrain goudronné de la place du Port était plus chaud que celui en terre battue de la place du Mail, et la glace fondait plus rapidement.

UN RECORD

— Nous faisons la patinoire au Mail depuis 1963, dit l'un des employés et cette année-là, je me souviens qu'elle avait été ouverte au public du 18 décembre au 30 janvier sans interruption. Un record ! Mais déjà, deux autres hommes de la voirie viennent remplacer leurs collègues transis. Ils prennent la relève. Ils travailleront de 22 heures à 6 h 45. Pour procurer un peu de détente à chacun. Voilà pourquoi des hommes travaillent dans la nuit glaciale... J.N.

SUITE

F. Dürrenmatt a fêté ses 50 ans

— Autrefois, dit Dürrenmatt, je cherchais la littérature. Aujourd'hui, je cherche quel n'y ait plus de séparation entre la littérature et le théâtre, que la littérature soit complètement dans le théâtre. La vraie peinture, c'est quand la peinture et le sujet sont la même chose.

Et Dürrenmatt pousse plus loin encore sa pensée :

— L'action théâtrale n'est pas là pour permettre aux acteurs d'exprimer des sentences. Il faut faire plus simple, plus concentré. Un vieil artiste exprime davantage en peu de lignes qu'un jeune en beaucoup de lignes. Le vieil Hodler était tout à fait simple. J'aime mieux le MÉTEORE que la VIEILLE DAME, il y a là une plus grande unité.

Après nous avoir expliqué comment les acteurs collaborent à la composition même de la pièce, Dürrenmatt nous explique ce que doit être un théâtre vraiment vivant.

— Le théâtre, nous dit-il est devenu un musée ; ce qui n'est pas ancien n'est pas un chef-d'œuvre. Pour rompre avec cette manière de voir, il faut créer un rapport entre le théâtre et nous, qui sommes les hommes d'aujourd'hui. Lorsque Goethe écrivait l'URFAUST, il représentait un vieillard séduisant une jeune fille de quinze ans ; devenu ministre, il a jugé cette situation scandaleuse et il a rajouté Faust. Il faut rendre le théâtre dangereux et diabolique, et pour cela il faut jouer l'ancien de manière que les gens comprennent que c'est explosif.

C'est dans cette direction que Dürrenmatt s'est engagé en adaptant à la scène moderne le ROI JEAN de Shakespeare, ainsi que TITUS ANDRONICUS. Puis il nous dit quelques mots de sa pièce, PORTRAIT D'UNE PLANÈTE, qui a été jouée en Allemagne, et dont les répétitions auront lieu à Zurich en février. Le soleil explose, c'est le dernier jour de la terre, mais les gens ne le savent pas.

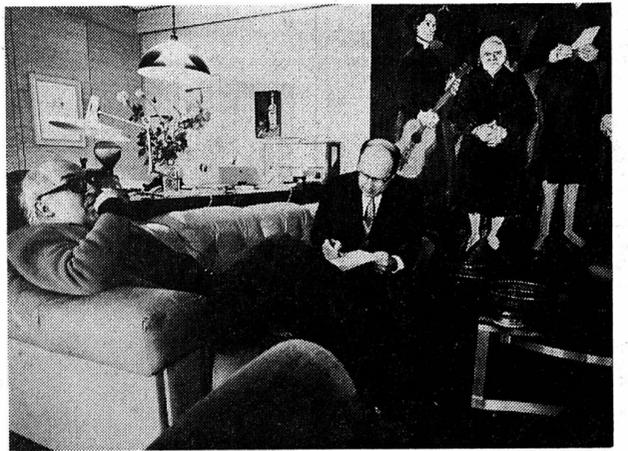
Quelques mots encore sur le rôle du théâtre à l'Est et à l'Ouest. En régime libéral, dans une société pluraliste, tout est permis, plus rien ne fait scandale ; le théâtre a donc à vaincre l'indifférence générale et c'est difficile. A l'Est, en Pologne et en Tchécoslovaquie, le théâtre représente l'une des rares possibilités de contestation et d'opposition au régime. Les pièces de Dürrenmatt y sont tantôt permises et tantôt interdites. C'est le grand succès.

A la suite de ce passionnant entretien, Dürrenmatt nous invite à admirer diverses œuvres d'artistes peintres : une étonnante, hideuse et grotesque tête d'Hitler par un artiste polonais ; elle est interdite en Pologne. Une grande gravure de Paul

Flora : cinquante figures masquées pour son cinquantième anniversaire.

Enfin, nous découvrons les gravures et les dessins exécutés par Dürrenmatt lui-même : des figures étranges et monstrueuses qui toutes appartiennent à un monde de cauchemar. C'est très fort et très impressionnant.

Et puis, souriant, il nous désigne son « chef-d'œuvre ». Ce sont les directeurs d'une grande banque suisse qui, à l'ouïe d'une catastrophe, décident de se suicider ; les uns gisent par terre, les seconds se sont déjà pendus, les troisièmes se tirent une balle dans la tête. C'est macabre, et c'est infiniment drôle. P.-L. BOREL.



Dürrenmatt et Pierre-Louis Borel. (Avipress - J.-P. Baillod)



Dürrenmatt : 50 ans ou 49 ou 52, qu'est-ce que c'est ? (Avipress - J.-P. Baillod)

Au tribunal de police de Neuchâtel Une affaire de pension difficile à trancher

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer. Mme C. Quinche assumait les fonctions de greffier. Il convient tout d'abord de relater une intéressante affaire. L.F. est séparé de sa femme depuis 1946. Il fut condamné, à l'époque, à payer une pension pour cette dernière et pour leur fils, pension dont il s'acquitta avec régularité jusqu'en 1961. Il fit même plus puisqu'il entretint complètement son fils pendant plusieurs années au cours desquelles il lui fit faire un apprentissage et l'envoya à l'étranger apprendre les langues. En 1966, L.F. tomba malade et, dès 1969, il se trouva dans la totale impossibilité de travailler. C'est donc à cette époque qu'il cessa de verser la pension due à son épouse. Ne touchant qu'une rente d'invalidité de 371 fr. par mois, le prévenu estime se trouver dans l'impossibilité de donner 300 fr. par mois.

L'ACCUSATION

Mais Mme F., plaignante, entend bien faire respecter ses droits et faire condamner son mari « à qui il faudra même refuser un sursis qu'il ne mérite pas ». En effet, ce dernier ne s'est jamais rien refusé. Voyage à Moscou en 1961, au Japon en 1964, à Mexico en 1968, de plus il se rend chaque année aux Canaries. La liquidation de son commerce ainsi que la vente d'un im-

meuble lui ont rapporté beaucoup d'argent. Mais il n'a pas voulu en faire profiter sa femme et a tout mis au nom de sa maîtresse avec laquelle il vit très confortablement depuis 25 ans. Par méchanceté, il a donc « organisé » son insolvabilité. Il faut sévèrement le punir.

Mais la défense ne se laisse pas démonter par la partie plaignante et rébuté à un tous ses arguments : l'immeuble vendu était hypothéqué, le bénéfice de la liquidation de son commerce a été très modeste et a partiellement été mangé par cette petite folie qu'a été le voyage à Mexico. Mais à cette époque, L.F. payait encore régulièrement les montants de la pension. Quant aux séjours aux Canaries, ils sont absolument nécessaires à sa santé et sont d'ailleurs payés par son amie dont la situation financière est très aisée. Etc... Repren- dre tous les arguments des parties, citer tous les faits évoqués à l'audience serait bien trop long. Nous nous contenterons donc de donner ici la conclusion de la plaidoirie en résumé.

—...L.F. a beaucoup payé lorsqu'il le pouvait ; s'il a cessé ses versements mensuels, c'est qu'il est gravement malade, au bout du rouleau. Sinon, pourquoi aurait-il tout à coup changé d'attitude au bout de 25 ans ? Quel intérêt aurait-il à affronter la justice pénale ?

Le tribunal s'est donné quelques jours pour trancher la question et il rendra son jugement la semaine prochaine.

RUISSEAU DÉTOURNÉ

Chargés de la surveillance de certains chantiers, B. B. et A. C., techniciens de l'Etat, ont laissé détourner un ruisseau sans prévenir l'inspecteur de la pêche. Les poissons qui peuplaient ce petit ruisseau ont donc crevé. Les débats démontrent que personne, — même pas les pêcheurs du coin — ne se doutait qu'il pouvait y avoir du poisson dans cette eau. Les prévenus dont l'activité professionnelle est irréprochable — il ne s'agit en l'espèce que d'un regrettable accident — sont acquittés ainsi que P.C. poursuivi, lui, pour avoir ramassé deux ou trois poissons qui tournaient de l'œil et les avoir mangés !

G.B., prévenu de publications obscènes, est condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans et aux frais de la cause qui s'élevent à 120 francs. E.T. et A.C., caissières d'un grand magasin, ont triché à plusieurs reprises leurs comptes pour que leur caisse soit exacte à la fin de la journée. Les infractions qui leur étaient reprochées étant de très peu d'importance, elles sont chacune condamnées pour faux dans les titres à 50 fr. d'amende et à 90 fr. de frais.

J.-M. R.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Monsieur le rédacteur en chef, Il y a des millénaires que le monde existe et qu'il y a de humains sur cette terre. Il y a donc déjà eu des millions et des millions de familles sur notre planète, et des berceaux sans nombre, par la volonté du Créateur. Or, on vient de découvrir le sexe ! Il faut une fois pour toutes renseigner les enfants sur le mystère de leur naissance, chose que l'on tenait plutôt cachée jusqu'ici. Par des explications à leur portée, données à l'école ou par les parents, on arrive petit à petit à les rapprocher de la vérité ; leur curiosité naturelle s'en trouve satisfaite ou à peu près !

Mais que des gens, sans foi ni loi, fassent publier certaines lectures pour le moins stupides, sinon idiotes, à l'intention des petits qui savent déjà lire, cherchant à déflorer leur imagination et à salir leur moral, j'appelle cela une lâcheté !

Par ces lectures (bon marché, naturellement) on les fait passer directement de l'enfance à l'adolescence. On cherche aussi à détrôner le rôle de la mère, à ridiculiser la femme. On détruit le respect des enfants pour leurs aînés, en leur répétant à chaque instant : « Ne les écoutez pas, ce sont des radoteurs et des écroulants ! » (pourtant, ce sont eux, les aînés, qui ont l'expérience de la vie).

confiance à l'enfant qui s'y trouve aimé et protégé !

Aujourd'hui, on cherche surtout à tuer le sentiment ! N'est-ce pas naturel au cœur humain, le sentiment ? N'y a-t-il plus que la brutalité qui compte ? La vague de démoralisation prend, depuis longtemps déjà, des proportions inquiétantes, elle prend surtout les enfants pour cible !

A la pollution de l'air, de l'eau, de la terre, il faut ajouter la pollution de l'âme des petits, par des aînés sans foi ni loi et qui en font une affaire commerciale de première importance !

Car, l'argent de poche distribué à tort et à travers fait aujourd'hui beaucoup de mal, et c'est dommage. Les enfants n'achètent pas tous ces revues malsaines, mais il y a de grands garçons qui en passent aux plus jeunes ; même, paraît-il, des disques d'un genre particulier circulent de l'un à l'autre ! Alors, que faire pour arrêter ce scandale, si personne ne s'en préoccupe ?

Que feront ces enfants-là, devenus grands, de la dignité humaine ? Et l'intimité du couple n'est-elle pas une chose sacrée ? Peut-elle encore exister ?

Quels citoyens deviendront ces jeunes, dans les années à venir et qu'apprendront-ils à leurs enfants s'ils en ont encore ?

Voilà ce que j'avais à dire ; j'en prends la liberté, il me semble que mon âge et mon expérience de la vie m'y autorisent.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Alice Perrinjacquet, La Prise-Gauthier sur Couvet

(Résumé. Coïncidence : cette lettre pleine de bon sens nous est parvenue en même temps que la traduction française du « Petit livre rouge

UN CRI D'ALARME

des écoliers », ce manuel d'origine suisse romande sur l'initiative d'un mouvement gauchiste, la Ligue marxiste révolutionnaire.

« Se plaçant « face à l'obscurantisme calviniste », cet ouvrage qui se veut démystifiant et démythifiant est destiné aux enfants entre 12 et 14 ans. Il est d'autant plus dangereux qu'il badine avec tout afin de conduire les gosses non seulement à la contestation scolaire, mais à la critique de toute autorité, en leur démontrant que les adultes ne sont en définitive que des « tigres de papier ». Il leur explique crânement l'amour physique et ses « modes d'emploi », il les initie à la drogue et bien sûr, aboutit à la conclusion que tout doit être changé dans notre société pourrie.

Loin de nous l'idée que les enfants, à l'âge qui convient, ne doivent pas être éclairés sur les graves problèmes qui se posent à eux. Au contraire, ils doivent être informés de tout, le plus complètement et surtout le plus honnêtement possible. Ce n'est pas le cas de cet ouvrage qui ne vise qu'à intoxiquer les gosses afin d'en faire, demain, des révoltés qui feront les leviers d'une action politique.

Le procureur général de la Confédération, M. H.M. Sutermeister a interdit la vente de cet ouvrage aux moins de 18 ans ; il a considéré, en effet, que certains passages du chapitre consacré à l'éducation sexuelle étaient immoraux. Quant à nous, nous le jetons à la poubelle.

J.H.

AVIS OFFICIELS

Département de Justice
REGISTRE FONCIER

Nous cherchons pour le bureau du registre foncier, à Neuchâtel,

UN APPRENTI

Entrée au printemps 1971.
Conditions de salaire et de travail selon l'usage.

Adresser les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, à l'Office du personnel de l'administration cantonale, Château de Neuchâtel, jusqu'au 15 janvier 1971.

Commune
de Boudevilliers

Par suite de démission honorable, le Conseil communal met au concours le poste de

CANTONNIER-CONCIERGE-
GARDE-POLICE

de Boudevilliers.
Entrée en fonction : 1er mars 1971.
Traitement selon classe 13 du barème des fonctionnaires cantonaux, plus logement de service. Caisse de retraite.

Le cahier des charges peut être consulté au bureau communal ou auprès de M. J.-L. Luginbuhl, président du Conseil communal, à Boudevilliers.

Adresser les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des certificats, au Conseil communal de Boudevilliers sous pli fermé portant « sous-mission employé » jusqu'au 15 janvier 1971.

Conseil communal

Publication de jugement

JEANNERET Charles - Emile, né le 3 octobre 1945, manoeuvre, à Saint-Aubin (NE), a été condamné le 4 décembre 1970 par le Tribunal de police du district d'Aigle, pour récidive d'ébriété au volant, à trois mois d'emprisonnement ferme, ainsi qu'au paiement des frais de la cause. Il avait conduit son auto le 21 juin 1970 sur la route du Simplon avec une alcoolémie de plus de 2‰. Aigle, le 4 janvier 1971.

Le président :
J.-P. Guignard

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer

local ou garage

quartier Vauseyon-Beauregard.
Tél. (038) 24 21 48.

On cherche à louer
au centre de la ville

LOCAUX COMMERCIAUX

de 50 m² à 70 m²,
ou éventuellement appartement.

Adresser offres écrites à AY 3161
au bureau du journal.

On cherche, dans la
région Evillard-Orvin,

appartement

de 3 ou 4 pièces,
sans confort, éventuellement ancienne
maison rurale.
Tél. (032) 7 05 97.

L'annonce
reflet vivant
du marché

L'IMPRIMERIE CENTRALE
ET DE LA FEUILLE D'AVIS
cherche à louer, pour l'un de
ses collaborateurs,

appartement deux pièces,
cuisine et douche,

à Neuchâtel ou aux environs.

Veuillez adresser vos offres
avec prix au chef technique de
l'imprimerie, Saint-Maurice 4,
2000 Neuchâtel.

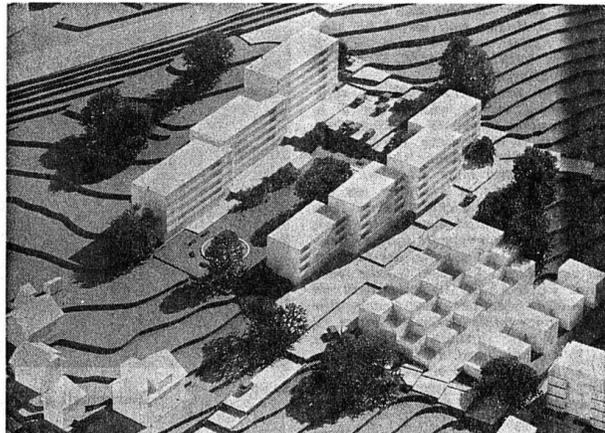
IMMEUBLES

Visitez

Les Bourguillards

le nouvel immeuble avec piscine,
à Saint-Blaise

et devenez propriétaire d'un splendide appartement sur la base d'un plan de financement offrant les meilleures garanties de sécurité.



Immeuble neuf, construit expressément pour la propriété par étage, rue des Bourguillards, à Saint-Blaise, appartement tout confort de 3-4 pièces, de 101 m², à partir de 140,000 fr., comprenant salon, salle à manger, 2 ou 3 chambres, salle de bains, douche et toilettes séparées, cuisine équipée des derniers perfectionnements (frigo, congélateur, four encastré, cuisinière, machine à laver

la vaisselle), garages au rez-de-chaussée, piscine chauffée en copropriété, chauffage central, service de conciergerie.

Situation idéale, derrière le temple de Saint-Blaise, vue sur le lac et les Alpes, à 15 minutes du centre de Neuchâtel

Plan de financement inédit
Hypothèques assurées
Entrée dès avril 1971

L'appartement-pilote ainsi que l'appartement désiré peuvent être visités tous les mercredis de 13 h à 20 h 30 et les samedis de 14 à 17 heures.

Renseignements sur place ou tél. (038) 31 66 55

A LOUER

A louer, pour le 24 février à
Neuchâtel,

bel appartement

4 pièces plus hall pouvant être
meublé, 650 fr., charges comprises. Pour visiter, téléphoner au
24 44 13 (heures de bureau).

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche, pour le 1er février
1971,

boulangier

capable. Conditions de travail modernes. Pas de cuisson de pain. Chambre et pension dans la maison.

Faire offres à la
Confiserie-tea-room
R. Diercksen,
rue Centrale 55, 2500 BIENNE.
Tél. (032) 2 87 32.

PUBLICITAS S.A.

Succursale de Neuchâtel

cherche, pour entrée dès que possible,

DACTYLO

rapide et consciencieuse. Age indifférent.

Ambiance de travail agréable. Place stable.
Caisse de retraite ou assurance-épargne.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à
M. J. Sauterel, Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

PERSONNE

pour nettoyage de bureaux.
Quatre heures le samedi matin.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au No 25 67 01.

METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche quelques

OUVRIERS

pour ses différents ateliers et laboratoires de production.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, dans une ambiance de travail agréable, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires.

Tél. 25 72 31. Discretion assurée.

ARO S.A.

2520 LA NEUVEVILLE

Fabrique d'appareils électroménagers

engagerait, pour le début du mois de mars, voire début avril,

1 jeune dessinateur (trice)
industriel

pour son bureau technique.

Place stable.

Ambiance agréable

Semaine de 5 jours

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et date d'entrée, ou prendre contact par téléphone (038) 51 20 91.

icn

L'Imprimerie Centrale
et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.
engagerait tout de suite ou pour date
à convenir

AUXILIAIRES
MASCULIN ET FÉMININ

pour son département des apprêts (reliure).
Travail régulier. Situation stable.

Bonne ambiance de travail dans des locaux modernes.

S'adresser à la réception de l'imprimerie,
4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 65 01, interne 254

COOP NEUCHÂTEL engage pour

son Supermarché
LA TREILLE
à Neuchâtel

1 CAISSIÈRE

Horaires et conditions de travail intéressants.
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à la direction des Grands Magasins Coop, Treille 4, Neuchâtel, tél. (038) 24 02 02.

OSCILLOQUARTZ S.A.

Fabrique d'appareils électroniques
Brévards 16, 2002 NEUCHÂTEL 2



Avez-vous une solide formation de

MONTEUR

d'appareils électroniques et de télécommunications? Cherchez-vous un poste indépendant et à responsabilités?

Possédez-vous
— de l'initiative?
— quelques années de pratique?
— de bonnes connaissances d'allemand?

Aimez-vous
— le contact avec la clientèle?

Savez-vous
— travailler de façon indépendante?
Si vous répondez par l'affirmative, vous êtes certainement tout désigné pour vous occuper du

SERVICE APRÈS-VENTE

auprès de notre clientèle suisse, après avoir reçu une formation adaptée dans notre laboratoire de contrôle et d'essais.

Veuillez adresser vos offres à
OSCILLOQUARTZ S.A., référence EH, Brévards 16,
2002 Neuchâtel 2,
ou téléphonez-nous au (038) 25 85 01.
Maison affiliée à Ebauches S.A.

Fabrique de machines,
Fernand Chapatte, chemin de la Plage 24,
Saint-Blaise, tél. (038) 33 29 21,

cherche

employé(e) de bureau

Travail intéressant et varié.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Brasserie du
Cardinal S.A.

Entrepôt de Neuchâtel
cherche

CHAUFFEUR
POIDS LOURDS

Semaine de 5 jours.

Caisse de pension.

Se présenter ou téléphoner à la Direction régionale de Neuchâtel, Crêt-Talonnet 14, tél. (038) 25 11 04.

NOTRE FEUILLETON

Columbella

par

25

Phyllis A. WHITNEY

— Il était normal que votre tante mette Maud au courant, et tout naturel que Maud me relate ensuite la chose en détail, pensant ainsi me gagner à son idée. Elle a obtenu l'effet contraire. Je lui ai dit que, loin de vouloir voler à l'aide de Leila quand vous trouveriez ici une situation analogue à celle que vous aviez connue, vous ne penseriez qu'à repartir au plus vite.

Abasourdie de voir qu'il avait si facilement prévu ma réaction, je protestai avec chaleur :

— Ma mère n'était pas du tout comme Mrs Drew. C'est très innocemment et en voulant bien faire qu'elle blessait, tandis que Mrs Drew agit en parfaite connaissance de cause. Ce qui rend le problème tout différent et beaucoup plus difficile.

Il passa nerveusement la main dans ses cheveux.

— Oui, c'est en parfaite connaissance de cause qu'elle fait tout pour modeler Leila à son image...

— Mais c'est bien pis que cela ! Elle est en train d'écraser la fleur dans son bourgeois, d'empêcher Leila de s'épanouir normalement, en la faisant douter de soi tout comme de l'avenir.

— C'est pourquoi je tiens à ce que Leila s'en aille d'ici le plus vite possible.

— Croyez-vous que ce soit la bonne solution ? rétorquai-je alors, me rappelant les paroles de Maud. Ne vaudrait-il pas mieux opérer ici même, en l'amenant à juger avec plus de lucidité cette mère qu'elle aura tendance à idéaliser si vous l'en séparez ? Loin d'ici, de ce cadre qui a toujours été le sien, elle se sentira encore plus désemparée et incapable de réagir.

Au-dessous de nous, en bas de la colline, la ville et le port se piquetaient de lumières. Kingdon Drew s'était détourné de moi, paraissant contempler le panorama nocturne.

— Si tel est votre sentiment, dit-il, pourquoi partez-vous, alors que Leila a tant besoin d'aide ?

— Ne voyant plus d'échappatoire possible, je m'écriai avec une sorte de désespoir :

— Vous le savez très bien ! Parce que j'ai vécu tout ce que connaît actuellement Leila et ne veux pas l'endurer de nouveau ! Parce que, moi aussi, j'ai besoin qu'on m'aide à m'épanouir, à devenir enfin une femme comme les autres !

Me sentant brusquement au bord des larmes, je m'en voulus de m'être ainsi laissée aller.

King se tourna de nouveau vers moi et me dit avec beaucoup de douceur :

— Je comprends très bien ce que vous devez éprouver et ne pensez surtout pas que je vous fasse le moindre reproche. Si je me sens soulagé que vous ayez décidé de partir, je ne vous en remercie pas moins d'être venue.

J'avais noué mes mains au creux de ma jupe et gardais les yeux obstinément fixés sur elles pour ne point voir Kingdon Drew s'apitoyant sur mon sort. Que ne l'avais-je rencontré en d'autres circonstances, au lieu d'être obligée de m'humilier ainsi devant lui ! Pourquoi fallait-il me sentir tant attirée par cet homme, déjà enchaîné par sa femme et sa fille ?

Sentant son regard peser sur moi, je souhaiyai qu'il

s'en aille et me laisse seule, lorsqu'il me demanda soudain :

— Pourquoi fuyez-vous ainsi ?
Malgré moi, je relevai la tête, le regardant avec stupeur.

— N'avez-vous pas dit souhaiter que je m'en aille ?
— D'ici, oui... Mais ce n'est plus à cela que je fais allusion... Savez-vous ce que je vois quand je vous regarde ?

Je tordis encore plus douloureusement mes mains.

— Peu m'importe ! Ça m'est égal !

Mais il connaissait trop bien les femmes pour se laisser abuser.

— Non, ça ne vous est pas égal, et c'est pourquoi je vais vous le dire. Je vois une femme totalement dépourvue d'assurance, de confiance en soi ; une femme ayant pris l'habitude de se dérober devant l'obstacle au lieu de chercher à le vaincre. Comment pourriez-vous aider Leila à réussir ce que vous n'arrivez pas à faire vous-même ?

Et sans me donner le temps de répliquer quoi que ce fût — à supposer que j'en fusse capable ! — il s'éloigna d'un pas rapide. Il disparut au détour du sentier, me laissant seule et furieuse.

Furieuse, car ce qu'il disait était faux. Cela avait été vrai dans le passé, j'en convenais, mais en acceptant de venir à Hampden House comme me le demandait Maud j'avais cessé de me dérober devant l'obstacle. C'était un premier pas, un petit commencement.

Que m'importait, après tout, ce que Kingdon Drew pouvait penser de moi ? J'étais maintenant libre de retourner auprès de tante Janet et n'aurais donc plus à le voir. Mais j'étais loin de ressentir le soulagement que cette perspective aurait dû me causer.

La vibration d'un gong me fit presser le pas pour regagner la maison, car c'était certainement l'annonce du dîner. Ce repas allait encore constituer une épreuve pour moi, mais ce serait la dernière qu'il me faudrait endurer à Hampden House.

Quand j'atteignis la terrasse, elle va de nouveau

éclairée par les lanternes. La famille se dirigeait vers la salle à manger. Maud m'aperçut et attendit que je la rejoigne pour entrer dans la maison.

La grande salle à manger traversait la maison de part en part. A chaque bout, les portes-fenêtres étaient ouvertes sur la galerie, ce qui maintenant dans la pièce une relative fraîcheur. Maud et Kingdon Drew présidaient aux deux extrémités de la table. J'étais à la droite de King, près d'Alex.

Tandis qu'une domestique déposait devant nous des tasses de consommé glacé, Catherine se pencha vers moi, par-dessus la table, un éclair de malice dans le regard.

— Que pensez-vous de notre petite jungle, puisque King vous en a fait les honneurs ?

Il avait fallu qu'elle épie attentivement notre retour pour être aussi bien renseignée. Et c'était cela qu'elle tenait à me faire savoir, car elle se désintéressa rapidement de la chose lorsque je lui parlai des arbres que j'avais admirés.

Alex poussa vers elle la coquille de murex qu'il avait apportée à table.

— Je vous ai rapporté votre bien, lui dit-il.

D'un geste ravi, elle porta aussitôt le coquillage à son oreille, feignant d'écouter avec une extrême attention.

— L'océan est bruyant ce soir ? lui demanda sèche-ment Maud.

Catherine sourit à sa mère.

— Ce n'est pas l'océan que j'écoute, mais les voix qui sont dans la coquille. Seulement, elles parlent si bas que je n'arrive pas à comprendre ce qu'elles veulent me dire !

— L'écoute serait peut-être meilleure avec une tasse à thé ? suggéra ironiquement Edith.

— Je crois que tu as tort de te moquer, dit Alex Stair.

Ses yeux pâles reflétaient la clarté des bougies du candélabre décorant le centre de la table.

(A suivre)

Grande

50

points coop

par tranche de 10.- d'achat

VENTE de



BLANC

DRAP pur coton écri
165 x 250 180 x 260 200 x 270
980 1180 1680

DRAP pur coton écri
milieu renforcé 180 x 260
1480

DRAP coton blanchi
170 x 250
1280

DRAP percaline unie
jaune - rose - ciel - turquoise
160 x 250
980

DRAP percaline unie
qualité lourde
or - jaune - rose - turquoise
160 x 250
1180

DRAP de dessus
bordure tissée couleur
bleu/rose - vert/jaune
170 x 250
1480

GARNITURE percale couleur
rose - ciel - vert - jaune
TAIE 60 x 60 65 x 65
590 650
TRAVERSIN 60 x 90 65 x 100
830 880
FOURRE 120 x 160 135 x 170
2280 2380

GARNITURE BASIN BLANC
TAIE 60 x 60 65 x 65
390 425
TRAVERSIN 60 x 90 65 x 100
550 590
FOURRE 120 x 160 135 x 170 150 x 170
1580 1680 2380

GARNITURE basin multicolore
TAIE 60 x 60 65 x 65
550 580
TRAVERSIN 60 x 90 65 x 100
680 750
FOURRE 120 x 160 135 x 170
1980 2080

GARNITURE damassé blanc
TAIE 60 x 60 65 x 65
620 650
TRAVERSIN 60 x 90 65 x 100
790 880
FOURRE 120 x 160 135 x 170 160 x 170
2380 2580 2980

GARNITURE percale
dessin provençal
DRAP 170 x 260 **2580**
TAIE 65 x 65 **880**
TRAVERSIN 65 x 100 **1180**
FOURRE 135 x 170 **37.-**

«GOLDEN DREAM»
la garniture de lit idéale
50 % térylène 50 % coton
ne se froisse pas
n'exige aucun repassage
répulsif à la saleté
2 fois plus durable
DRAP 170 x 250 **3980**
TAIE 65 x 65 **1180**
TRAVERSIN 65 x 100 **1680**
FOURRE 135 x 170 **4980**

TAIE SIMPLE
pur coton blanchi
60 x 60 65 x 65
390 490

TRAVERSIN 60 x 90 65 x 100
630 680

TAIE portefeuille
65 x 65 **490**

TRAVERSIN 65 x 100 **680**

GARNITURE ÉPONGE
couleur

LAVETTE 27 x 27 **1.-**

LINGE 45 x 90 **380**

DRAP DE BAIN 90 x 140 **1080**

GARNITURE ÉPONGE
bouquet de roses
sur fond couleur

GANT 14 x 20 **120**

LAVETTE 30 x 30 **145**

LINGE 50 x 100 **590**

DRAP DE BAIN 100 x 150 **1980**

GARNITURE ÉPONGE UNIE
rouge - turquoise - vert - gold

GANT 14 x 20 **130**

LAVETTE 32 x 32 **120**

LINGE 50 x 90 **450**

DRAP DE BAIN 100 x 140 **1390**

ESSUIE-SERVICES
mi-fil 50 x 90 **150**

ESSUIE-SERVICES
mi-fil écossais 50 x 90 **280**

ESSUIE-MAINS
mi-fil 50 x 87 **280**
48 x 88 **170**

LINGE nid d'abeille
blanc 50 x 86 **295**

50

points coop

par tranche de 10.-
d'achat

timbres coop
ou 5 % rabais

La Cité

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

116^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Année record à l'Aéro-club du Val-de-Travers Un meeting marquera le 10^{me} anniversaire de sa fondation

1970 est une année qui fera date dans les annales de l'Aéro-Club du Val-de-Travers, un nombre record d'heures de vol ayant été accompli. En effet, l'an passé, les trois avions du Club ont volé pendant 382 heures sans incident, soit une augmentation de 7,9% par rapport à 1968. La distance parcourue par les pilotes du Vallon représente plus de 62.000 kilomètres.

Ce magnifique résultat est dû, d'une part, au merveilleux automne dont nous fûmes gratifiés et, d'autre part, à l'enthousiasme et au dynamisme d'un club qui s'apprête à fêter cette année, son 10^{me} anniversaire. En effet, il y a eu le 8 octobre 1971, que l'aérodrome du Val-de-Travers était inauguré. Cet anniversaire sera célébré avec éclat par un meeting qui se déroulera en septembre.

DEUX NOUVEAUX «COMMANDANTS DE BORD»

Au chapitre de l'école, deux élèves, MM. F. Houriet et A. Krügel, ont obtenu la licence de pilote privé. Ils sont respectivement les 17^{me} et 18^{me} élèves formés au Val-de-Travers. Actuellement, ces nouveaux «commandants» suivent un cours de radio-téléphonie organisé par le Club neuchâtelois d'aviation avec lequel l'Aéro-Club du Val-de-Travers collabore étroitement sur le plan de la formation des pilotes.

En automne, MM. Cattaruzza, Baras, et Vogelsang ont réalisé, seuls, leur premier vol. Ils sont suivis par leur pas négliger la théorie qui augmente la sécurité de vol et initie les néophytes aux mystères de l'aérodynamisme, de la navigation aérienne, de la météorologie, sans oublier la connaissance des avions. Dans cette optique, un cours a lieu chaque mercredi soir à 19 heures, à Couvet, permettant aux participants de passer la licence théorique de pilote privé le 29 mai 1971, même si les candidats n'ont encore jamais volé!

AÉRODROME DOUANIER

Cette année, la flotte du Club sera à nouveau constituée d'un Jodel, biplace, d'un Morane Super-Rallye quadriplace pour la balade, ainsi que d'un Piper pour l'école de base. A noter que le Jodel, toujours en service, est un vétéran en parfait état de vol, puisqu'il s'agit de la première machine acquise par les fondateurs du Club. Le Super-Rallye, acheté en 1966, sera prochainement équipé d'instruments de radio-navigation.

Quant au Piper, il est au Val-de-Travers depuis 1963. Cet appareil, plus bruyant et facile à piloter, a fait ses preuves dans les écoles d'aviation et sa renommée n'est plus à faire; il est encore régulièrement utilisé par six élèves-pilotes qui ne tarderont pas

à le imiter. Fait réjouissant: on vient du Bas apprendre à voler au Vallon, où les «bleus» trouvent une excellente camaraderie... Mais pour un futur pilote, il n'y a pas que les heures de vol qui comptent. Car, il ne la Confédération pour la formation de base des futurs pilotes militaires et de ligne.

Concernant le terrain de Môtiers, la direction générale des douanes et l'Office fédéral de l'air viennent de l'élever au rang d'aérodrome douanier pour les avions qui y sont stationnés. Ainsi, il sera désormais possible, moyennant certaines formalités, de gagner directement l'étranger de Môtiers. Cette mesure, qui honore le Val-de-Travers, permettra certainement de développer le trafic vers la France voisine. Par ailleurs, témoignant de la parfaite entente qui règne dans les milieux aéronautiques neuchâtelois, les avions du Club qui se posent sur l'aéroport régional des Eplatures, en provenance de Colombier ou de Môtiers, ne paieront désormais plus de taxe d'atterrissage.

L'assemblée générale a été fixée au vendredi 5 mars 1971, à l'Hôtel de ville de Môtiers. Elle donnera le coup d'envoi d'une saison que nous souhaitons pleine de satisfactions aux nombreux amateurs de l'aviation sportive du Vallon. Del.

IL Y A 125 ANS L'AREUSE FAISAIT DÉJÀ DES SIENNES

Dans son journal, Samuel Perrinquet, instituteur et agriculteur, notait pour les mois de décembre 1845, les événements suivants:

Le 1^{er}, Louis a mené un char bagage depuis les hauts de Oeuillons à Coffrane pour Jean Hugli. Le 2, on a planté les arbres à la grande route. Le 6, Louis a été chez Jean Ramseyer pour la maman qui n'allait pas bien. Du 7 au 13, temps pluvieux et doux.

Le 9, on a entré à Noiraigue un enfant de 5 à 6 mois à Henri Duvanel. Du 13 au 14, sept à huit pouces de neige sont tombés. Le temps se remet au froid. Le 15, Frédéric Robert a amodié le crépond. Le 16 et le 17, il est tombé une si grande quantité de pluie que les eaux se sont tout à fait débordées. La rivière a passé le pont de Travers. Elle n'avait pas été aussi élevée depuis 1817.

Pendant le courant de cette semaine, les garçons ont fini de battre et vanner les graines du printemps. Et c'est aussi à cette époque que M. Borel, pasteur, a été bien malade de la petite vérole. On en a souvent désespéré. Il a été remplacé par M. Berthoud, diacre. Le 21, nous sont venus deux batteurs, François Blanc et Luc Perrinquet. Le 25, on a chanté à Travers des cantiques pour la première fois.

Le 28, dimanche, j'ai été depuis Noiraigue chez Jean Ramseyer chercher de la graisse pour la maman. Le 29, Auguste Montandon, de Précourret, est venu nous aider à battre. Ainsi nous avons trois batteurs. Et l'année s'est terminée par un temps humide...

Le projet d'horaire des CFF suscite de nombreux remous aux Verrières

De notre correspondant:

Le projet d'horaires des CFF est actuellement à l'enquête et ceci jusqu'au 7 janvier. Des modifications ou des demandes de modifications peuvent être formulées au poste de gendarmerie de Môtiers qui tient un registre ouvert à ce sujet. Depuis 1969, les horaires sont établis pour une période de deux années. La prochaine période entrant en vigueur débutera le 23 mai 1971 et se terminera le 2 juin 1973. La ligne du «Franco - Suisse» connaîtra de nombreuses modifications dans la circulation des trains omnibus, la circulation des trains directs internationaux restant inchangée par rapport à l'horaire actuel.

Si certains trains ont été justement adaptés au besoin du public, il est toutefois regrettable de constater que dans le service frontalier, les relations

sont encore diminuées. Ainsi, de Pontarlier aux Verrières, le dernier départ du Haut-Doubs, aura lieu à 16 h 39, le train arrivant aux Verrières à 16 h 51 et ceci le samedi seulement. Le train partant de Pontarlier à 18 h 05 pour arriver aux Verrières à 18 h 16 circulera comme jusqu'aujourd'hui, mais retardé de 4 minutes, sauf le samedi. Or, c'est le samedi que ce train est le plus fréquenté! Il importe de revoir ce problème, car bien des usagers seront lésés. L'«Intercity» Paris - Berne de fin de soirée ne s'arrêtera toujours pas aux Verrières; ne serait-il pas possible d'obtenir un arrêt à la demande? Ce qui rendrait de nombreux services aux habitants de la localité. Les Verrières regrettent aussi la limitation du train 2477 partant de Neuchâtel à 19 h 36 et qui s'arrête à Travers, car en fin de semaine, il serait bien apprécié dans cette région isolée.

Trafic ferroviaire pendant les fêtes

(c) Le trafic ferroviaire a été assez calme durant les fêtes de fin d'année. Aucun train spécial de voyageurs n'a circulé sur la ligne du «Franco-Suisse», ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Les trains internationaux réguliers furent bien fréquentés. Au début de l'année, les trains en provenance de France connurent des retards assez importants.

Rentrée scolaire

(c) Demain, les élèves des écoles primaires, préprofessionnelles et secondaires rentreront en classe pour entamer le dernier trimestre de l'année scolaire.

Carnet de deuil

(c) La population a été douloureusement frappée par le décès des suites d'une pénible maladie, de M. Gabriel Girardin, âgé de 71 ans. Le défunt fut longtemps fromager et lauréat apprécié des Verrières, où il ne comptait que des amis et où il habitait depuis 43 ans. Les derniers devoirs lui seront rendus mardi après-midi, au temple de Meudon.

Disparition tragique

(c) Mme Jacqueline Cappi-Fatton, jeune maman de moins de trente ans, décéda tragiquement en portant secours à deux de ses enfants lors d'un incendie à Trient (Valais), n'est autre que l'aînée d'une famille honorablement connue, celle des époux René Fatton, à la V-Jeanneur sur les Verrières. Au village, chacun est consterné par ce drame qui prive quatre bambins de l'affection d'une mère.

Parchemin souvenir

(c) Le Conseil communal vient de recevoir une délégation française conduite par M. André Pares, sous-préfet de Pontarlier. Le syndicat des eaux de Joux a remis un parchemin-souvenir, rappelant que le 19 décembre 1970 fut solennellement mise en service la station de pompage du lac de Saint-Point et signé le contrat franco-suisse de fourniture d'eau potable.

Ce parchemin porte les signatures de MM. Edgar Faure, député du Doubs, André Pares, sous-préfet de Pontarlier, Emile Lambert, président du syndicat, Jacques Béguin, conseiller d'Etat, et Willy Dumoni, président des Verrières. Décoré avec goût, il est l'œuvre de M. Montandon, un Suisse résidant à Pontarlier depuis cinquante ans! Ce parchemin a été placé au bureau communal.

FLEURIER

Camp de ski

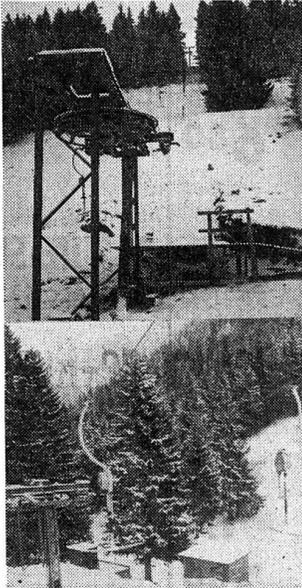
(c) Les élèves du collège primaire et des classes préprofessionnelles de Fleurier se rendront à un camp de ski à Grindelwald, le premier samedi de février.

BUTTES — BUTTES

Etat civil de décembre

(sp) En décembre, on n'a enregistré ni naissance, ni divorce et ni décès à Buttes. Deux mariages ont été célébrés, le 11 celui de Heinrich-Emile Fischer et de Nelsy-Eva Maire et le 21, celui de Aimé-Léon Appy et de Monique Bernaudat. Il y eut deux publications de mariage.

De nouveaux téléskis



Les installations du T.B.R.C. ne fonctionnent pas encore, bien que tout soit prêt à accueillir les skieurs. La couche de neige, insuffisante, atteint 10 cm à Buttes (alt. 770 m) et environ 15 à 20 cm à la Robella (1200 m). Cette situation a été fortement ressentie par les responsables du T.B.R.C. et surtout chez les skieurs qui pensaient pouvoir pratiquer leur sport pendant les fêtes.

Si, il y a douze mois, la neige était abondante à cette même époque et la construction des installations encore non achevée, cette année la situation est exactement inverse. Le téléski et les quatre téléskis (dont deux nouveaux) sont prêts à fonctionner mais l'élément principal fait défaut. L'inauguration des téléskis des Lisières et du «Mignon-Robella» aura lieu le 16 janvier. En attendant, chacun espère que la neige tombera en quantité suffisante pour que la «saison» puisse commencer rapidement. (Avipress Fy)

LES SPORTS AU VALLON

Les résultats des coureurs de Vallon lors des concours à la Brévine

De notre correspondant:

Les courses de fond du «Régional» du Val-de-Travers, groupement dont font partie les Ski-clubs du Vallon et de la Brévine, se sont déroulées, dimanche après-midi, au lac des Taillères. La glace une fois mise à jour par le passage du chasse-neige, les patineurs ont trouvé de quoi pratiquer leur sport favori! Les organisateurs de ce championnat de fond ont ainsi fait d'une pierre deux coups!

Le succès des courses fut complet; les spectateurs vinrent nombreux. On aurait souhaité qu'ils fussent moins parcimonieux dans leurs applaudissements, mais le froid était si vif qu'il était difficile d'être exubérant!

TROP DE DÉFECTIENS

Sur 194 inscrits, 156 «fondeurs» ont pris le départ de ces courses. Le «déchets» représente donc 20% environ. C'est beaucoup trop! Et cela complique le travail des organisateurs. Parmi les 38 déflectiens enregistrées, seule une petite moitié des concurrents absents s'étaient fait excuser. Il y a là un problème dont la Fédération suisse de ski devrait se préoccuper et ce sans-gêne mériterait des sanctions.

UNE FILLETTE SE DISTINGUE EN OJ

Karine Schick, de la Brévine, a pris la 9^{me} place en catégorie OJ. II, reléguant derrière elle une dizaine de garçons de son âge. Par ailleurs, deux filles ont pris le départ en catégorie OJ I, toutes deux sont membres du Ski-club Malleray - Bévilard. Une soixantaine d'OJ se sont livrés une lutte sans merci sur les deux kilomètres du parcours tracé à leur intention. La relève semble être assurée au sein du Giron jurassien et spécialement au canton de Neuchâtel.

CHAMPIONS DU VAL-DE-TRAVERS

Le titre de champion du Val-de-Travers a été décerné aux sportifs ayant réussi le meilleur temps de leur catégorie respectivement et qui sont membres d'un Ski-club faisant partie du groupement régional. La distinction est allée à Francis Matthey, La

Brévine, cat. OJ I; Laurent Québatte, Cernets - Verrières, cat. juniors; Fritz Keller, Cernets - Verrières, cat. seniors, élite et vétérans; Cosette Québatte, Cernets - Verrières, cat. dames.

QUELQUES RESULTATS

Parmi les résultats, on relèvera ceux de quelques-uns des coureurs du Vallon: en cat. OJ I: 4^{me} Jean-Pierre Rey; 15^{me} Pierre-Eric Rey; 24^{me} Gérard Mayoraz. En cat. OJ II: 1^{er} André Rey; 3^{me} Clau-

de Barraud; en cat. juniors: 4^{me} Laurent Québatte; 10^{me} Marcellin Garin; 24^{me} Roland Keller; 30^{me} Albert Amstutz. En cat. dames: 1^{re} Cosette Québatte. En cat. seniors-élite et vétérans: 2^{me} Fritz Keller; 5^{me} Jean-P. Junod; 7^{me} Willy Junod; 20^{me} Raymond Junod; 34^{me} Denis Gysin, vétérans, tous des Cernets - Verrières; 39^{me} Jean-Pierre Zürcher, vétérans (Couvét); 42^{me} Roger Muller (Couvét); 43^{me} Otto Haldi (Cernets - Verrières); 47^{me} Jean Haldi (Cernets - Verrières); 55^{me} Georges Moutter, vétérans (Couvét).



Francis Matthey, de la Brévine, 1^{er} des OJ, et champion OJ.
(Avipress - Fy)

Les tragédies de la route au Val-de-Travers

Comme nous le relevions lundi, le drame de la Clusette est le plus sanglant enregistré au Val-de-Travers depuis plusieurs décennies. Il faut remonter à un demi-siècle pour trouver, dans les annales, une tragédie de la route de cette ampleur. C'était dans la côte de Rosières, au lieu-dit le Jorat. Un car postal, dont les freins avaient lâché, sortit de la chaussée et quatre voyageurs furent tués.

Au cours des deux derniers lustres, la circulation ayant pris des proportions considérables, les accidents se sont multipliés. Deux habitants de Couvet trouvèrent la mort sur une route verglée près de Travers. Et puis, ce fut en descendant du Mont-des-Verrières, un conducteur, sa fille et sa mère trouvèrent la mort: le véhicule dans lequel ils avaient pris place ayant dévalé la forét.

MYSTÈRE

L'année 1968 devait être des plus néfastes. En effet, le dernier samedi de juillet, en pleine nuit, un Verrisan était écrasé sur la route cantonale au quartier du Crêt. Huit semaines après, un accident presque semblable avait lieu aux Bayards, où un septuagénaire trouvait la mort à cent mètres de l'hôtel où il avait passé la soirée.

NOIRAIGUE

Etat civil de l'année

(c) Au cours de l'année 1970, l'officier de l'état civil a procédé à la célébration de trois mariages et à l'inscription de quatre décès. Si aucune naissance n'a été enregistrée, 3 enfants sont nés à l'extérieur de la commune et 2 personnes sont décédées en dehors de la localité. Au 31 décembre 1970, le registre des familles comptait 1139 feuillets.

Dans les deux cas, malgré les recherches faites par la police en Suisse et à l'étranger, il fut impossible de découvrir le ou les fauteurs. Le mystère reste toujours entier...

Deux mois plus tard, deux jeunes Italiens, venant à pied de Môtiers à la fin d'une soirée, étaient fauchés et tués par une automobile. Enfin, un jeune Allemand perdait la vie dans les gorges de Noiraigue.

ÉPOQUE HÉROÏQUE

Un accident avait aussi conterné il y a cinquante ans. Un commerçant de Fleurier, accompagné d'un ami, avait perdu le contrôle de sa machine sur la route Fleurier-Boveresse et s'était jeté contre un poteau. Les deux hommes furent tués. Enfin, à l'époque héroïque de l'automobile, où les premiers Fleurians à posséder un tel engin furent Melchior Keusch, Louis Jeanneret, Verdant et Paul Lebet dit «le Doré», ce dernier fut l'une des premières victimes, au Val-de-Travers, de la «route rouge».

Paul Lebet, propriétaire du «Grand garage Franco-Suisse», appartenait à conduire au Dr Louis-André Dubois, médecin à Fleurier. Lors d'une course d'instruction à laquelle participaient la femme et le fils de la victime, on se rendit à Longeauge. Au retour, le Dr Dubois prit le volant. A la Gravette, près de Buttes, le Dr Dubois tenta de sortir le véhicule d'une ornière. Cette brusque manœuvre précipita la voiture dans la rivière où elle se retourna fond sur fond. Le Dr Dubois, sa femme et Paul Lebet furent retirés de l'eau sans vie. Seul l'enfant avait miraculeusement échappé à la catastrophe.

Cet accident frappa vivement l'imagination — de vieux habitants de la région en parlent toujours — en raison de la personnalité des victimes et des circonstances dans lesquelles il se produisit il y a bientôt 60 ans, alors que l'on ne connaissait pas, hélas, le bienfait des routes asphaltées. G.D.

L'HOMME DANS LE TEMPS VIVRE, C'EST AVANCER

Noël, avec son doux mystère s'est effacé; les bougies se sont éteintes, les désirs des enfants ont été comblés. Les lumières, les guirlandes ne sont plus qu'un beau souvenir scintillant.

La route est là, nous invitait à y marcher dans des jours dont nous ignorons la couleur comme ce qu'ils apportent de joies ou de difficultés. Nous avons pris pied dans 1971; on peut oublier momentanément ses soucis, ses devoirs et ses obligations, mais la vie étant une progression continue, rien n'est définitivement acquis, il faut sans cesse recommencer, avancer.

Avancer, sans trop regarder en arrière, mais en regardant au but, à l'essentiel, à l'éternité.
«Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup lu pour savoir vivre... Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup appris. Il faut savoir souffrir seul sans bruit, il faut savoir donner presque tout, et glisser dans la main d'autrui ce qu'on aurait voulu garder dans la sienne.» Vivre et avancer; avancer parce qu'il faut ajouter notre effort individuel à l'effort collectif, parce qu'aucun projet n'est trop insignifiant, trop utopique, trop misérable si, tous, nous mettons à la faire grandir et briller notre ardeur et notre confiance. Vivre, c'est avancer en apprenant à comprendre; avancer et choisir, puis accepter, et

avancer encore pour savoir vivre et se préparer à mourir.

Préparez ce qu'est la route, qu'importe comment nous considérons le temps; nous pouvons être les esclaves ou les alliés de ce «maître» puissant! Une heure peut devenir une source de richesses, alors que des semaines, des mois et des années peuvent demeurer, à l'image du désert, une absence infinie. Ce qui importe n'est pas ce qu'est notre vie, mais ce que nous en faisons, et ce que nous en offrons aux autres.

Avancer implique d'abord un départ, et un départ un choix. Choisir le but de la course, et quels seront nos compagnons de voyage, notre matériel spécialisé. Toute expédition requiert des préparatifs minutieux bien étudiés; la vie est faite de beaucoup d'expéditions successives, dirigées vers un point choisi, un but, une réalisation entrevue, souhaitée. Pour l'atteindre, il faut vivre, avancer... il faut partir! Partir en abandonnant tout ce qui pourrait nuire à la bonne marche de notre expédition; et cet abandon exige quelquefois de grands sacrifices, habitudes que nous sommes à notre confort, autant moral, hélas! que matériel.

Vivre... c'est avancer en acceptant les risques que comporte notre voyage et les difficultés inhérentes à toute existence humaine.

Anne des Rocailles

TRAVERS

Volumineux registre des familles

Proportionnellement à sa population, la commune de Travers est parmi celles du canton qui a le plus grand nombre de feuillets ouverts au registre des familles. En effet, au 31 décembre dernier, on en comptait 3538, soit 43 de plus qu'en 1969, à la même époque.

Les communications destinées au registre des familles ont été durant les douze derniers mois de 202 contre 197 en 1969. Il a été procédé à 65 (58) publications de mariage. Le total des naissances a été de 20 (augmentation: 6), celui des mariages de 14 (moins 1) et celui des décès de 19, soit 2 de plus qu'en 1969.

Etat civil de décembre

(sp) A Travers, en décembre, il ne s'est produit aucune naissance et aucun décès. Les publications de mariage ont été au nombre de deux. Un seul mariage a été célébré le 11 décembre, celui de Daniel-Pierre Ruffieux, et Simone-Rolande Bonin, Française.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Succès d'une vente

(c) Grâce aux élèves de la classe supérieure de la Côte-aux-Fées, le produit de la vente de décembre des timbres et cartes Pro Juventute s'élève à 2445 francs, représentant 1400 timbres de 10 c., 1300 de 20 c., 1400 de 30 c., 750 de 50 c., 75 carnets de timbres, 98 séries de cartes de vœux et 12 enveloppes spéciales.

CARNET DU JOUR

Médecin et pharmaciens habituels.

AVIS TARDIFS

Fr. 220 par millimètre de hauteur

Mercredi 6 et vendredi 8 janvier 1971, à 20 heures

PRIÈRES de l'Alliance évangélique de la semaine universelle à TRAVERS, salle de la cure

BIBLIOGRAPHIE

Maximilirn Rubel

PAGES DE KARL MARX

1. Sociologie critique

2. Révolution et socialisme

(Petite bibliothèque Payot)

Dans cette anthologie (deux tomes), le lecteur réentend la voix du penseur révolutionnaire que la glorification tapageuse, l'idéologie politique et la mythologie du triomphe s'évertuent à étouffer. Responsable de ce choix, Maximilirn Rubel se range parmi les défenseurs obstinés des postulats fondamentaux d'un enseignement que le marxisme des tréteaux érigés en doctrine de parti et en religion d'Etat, s'acharne à oblitérer.

Le premier volume est divisé en trois parties: fragments autobiographiques, la conception matérialiste de l'histoire, la fonction historique du capitalisme. Le second tome comprend, outre un avant-propos, deux parties: la mission du prolétariat, la cité socialiste. On trouvera, d'autre part, une brève chronologie de la vie et de l'œuvre de Marx à la fin du second volume.

P. H. Chombart de Lauve

IMAGES DE LA CULTURE

(Petite Bibliothèque Payot)

Notre société tend à faire éclater de nos jours la conception traditionnelle de la culture conçue comme un patrimoine réservé à une élite intellectuelle. Mais doit-elle pour autant considérer la culture comme un bien de consommation, une marchandise à traiter au même titre que les autres en termes de rentabilité? Les études réunies dans ce volume s'efforcent de clarifier différents aspects de cette question. Chacune recherche, au-delà de l'analyse des comportements, à quelles images et représentations, à quels intérêts et aspirations réels est liée, dans les diverses couches de la population, la notion de culture.



... à Tell enseigne

Faisant flèche de tout bois, Marlène Bellios et ses «complices» a choisi de lancer quelques traits à notre bon vieux Guillaume Tell. Notre symbole, notre héros, notre Grand Homme, le voilà saccagé, piétiné, nous ne commettrons pas la bêtise de dire par des mains sacrilèges.pire que cela, notre Guillaume n'a jamais existé, il n'est pas «historique», il est légendaire, mythique. Pis encore, il serait Scandinave. Sur un ton désinvolte, moqueur, voire même ironique et cynique, les réalisateurs de «Correspondances» ont totalement démythifié, dépoétisé et amoindri ce Tell que nous nous plaignons envers et contre tout à faire nôtre.

Nous sommes attristés, déçus, non pas tant par le sacrilège, il y a bel et bien la lurette que les écoles enseignent l'histoire de notre Guillaume comme une légende, mais c'est le cynisme, c'est les airs de grand-intellectuel-qui-on-ne-la-fait-plus. C'est aussi ce choix d'œuvres volontairement mauvaises ou mal interprétées, afin de ridiculiser davantage, qui nous choque et nous exaspère.

Le Père Noël, presque personne n'y croit plus. Peut-être, l'auteur de ces lignes et encore... si peu. Et pourtant, en chocolat, en pain d'épices, en images et même en chair et en os, déambulant dans les rues, le Père Noël est présent. Et combien d'autres légendes, combien d'autres mythes!

G.-A. M.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE AU THÉÂTRE ABC

Claude Ogiz et les «Quidams» ou l'alternance du bon et du moins bon

De notre correspondant :
Un spectacle de fin d'année, pour chaque directeur de salle, représente une gageure qu'il faut tenir. Il s'agit en fait de gens qui veulent, à tout prix, s'amuser voire apprécier des divertissements à la hau-

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 5 janvier 1971

NAISSANCES. — Catini, Susanna, fille de Luigi, manœuvre, et de Domenica, née Faiazza; Huguenin-Bergenat, Christophe-Charles, fils de Jean-Pierre, employé de banque, et de Madeleine-Simone, née Schwartz; Addor, Stéphane, fils de Jean-Daniel, employé CFF, et d'Arianne-Marguerite-Katia, née Tétaz; Martignelli, Suzanne, fille de Jean-Pierre, plâtrier-peintre, et de Ursula, née Moser; Descloux, Jocelyne-Yvette, fille de Paul-François, magasinier, et de Claudette-Anita, née Bieri; Morabito, Philippe, fils de Pietro-Giuseppe, mécanicien, et de Cosima-Salvatora, née Fotia.

PROMESSE DE MARIAGE. — Huguenin-Vuillemin, René-Edgar, électricien, et Kullmann, Marianne.

DÉCÈS. — Dreier, née Gurtner, Frieda-Emma, née le 8 janvier 1890, Prévoyance 92; Bissegger, née Donzè, Cécile-Lucie, ménagère, née le 18 septembre 1899, épouse d'Eugène-Ernest, Fritz-Courvoisier 29 a; Chatelein, née Reusser, Anna-Berthe, ménagère, née le 2 juin 1877, veuve de Chatelein, Charles-Bertrand, dom. Léopold-Robert 80; Fondini, née Glanzmann, Denise-Monique, ménagère, née le 1er janvier 1936, épouse de Fondini, Roland-Stéphane-Gaëtan, dom. Crêt 1; Maire, Albert-Robert, architecte, né le 21 août 1916, célibataire, dom. Léopold-Robert 79; Recordon, Marcel-Charles, conducteur-typographe, né le 29 juin 1902, époux de Katharina, née Wey, dom. Gentianes 19; Loosli, née Girardin, Ida-Juliette, ménagère, née le 1er février 1883, veuve de Loosli, Frédéric, dom. Sombailles 4 a; Monney, née Ostrini, Alice, ménagère, née le 24 août 1908, épouse de Monney, Alfred-Joseph, dom. Léopold-Robert 51; Bourquin, Roger-Camille, poseur de cadres, né le 25 octobre 1919, époux de Liliane-Edmée, née Monnier, dom. Forges 3; Sandoz, née Zaugg, Mathilde-Hélène, ménagère, née le 15 septembre 1913, épouse de Sandoz, Georges-André, dom. Doubs 127.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE
Tourisme: Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Ouverture 8 h - 12 h 30; 14 h - 17 h 30.
Pharmacie d'office: Coopérative, Pont 6. Des 21 heures, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Corso, 20 h 30: «L'homme orchestre».
Eden, 14 h 45 et 20 h 30: «Le cercle rouge».
Plaza, 20 h 30: «Les caprices de Marie».
Ritz, 20 h 30: «Le gendarme se balade».
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10. Ouverture: 8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h 30.
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
PHARMACIE D'OFFICE. — Coop. Paix 70, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

teur ou légèrement...vêtus! Le théâtre-centre de culture ABC, que dirige avec un enthousiasme jamais mis en défaut M. Huguenin, avait inscrit au programme de cette année deux noms, ou plutôt un groupe et un chanteur. Le public ne fut nullement déçu. Bien au contraire puisqu'il put à la fois découvrir un jeune artiste suisse, lauréat de la grande chance, et un duo qui, véritablement, fut une révélation d'autant plus qu'il venait de la Chaux-de-Fonds.

UN COCKTAIL

Gérald Bringolf au piano, le soliste Henri Von Kaenel, accompagnés pour la circonstance par le contrebassiste Jean-Bernard Siegfried, composaient la joyeuse équipe des «Quidams». Un talent à fleur de scène et une présence aussi distinguée qu'efficace, des textes et musiques de l'un ou de l'autre des compères, de la fantaisie, voire un humour des plus féroces, et vous obtenez en agitant le tout, un cocktail de Gilles et Urfer (dont ils s'éloignent de plus en plus), un petit quelque-chose des quatre barbus et trois bons quarts de «Quidams».

Une recette qui, pour la première fois dans une salle de spectacles permet de petit quelque chose d'indéfinitissable. Le même que nombre de Chaux-de-Fonniers ont ressenti en découvrant le clown Dimitri sur la piste du cirque Knie. L'impression de ne pas être seuls dans une salle et d'entendre son voisin rire franchement, parce qu'il a du plaisir.

DEUX ROUTINIERS

C'est à la fois peu et beaucoup, mais le programme proposé par les «Quidams» est extraordinaire, car très bien composé et la partie sketches-burlesques alterne avec l'aspect sérieux. «Les Quidams»? Deux routiniers dont l'un s'était déjà illustré avec les benjamins de la chanson et puis avec les «J3» de la chanson. Deux voix sobres, dosées, des textes à thème mais accessibles au public, firent de la première partie de la soirée un spectacle de haute valeur, que nous n'étions plus tellement habitués de suivre, tant il y avait la médiocrité s'installe dans les spectacles.

LA SAGNE

Etat civil de décembre

MARIAGE. — Gurtner, Josiane, mariée à Wutrich, Maurice-Eugène, le 18, à la Chaux-de-Fonds.
NAISSANCE. — Robert, Rachèle, née le 20, fille de François et de Jacqueline-Yvette née Crevoisierat.

DÉCÈS. — Vuille, Marie-Louise, décédée le 25, veuve de Daniel, née en 1880.

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE L'utilisation du sol selon le dernier recensement fédéral de l'agriculture

Les données sur l'utilisation du sol constituent une précieuse source de renseignements pour l'organisation de la mise en valeur des produits agricoles, de même que pour des études de technique agricole, de planification économique et d'aménagement du territoire.

Vu les profondes modifications de structure auxquelles l'agriculture est soumise depuis plusieurs années, les autorités et les organisations professionnelles ont estimé qu'il importait d'étendre le recensement de 1969 non seulement aux cultures, mais aussi à la main-d'œuvre, au cheptel vif et à l'équipement technique des exploitations.

Le bureau fédéral de statistique vient de publier la première partie de cette vaste

enquête (1) consacrée uniquement à l'utilisation du sol.

En voici les principaux résultats: le 30 juin 1969 (date du recensement), la Suisse totalisait 108 millions (en chiffre rond) d'ares (un are = 100 m²) de surface agricole utile, alpages non compris et 148,462 exploitations. Les terres ouvertes s'étendaient sur 25 millions d'ares dont 17,538,467 ares de céréales, 4,635,255 ares de tubercules et de plantes racines, 700,000 ares de légumes.

La surface viticole s'élevait à 1,057,556 ares, celle des cultures fruitières intensives à 600,000 ares en chiffre rond, celle des marais à litière et tourbières à 914,316 ares.

Dans le Jura neuchâtelois Les femmes vivent plus longtemps que les hommes!

(c) La politesse et les bons usages veulent qu'on laisse passer les femmes, en toutes circonstances, mais il est une règle qui tend à se renverser, et qui veut que nos compagnes du Jura neuchâtelois vivent plus longtemps que les hommes. Le cas est déjà significatif à la Chaux-de-Fonds qui compte quatre centenaires, parmi lesquelles aucun homme. Il semble donc que cette coutume s'établisse. C'est ainsi qu'au Locle, il y a 36 doyennes c'est-à-dire des personnes ayant fêté leurs nonante ans l'année passée et sur ces 36, huit hommes seulement manifestent leur présence. A la Chaux-de-Fonds, sur 87 doyennes, il y a seulement 18 hommes. Ce qui donne une moyenne effrayante d'un homme pour cinq femmes environ. La constatation est dure pour le sexe dit fort qui voit là une victoire lui échappant.

Les raisons, certes existent et sont nécessaires pour relever l'honneur de la gent masculine. On parle de climat rude, d'altitude, de travail harassant. Comme si épouses et mères passaient leurs journées uniquement à la cueillette des champignons ou à l'élevage du bœuf vaillant. La réalité serait-elle plus poétique? Après tout, pourquoi pas?

Cependant une chose est à souligner. Le Jura neuchâtelois, de tout le canton, détient les records en longévité. Et ce ne sont pas les quatre centenaires de la Chaux-de-Fonds, ni les deux personnes locloises qui ont fêté leur 96ème anniversaire, qui le contrediraient.

LA SITUATION DANS LE CANTON

Pour le canton de Neuchâtel dans son ensemble, on note les renseignements suivants: surface agricole utile (alpages non compris) 3,134,737 ares dont 2,369,193 ares en zone de montagne. Exploitations: 2,321 dont 1273 en zones de montagne. Terres ouvertes: 435,350 ares (1334 exploitations) dont 133,392 ares en zone de montagne. Surface en céréales: 354,782 ares, dont 118,175 ares en zone de montagne (exploitations 1086 au total). Céréales panifiables: 207,115 ares. Céréales fourragères: 147,667 ares. Tubercules et plantes racines: 32,614 ares, dont 25,973 ares de pommes de terre, 2825 ares de betteraves sucrières. Prairies artificielles: 219,188 ares. Prairies naturelles: 1,668,109 ares. Cultures fruitières intensives: 6978 ares. Vignes: 51,546 ares. Marais à litière et tourbières: 7069 ares.

CULTURES FOURRAGÈRES

On a recensé au milieu de l'année 1969 dans le canton 2,765,202 ares de surface agricole utile consacrée aux principales cultures fourragères (2322 exploitations) dont 249,795 ares de prairies artificielles et champs de plantes fourragères, 1,668,109 ares de prés naturels et 847,298 ares de pâturages.

CÉRÉALES

Sur les 435,350 ares de terres ouvertes ont été recensés 354,782 ares de céréales pour le grain dont 114,992 ares de froment d'automne, 51,054 ares de froment de printemps, 37,120 ares de seigle d'automne, 2179 ares de seigle de printemps, 1770 ares de méteil de céréales panifiables, 5041 ares de maïs pour le grain, 22,577 ares d'orge d'automne, 105,384 ares d'orge de printemps et 12,476 ares d'avoine.

CULTURES SPÉCIALES

En été 1969, on a dénombré dans le canton 37 exploitations (6978 ares) s'occupant de cultures fruitières intensives: 653 exploitations s'occupaient d'une superficie de vigne atteignant 51,546 ares dont 13,090 de cépages rouges, 38,456 ares de cépages blancs.

LÉGUMES DE PLEINE TERRE

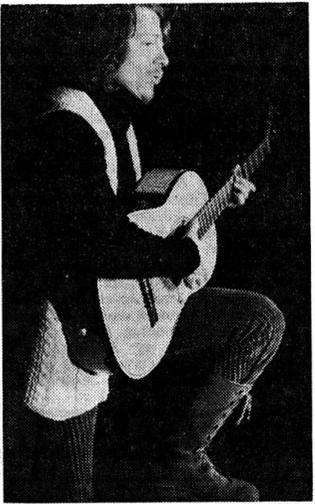
La superficie consacrée à la culture des légumes atteignait 5700 ares (56 exploitations) dont 3 d'artichaux, 3 de céleris à blanchir, 471 de choux-fleurs, 69 de choux à choucroute, 223 de haricots nains, 55 d'endives, 313 de fenouils, 58 de concombres-cornichons, 559 de carottes, 181 de céleris, 532 de laitues pommées, 185 de laitues romaines, 498 de poireaux, 219 de doucettes, 164 de choux-pommes, 93 de betteraves à salade, 226 de chicoues scarole, 124 d'oignons, 246 d'épinards, 29 de choux pommés, 226 de choux frisés et 38 de courgettes.

J. de la H.

(1) Statistique de la Suisse, 450me fascicule. Recensement fédéral de l'agriculture du 30 juin 1969. Bureau fédéral de statistique, Berne.

remarqué s'impose pourtant. Ogiz, sans être pris de court sur scène, manque pourtant d'une certaine aisance. Chose en soi naturelle, mais il suffit de quelques chansons, d'un public qui vit, pour que ce jeune chanteur se laisse aller. Enfin, son spectacle est en soi mal composé. Il lui manque la présence d'un peu de fantaisie pour doser l'effet de textes plus difficiles. Une présentation plus appropriée des œuvres ne nuirait nullement à la soirée. Ce sont quelques remarques qu'il fallait relever, tant il est vrai que l'on a craint un instant que Claude Ogiz ne s'arrête en chemin. Sur une révolte qui ne débouchait nullement sur le rire. Alors qu'il peut s'en rendre si facilement maître...

PH. N.



Cheveux longs, barbe fine et une guitare... (Avispress - Girardin)

A la Guilde du film «17e parallèle»: témoignage poignant

Joris Ivens est probablement le plus grand documentariste de notre temps. Sensibilisé aux problèmes sociaux avec «Zuyderzee», hommage de commande à la fameuse digue, puis rejeté par ses compatriotes après «Borinage», reconstitution d'une grève, il se voit contraint de s'expatrier dans les années 30. Désormais, il se retrouvera caméra au poing, au rendez-vous de tous les combats que se livrent les hommes, souvent pour leur plus grande confusion, plus rarement pour le progrès de la justice. Il ne restera indifférent à aucun continent, méritant bien par là son surnom de «Hollandais volant».

Des fronts d'Espagne à ceux d'Indochine, il n'est guère de champs de bataille qui n'aient suscité son témoignage. Après un séjour en Union soviétique, il est invité aux Etats-Unis en 1936, où il se lie avec les milieux intellectuels. C'est d'ailleurs grâce à leur aide et notamment celle d'Hemingway et de Dos Passos, qu'il pourra réaliser un film sur la guerre d'Espagne, «Terre d'Espagne». Puis, après l'agression japonaise contre la Chine, c'est cet immense continent qui sera l'objet d'un reportage qui sera l'objet d'un reportage comme tant d'autres cinéastes américains à l'effort de guerre, en réalisant un film sur l'importance du front russe, puis un autre sur l'ennemi japonais, interrompu en cours de travail sur ordre de l'état-major avant la fin de la guerre. A l'issue de celle-ci, c'est un document sur l'Indonésie, qui lui vaut de nouvelles remontrances de la part du gouvernement hollandais.

Mais Ivens possède aussi une âme de poète et renoue avec l'esprit de ses deux premiers films «Le Pont» et «La Pluie», en réalisant en collaboration avec Georges Sadoul, «La Seine a rencontré Paris». Il contribue également à l'éclosion de jeunes cinématographes à Cuba, au Chili et au Mali. Enfin, c'est la grande aventure vietnamienne avec «Le Ciel et la terre», «Le 17me Parallèle» et «Le Peuple et ses Ju-

sils», film sur la guerre du Laos. Comme on le voit, une vie tout entière consacrée à un militantisme authentique, dont la sincérité ne saurait être mise en doute, même si l'on ne partage pas toutes ses motivations.

TÉMOIGNAGE D'ABORD

Si l'on en croit les critiques, «Le Ciel et la Terre» est une œuvre d'inspiration quelque peu manichéenne, tout à la gloire du peuple vietnamien résistant héroïquement aux Américains criminels selon la formule consacrée. Heureusement, rien de tel avec «Le 17me Parallèle», témoignage admirable qui se refuse à faire pleurer les gens sur le Vietnam, mais les invite au contraire à la réflexion. Ivens se borne à montrer, sans démontrer, la vie quotidienne d'une petite communauté nord-vietnamienne à quelques pas de la ligne de démarcation. C'est une leçon de courage à peu près sans égale que nous donnent ses habitants, car il est ici moins question de battre en brèche l'impérialisme américain, «idéologiquement parlant», que de survivre à un état de fait, à savoir les bombardements incessants. Joris Ivens révèle l'ingéniosité d'un peuple qui se terre pour se préserver de l'enfer du ciel. Aux villes ruinées de surface, se sont substitués des réseaux de souterrains. Mais on assiste aussi aux scènes émouvantes du repiquage du riz dans le sordid bourdonnement omniprésent, pareil à la ronde d'anges de la mort.

Curieusement, ce témoignage remarquablement maîtrisé dans sa forme se trouve aux antipodes d'un cinéma typiquement révolutionnaire. Car en dépit de la sympathie manifeste qu'éprouve Ivens à l'égard des Nord-Vietnamiens et de leur combat, rarement l'absurdité de la guerre, pourtant ici pleinement assumée, ne fut mieux saisie. Derrière le fait brut des horreurs de la guerre à peine suggérées, se dissipent les idéologies les mieux ancrées en vaines fumées, pour céder la place à un humanisme retrouvé et régénéré.

Bl. N.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

1970: une année importante à plus d'un titre pour le Val-de-Ruz

Chacun, au Val-de-Ruz, se souviendra de l'hiver 1969-1970, qui a causé tant de dégâts dans les cultures de céréales puisqu'il a fallu réensemencer les printemps revendu, et de la neige, tellement abondante que les services de la voirie ont travaillé jour et nuit afin de dégager les routes.

Le district a vécu une année riche en événements. Rappelons-en quelques-uns. La forêt du Haut-Val-de-Ruz a été examinée à la loupe par des spécialistes qui ne l'ont pas trouvée en trop mauvais état. Le cheval, les statistiques nous l'indiquent, est toujours à l'honneur et on s'en est rendu compte lors du concours annuel du cheflieu l'été dernier. Saint-Martin attend toujours sa nouvelle poste actuellement en construction et dont l'inauguration est prévue cette année, si tout va bien.

La piscine du bois d'Engollon a connu de belles heures d'affluence. Elle a aussi vécu des moments d'inquiétude lorsqu'il fut question d'organiser, à proximité des bassins, un festival de musique «pop»...

A Villiers, la route à la sortie est du village a été drainée et corrigée afin d'éviter les inondations qui risquent de la transformer en patinoire en hiver et en lac à la fonte des neiges.

Trois chantiers importants ont été ouverts en 1970: celui du collège multilatéral à Cernier, où les bâtiments principaux sont actuellement sous toit. L'utilisation du complexe est prévue pour l'automne prochain. Deuxième chantier, encore à Cernier, celui du collège primaire. Les travaux n'en sont qu'à leur début. Troisième grande ouverture, celle du chantier de la station d'épuration près de la scierie de Saint-Martin. Les récents événements survenus sur ce chantier sont encore présents dans toutes les mémoires. Pour l'heure, les autorités s'inquiètent de savoir ce qu'il adviendra de la station et surtout de connaître le montant de la facture à payer.

La commune de Cernier a ouvert encore un chantier plus modeste, mais important aux Ptes-Royers. Elle a entrepris l'aménagement d'un puits qui doit atteindre la nappe artésienne à moins de 25 mètres. Là sera pompée l'eau qui alimentera Cernier, Fontainemelon, les Hauts-Genèveys et même d'autres communes. L'accident survenu à la station de pompage aura-t-il des répercussions sur la nappe profonde dans laquelle le nouveau puits pompera l'eau? On est inquiet de la réponse qu'il sera possible de donner à cette question dans quelques mois.

Les décès au Val-de-Ruz

(c) Cent quatre décès ont été enregistrés dans le district du Val-de-Ruz durant l'année 1970, c'est-à-dire exactement le même nombre qu'en 1969.

VALANGIN

Le parc de stationnement est ouvert

(c) Après l'achat d'une parcelle de terrain communal située à la Saugle, le foyer paroissial de Valangin a fait aménager un parc de stationnement à côté de la cure; il est maintenant ouvert et prêt à recevoir une douzaine de véhicules. Au printemps, il sera encore agrandi puis goudronné.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier; Pier-8 ovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire: Vot médecin habituel.

MONTMOLLIN

Joueur grièvement blessé

(c) Le gardien G. Kolly de l'équipe de Montmollin-Corcelles a été grièvement blessé au dos, lors du dernier match de championnat et ne pourra plus remettre les patins cette saison. Ce sera un handicap pour ses coéquipiers, mais le gardien Matthey aiguise sa forme pour les rencontres de Sonviller et de Saint-Imier, qui auront lieu à Sonviller en fin de semaine, et à Saint-Imier jeudi prochain. Le dernier match à Fleurier, contre Serrières, a été reporté.

A fin janvier, l'équipe se déplacera à Nendaz et disputera en février la coupe neuchâteloise de 2me ligue offerte par la FAN.

A.S.

Villiers: 20 fr. de bénéfice...

Le Conseil général de Villiers a siégé à sa dernière séance au collège, sous la présidence de M. Robert Perret. Tous les conseillers généraux, les conseillers communaux, et l'administrateur sont présents. MM. Samuel Grau père et Louis Cuhe siègent pour la première fois sur les bancs du Conseil général. Pour remplacer M. Paul Burger, décédé, les nominations suivantes sont faites: vice-présidence du Conseil général, M. Ernest Huguenin; suppléant à la commission financière, M. Albert Barfuss.

Le Conseil général adopte ensuite un article complétant le règlement de police, concernant les dépôts d'ordures et de déchets dans les forêts. L'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées a prié tous ses membres d'adopter un règlement des canaux-égouts. Le Conseil communal soumet dès lors un projet qui est accepté sans opposition après réponses à quelques questions de détail.

BODEVILLIERS

Nouveaux moniteurs

(sp) Les enfants de l'école du dimanche ont été répartis en deux groupes, selon leur âge. Cela nécessitant un grand nombre de moniteurs, Mme Catherine Kneuss et M. Roger Maridor viennent d'entrer en service.

Etat civil de novembre

Naissances: 3. Binni Pasquale-Lino, fils d'Oscar, maçon aux Geneveys-sur-Coffrane, et d'Argentina, née Giansante. 4. Mabillard José-Raphaël, fils de Robert-Laurent, mécanicien à Dombresson, et de Nadège-Pierrette-Andrée, née Galland. 6. Cornu Pascal-Alexandre, fils de Jacques-Philippe, architecte à Pully (VD), et de Marina-Rodica, née Veniamin. 14. Marchese Antonio-Giuseppe, fils de Salvatore, horloger à Cernier, et d'Ana-Armandina, née Branco. 20. Scaglione Domenico, fils de Giovanni, maçon à Colombier, et d'Ernesta, née Pettinato. 24. Modoux Viviane, fille de Jean-Claude, agent Sécurité à Chézard-Saint-Martin, et de Gertrude, née Gillioz. 28. De Lucia Lina, de Vincenza, née Carfora. 30. Giovinazzo Antonio, fils de Giuseppe, horloger à Cernier, fille de Pio, aide mécanicien à Coffrane, et d'Anna-Appollonia, née Lifonso.
Décès: 2. Sandoz, née Zbinden, Marie-Frieda, 88 ans, veuve de Léon-Ernest, à Cernier. 8. Baudois Marie-Juliette, 74 ans, célibataire, à Cernier. 20. Sandoz, née Tripet, Rose-Alice, 96 ans, veuve d'Auguste, à Chézard-Saint-Martin. 23. Dubois Jules-Auguste, 88 ans, horloger retraité, veuf de Lucie-Irma, née Hämmerly, aux Hauts-Genèveys. 25. Colin Charles-Edmond, 80 ans, ancien agriculteur, époux de Marie-Hélène, née Bille, à Serroue-sur-Corcelles (NE).

FRANCE VOISINE

Dancing en feu à Besançon

En moins d'une heure, dans la nuit de lundi à mardi, le feu a détruit le «Pubs», une boîte de nuit de Besançon.

Causé par un court-circuit, l'incendie a ravagé le dancing et le bar peu après l'heure de fermeture, vers 2 heures.

Il a provoqué des dégâts considérables, mais n'a fait aucune victime.

L'établissement avait reçu, il y a moins de deux semaines, l'agrément de la commission départementale de sécurité. (AP).

Après l'incendie de Villers-le-Lac

Nous avons informé nos lecteurs, dans notre dernière édition, de l'incendie qui endommagea une usine de Villers-le-Lac, près du Locle. Nous apprenions hier, qu'à la suite de ce sinistre, une septantaine d'ouvriers étaient réduits au chômage. Cependant, il est probable que les dégâts pourront être réparés assez rapidement et que de ce fait, le travail pourra reprendre dans très peu de temps.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

★ Jusqu'à fin mars 1971	pour Fr. 16.50
★ Jusqu'à fin juin 1971	pour Fr. 31.50
★ Jusqu'à fin décembre 1971	pour Fr. 60.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom: _____

Prénom: _____

No et rue: _____

Localité: _____ No postal: _____

Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

VAUD - VAUD - VAUD

« La protection civile nous concerne tous »

De notre correspondant : Organisée par l'Union vaudoise pour la protection des civils, sous le patronage de l'Union suisse, avec l'appui de la commission romande d'information et des offices fédéral, cantonal et communal de protection civile, une importante exposition s'est ouverte hier dans un grand magasin de Lausanne, en présence de nombreuses personnalités, pour montrer au public à quel point « la protection civile nous concerne tous ».

Première manifestation de cette importance en Suisse romande, dans le domaine de la protection civile, cette manifestation fait suite, à une série d'expositions instructives, notamment la dernière, avec la participation des polices lausannoise et cantonale vaudoise.

UNE NECESSITE

Il est nécessaire que la population soit largement renseignée à la fois sur le but de la protection civile en général et sur ce qui a déjà été réalisé dans ce domaine, en Suisse, dans le canton et à Lausanne, où existe depuis deux ans ce qu'on a appelé un « plan catastrophe » et dont nous avons

parlé en son temps. C'est pourquoi les organisateurs souhaitent que les visiteurs accourent nombreux. En effet, la nécessité d'une protection civile n'est pas encore suffisamment ancrée dans les esprits. Trop de personnes s'imaginent toujours que cette organisation de protection civile ne les concerne pas personnellement. Or, la réalité est tout autre. Le progrès multiple — hélas — les catastrophes. Un organisme de protection civile bien équipé et bien exercé dès le temps de paix ne peut être pleinement efficace que si cette autre catastrophe, la plus grave de toutes : une guerre moderne, atomique et totale, devait s'abattre subitement sur notre pays.

L'exposition, sur 270 m2, montre comment se décompose l'organisation locale de protection civile. Elle indique aussi le rôle des sapeurs-pompiers de guerre, des pionniers, du corps sanitaire, de l'aide aux sans-abris, le dispositif communal d'intervention en cas de catastrophe.

Les instructeurs et moniteurs de l'association cantonale vaudoise des samaritains font des démonstrations de premiers secours et l'on peut voir des films de protection civile, tandis que plusieurs collaborateurs de la pro-

tection civile, renseignent le visiteur. Une vitrine aménagée à l'extérieur du magasin donne les heures de projection des films et des démonstrations.

Enfin, un concours destiné aux jeunes de 10 à 16 ans, avec six questions faciles pour les visiteurs attentifs, est assorti de prix qui récompenseront les meilleurs résultats. L'exposition est ouverte jusqu'au 16 janvier.

Disparition à Lausanne

(c) M. Alexandre Bertholet, 77 ans, Vaudois, sans profession, a disparu de son domicile à Lausanne depuis le 31 décembre. Voici son signalement: taille 1 m 71, corpulence svelte, cheveux blancs, cheveux, yeux bleus, visage large. Traîne le pied droit.

Vêtu d'une veste chemise verte, poches dans le dos, pantalon coton gris, souliers montants noirs, semelles caoutchouc, chapeau gris. Tous renseignements sont à communiquer à la police.

pour dévier le trafic arrivant d'Hermence.

« Nous avons un patrimoine à défendre, a encore déclaré M. Vouga, que nous devons transmettre à nos descendants ».

Représentant la commission fédérale des monuments historiques, M. Pierre Margot, architecte, relève avec pertinence que la ville de Moudon est une entité et qu'elle doit être sauvegardée comme l'église Saint-Etienne restaurée. La Grenette, une fois remise en ordre, aura une valeur plastique certaine dans la cité. D'ailleurs, en cas de restauration, la commune touchera d'importants subsides cantonaux et fédéraux.

M. Soutter et Protti, co-auteurs du projet municipal, donnent encore des explications complémentaires, puis les participants se rendent sur les lieux de la controverse, avant d'être reçus par la municipalité dans une pinte de l'endroit.

Moudon: un conflit sympathique à propos de la Grenette

De notre correspondant :

Un conflit — oh, combien sympathique — oppose actuellement la commune de Moudon à l'Etat de Vaud, à propos de la vieille « Grenette », que la municipalité a l'intention de démolir, contre l'avis des services cantonaux intéressés (département des travaux publics, service des monuments historiques). Afin de renseigner objectivement le public, la municipalité de Moudon a donné, hier après-midi, une conférence de presse à laquelle ont assisté de nombreuses personnalités, notamment le préfet Charles Guignard.

En ouvrant la séance, M. Maurice Faucher, syndic, a rappelé que le problème de la Grenette préoccupait la municipalité depuis un certain nombre d'années déjà. Il y a quelques mois, une personne privée a demandé au département intéressé le classement de la Grenette comme monument historique. Mais l'autorité communale, après avoir soupesé le pour et le contre, décidait de procéder à la démolition pure et simple de ce bâtiment vétuste, dont la remise en état de la toiture coûterait plusieurs centaines de milliers de francs.

M. Robert Kaehr, président de la commission d'urbanisme, estime quant à lui, que le projet de MM. Adolphe Protti, architecte, et André Soutter, ingénieur, est rationnel. Ceux qui s'opposent le font surtout pour des raisons sentimentales.

Pour M. Philippe Junod, président de la société de développement, ainsi que l'association du « Vieux-Moudon », l'aspect esthétique de la Grenette ne lui a pas paru particulièrement remarquable et la réfection complète du toit serait très onéreuse.

Le comité de la société industrielle et commerciale de Moudon, présidé par M. Mottier, a pris une position favorable au projet de la municipalité, estimant que la Grand-rue périlite et qu'il faut la revitaliser.

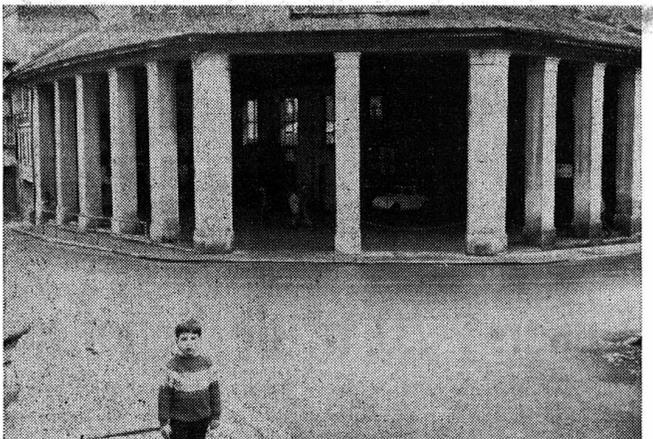
L'archiviste de la commune, M. Jacques Faucher, n'est nullement persuadé que la démolition de la Grenette est en mesure d'améliorer la fluidité du trafic dans la Grand-rue. Ce bâtiment, qui a cent dix ans d'âge, a été construit sur l'emplacement d'une Grenette plus ancienne.

UN CARACTERE ESTHETIQUE UNIQUE

Dans un exposé percutant et convaincant, M. Jean-Pierre Vouga, du service cantonal des monuments historiques, relève que la vieille Grenette de Moudon a un caractère esthétique unique dans tout le canton, aujourd'hui. Elle est à sa place et ne dépare nullement le quartier. Après avoir félicité la commune de Moudon pour sa politique intelligente de conservation du cachet historique de la ville — qui fut, ne l'oublions pas, pendant trois siècles la capitale du pays de Vaud savoyard, il l'invite à aller jusqu'au bout et à conserver la Grenette. D'autant plus qu'une route est prévue

LES RAISONS DE LA MUNICIPALITE

M. Thonney, municipal des travaux, explique ensuite les raisons qui ont poussé la municipalité à choisir la démolition de la Grenette, plutôt que sa conservation. Il s'agit entre autres de redonner vie à la Grand-rue, qui est en perte de vitesse, en améliorant la fluidité du trafic routier. L'emplacement de la Grenette transformé en place de parc pour dix-sept voitures, permettrait d'inventurer le parking dans cette rue sympathique mais très étroite, dans laquelle il est souvent impossible de croiser.



La Grenette de Moudon.

(Avipress - Pache)

CONCISE Une place de camping

(c) Le Conseil communal de Concise a siégé sous la présidence de M. Henri Sandoz. Il a approuvé le budget 1971 qui prévoit un déficit de 4200 fr. sur 508,000 fr. de recettes. M. Cyprien Cochard a été élu président. Un projet d'aménagement d'une place de camping pour caravanes au bord du lac a été repoussé. En revanche, le conseil a décidé l'étude d'un tel aménagement sur la place du Chaffard.

Nombreux cambriolages dans le canton de Vaud

(c) Durant les fêtes de fin d'année, de nombreux cambriolages ont été commis dans le canton de Vaud, notamment sur la Riviera, entre Vevey, Montreux, Territet, la Tour-de-Peilz et Morges. Dans une villa de Jouxens, le butin des mal-faiteurs s'éleva à plusieurs milliers de francs en argent et bijoux.

BAULMES Oui au budget

(c) Le Conseil communal de Baulmes a approuvé le budget présenté par la municipalité. Il prévoit aux dépenses 1,191,560 fr., aux recettes 1,171,147 fr., soit un déficit de 20,413 francs. Le bureau pour 1971 a été nommé: M. Lucien Deriaz-Beney a été élu à la présidence.

SAINTE-CROIX A la gendarmerie

(c) A Sainte-Croix, le caporal Pierre Rossier, chef du poste de gendarmerie a été promu sergent et le gendarme Paul Gerber, appointé.

JURA - JURA - JURA

Grand conseil bernois: crédits supplémentaires

(c) Dans sa session de février, le Grand conseil bernois aura à accorder les crédits supplémentaires suivants (4me série): 3,343,115 fr. 95 pour l'administration présidentielle, l'administration judiciaire, les directions de l'économie publique, de l'hygiène publique, de la justice, de la police, des finances, de l'instruction publique, de l'énergie, des forêts, de l'agriculture, des œuvres sociales, des affaires communales. A relever qu'il a déjà été accordé pour les trois premiers séries des crédits totalisant 4,115,930 fr. 80, ce qui représente au total une dépense supplémentaire de 7,459,046 fr. 75.

Subventions cantonales

Les subventions cantonales en faveur de l'élevage du cheval sont réglées selon le décret concernant les subventions cantonales destinées à la propagation des races reconnues de chevaux, bovins et de menu bétail. Jusqu'ici, les primes pour les étalons étaient de 150 à 500 fr., celles pour les juments poulinières portantes ou allaitantes de 30 à 150 francs. Les primes pour les étalons étaient basées sur les prestations de la Confédération. Par arrêté du 12 novembre 1969, le Conseil fédéral a augmenté les primes pour les animaux mâles de l'espèce chevaline comme il suit: poulains entiers de 18 mois: 200 à 300 fr., poulains entiers de deux ans et demi 250 à 350 fr., étalons de trois ans et demi et plus 500 à 800 francs. Les primes sont fixées en fonction de la qualité des produits, l'ascendance et la descendance des étalons.

SAINT-IMIER Au Conseil municipal

(c) Hier le nouveau Conseil municipal a réparti les dicastères comme suit: M. Francis Loetscher, maire, administration générale, finances et impôts, police, relations avec les sociétés et réceptions; M. Bernard Grünig, salubrité publique, police du feu, office de conciliation des logements, police des habitants et étrangers, tutelles; M. Jean Rossel, urbanisme, circulation routière, salles de spectacles, culture, sport et loisirs; M. John Buchs, écoles, écolages et bourses, protection civile, affaires militaires; M. Emilio Bianchi, électricité-eau; M. André Luginbuhl, travaux publics, entretien des bâtiments, permis de bâtir, abattoirs; Mme Ali Tanner, œuvres sociales, assistance, AVS, AI, assurance chômage, office municipal du travail et office communal de compensation.

Retraite méritée

(c) M. Jean Weber, monteur-électricien, pendant 45 années au Service de l'électricité, a cessé son activité pour bénéficier d'une retraite largement méritée. M. Jean Weber a fait partie du Conseil général et de commissions municipales. D'autre part, M. Jean-Pierre Sauser, ancien chef des Services techniques, s'est établi ailleurs, laissant à Saint-Imier de belles réalisations.

Parmi les crédits supplémentaires accordés on trouve pour le Jura: Technicum cantonal de Saint-Imier et Ecole du bois, 87,100 fr.; Clinique psychiatrique de Bellevue, 109,393 fr.; Maison d'éducation de Diesse, 84,347 fr.; Ecole normale de Porrentruy, 1200 fr.; Ecole normale du Seeland, 2400 francs.

IMPRIMERIE CENTRALE de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Cambriolages en série

(c) Plusieurs vols ont été commis ces derniers jours dans la région de Sainte-Croix, Yverdon et Concise. Dans une imprimerie d'Yverdon, des cambrioleurs ont forcé plusieurs portes et emporté plusieurs centaines de francs. A Concise, un individu a pénétré dans le bureau d'un garage où il a fait main basse sur plusieurs centaines de francs. Enfin à Sainte-Croix, des cambrioleurs ont pénétré par effraction dans un garage et se sont emparé d'une somme assez importante.

VEVEY

Les obsèques de David Dénéreaz

Plusieurs milliers de personnes ont pris part, hier à Vevey, aux obsèques de M. David Dénéreaz, abbé-président de la confrérie des vigneron, ancien syndic de Vevey, conseiller national et président du Grand conseil vaudois, décédé à l'âge de 82 ans.

Les autorités de Vevey, Montreux et la Tour-de-Peilz étaient précédées d'huissiers en grande tenue, alors que les conseils de la confrérie des vigneron étaient exceptionnellement accompagnés du «hoqueton» en uniforme. Au temple Saint-Martin, le culte fut célébré par le pasteur Raymond, alors qu'un dernier hommage était rendu au disparu par MM. Alfred Loude, vice-abbé-président de la confrérie, et Jean Kratzer, syndic de Vevey.

YVERDON

Accident du travail

(c) Un ouvrier espagnol, M. Carlos Fernandez a été grièvement blessé à l'avant-bras par une fraiseuse.

AGIEZ

Au Conseil général

(c) Le Conseil général d'Agiez a pris connaissance du budget qui comporte aux recettes 126,800 fr., aux dépenses 115,900 fr., soit un bénéfice de 10,900 francs. Le nouveau bureau reste présidé par M. Jean-Pierre Ecoffey.

BONVILLARS

Budget approuvé

(c) Le Conseil général de Bonvillars, présidé par M. Pierre Favre, a approuvé le budget 1971, prévoyant aux recettes 375,900 fr. et aux dépenses 376,600 francs. M. Pierre Favre a été réélu à la présidence.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Un médecin de Bulle ferme son cabinet pour protester contre les difficultés de la pratique médicale...

De notre correspondant : Le problème de la permanence médicale a été posé une fois de plus à Fribourg-ville par un conseiller général qui faisait état de cas précis où des patients n'avaient pas pu être soignés normalement. Hier, un journal de Bulle publiait une petite annonce ainsi libellée: «fermeture temporaire du cabinet médical du Dr Blanc, jusqu'à réorganisation satisfaisante, par les autorités responsables, de la pratique médicale dans le district.»

Le Dr Charles Blanc pose le problème général de la pratique médicale en Gruyère, et non pas seulement celui de la permanence, quoique cette question semble avoir pesé lourd dans sa décision d'intervenir publiquement. — Je n'accuse pas les autorités, dit-il, mais je voudrais que les médecins et les autorités entament un dialogue. Mon geste vise à forcer une prise de conscience, à créer un mouvement d'opinion. La santé publique doit avoir la

priorité et il me semble nécessaire de sortir des chemins battus. Il est bien évident que les autorités sanitaires cantonales sont visées, de même que la société cantonale de médecine qui ne joue plus le rôle qu'elle devrait jouer. Quant à la permanence, sur le plan local, il faut bien dire qu'elle n'est pas assumée et partagée équitablement. Ce sont souvent les mêmes qui doivent se déplacer, au risque de se surmener. Les médecins ont besoin eux aussi d'un minimum de repos. Ainsi, je suis présentement très éprouvé. Et il est des jours où je devrais pouvoir dégager ma responsabilité, la fatigue devenant vraiment trop lourde.

culièrement surchargée. La question reste posée. Mais justement, est-il normal qu'un médecin en arrive à une telle « solution » ? Et quelle est l'opinion des confrères du Dr Blanc ? « Des améliorations peuvent sans doute être apportées au système, mais il ne faut pas noircir exagérément le tableau », a déclaré le Dr Scheier, gynécologue. Si chacun remplit sa tâche comme il le doit, il n'y a pas de difficulté. Il se peut qu'on ait constaté ici ou là des insuffisances. Mais personne ne meurt faute de soins. Pour ma part, il arrive, mais peu souvent, que je doive intervenir dans des cas hors de ma branche. Quant aux relations avec les caisses-maladie, la situation n'est pas gravissime. Les médecins de la Gruyère et de la Glâne ont fait une déclaration d'indépendance. Je crois que les malades et les médecins n'en souffrent guère. Nous avons simplement

LA QUESTION RESTE POSÉE Quelle importance faut-il attribuer aux déclarations du Dr Blanc ? Elles émanent, sans doute, d'un homme momentanément surmené. Le médecin a peut-être décidé d'intervenir spectaculairement alors qu'il traversait une période par-

un peu plus de malades qui ne paient pas leurs factures, et c'est tout... Quant au Dr Bochud, chirurgien, il déclare : — Je suis surpris de l'initiative que le Dr Blanc a prise tout seul. Certes, le problème existe. Une réunion « au sommet » aura lieu tout prochainement pour en débattre. Les autorités ne sont pas toutes blanches dans l'affaire, mais si chacun y met du sien, on pourra s'arranger. Restent les autorités du district. Le préfet Robert Menoud l'a déjà dit à diverses reprises : — Il n'existe pas de moyen d'imposer une solution. Il va donc falloir se mettre à table. Nous vous en voudrions de jeter du vinaigre dans la confiture. Voilà pourquoi nous nous bornons, pour l'heure, à ces déclarations et considérations qui n'ont rien de définitif. M.G.

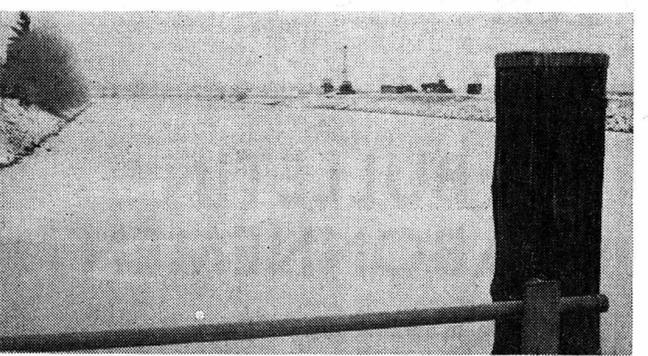
Le lapin du... réveillon

Récemment la police de Fribourg diffusait un savoureux communiqué où il était question d'une femme-escroc qui apportait à des gens qui n'en avaient pas commandé du lapin qu'elle avait ramassé dans la cave, au frais. Cette jeune femme vient d'ailleurs d'être arrêtée mais par la police bernoise après avoir réussi une bonne douzaine de coups de lapin.

beau carton, c'est ce gros lapin vivant, bien calme dans sa boîte, sur le pavillon. Les dames du cheurmixte lui ont mis un beau ruban autour du cou. Le curé avait conseillé de le laisser tranquille dans la cave, au frais. Mais ces dames, estimant sûrement que le rôle d'un si beau lot était d'appâter les acheteurs de cartons, insistèrent pour qu'il figurât sur le pavillon.

C'est encore le coup du lapin qu'on a fait à Forel-Autavaux. C'était le soir du loto du cheurmixte. Comme il faisait froid, le tenancier avait poussé le chauffage. Il y avait « de l'ambiance ». On criait « Thérèse » chaque fois que le treize sortait. On hurlait « coup de sac » en dissimulant le carton où il ne manquait plus qu'un numéro. Bref, il faisait bon dans la salle. Mais personne ne pouvait avoir la présence d'esprit (ni le temps !) d'ouvrir la fenêtre. Arrive la série surprise. Le plus

Carton ! Voilà ce « rude beau carton » gagné. Et, tout en continuant de « couvrir », on a le temps d'échanger des recettes. De gibelotte en pâte et de terrine en civet, on l'avait déjà mangé trois fois lorsque vint le moment de l'apporter à son vainqueur. Le veinarde n'avait pas fait de mystère : c'était pour le réveillon... Le roi du clavier, lui, ne manifestait guère. Les envolées lyriques suscitées par sa fin proche semblaient ne pas l'émouvoir. Et pour cause : le malheureux avait crevé, victime des ardeurs du poêle et des enthousiasmes calorifères... Michel GREMAUD



Le canal est gelé pour la première fois.

(Avipress - Pache)

Un événement à Sugiez : le canal de la Broye gelé

De notre correspondant : On sait qu'avec la deuxième correction des eaux du Jura, le canal de la Broye reliant le lac de Morat à celui de Neuchâtel a été élargi de trente à soixante mètres, ce qui doit permettre aux chalands de passer aisément lorsque la navigation

fluviale sera ouverte entre Bâle et Yverdon. Avec les grands froids de ces jours derniers, le canal s'est recouvert d'une véritable carapace de glace et, pour la première fois depuis la fin des travaux, il est entièrement gelé. Toutefois, la couche de glace est bien trop mince pour que l'on puisse s'aventurer dessus.

Advertisement for 'LA FEUILLE D'AVIS' with a cartoon character and text: 'Au fait!... une petite annonce conviendrait mieux C'est décidé! Demain, elle paraîtra dans LA FEUILLE D'AVIS FAN'.

BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA

Une nouvelle oblitération postale à Villeret

Dès le 7 janvier, le bureau de poste de Villeret mettra en service une nouvelle oblitération qui représente la Combe-Grède vue du village et sur laquelle se dessine le temple. Le projet est dû à un jeune graphiste, enfant du village, M. Jacky Gerber. D'une belle venue, la nouvelle oblitération figurera en bonne place dans les collections.

La vignette qui ornera les enveloppes (à gauche) et le sceau postal consacré à la Combe-Grède, parc naturel jurassien.



Les confirmations dans le diocèse de Bâle en 1971

Mgr Antoine Häggi administrera la confirmation dans le Jura et l'ancien canton de Berne aux dates suivantes:

- Dimanche 7 mars: Corgémont - Saint-Imier - Tavannes. Samedi 13 mars: Tramelan - Malleray - Moutier. Dimanche 14 mars: Pieterlen - la Neuveville - Bienne (français). Samedi 20 mars: Courrendlin - Bienne (allemand). Samedi 27 mars: Miécourt - Cornol - Courgenay. Lundi 29 mars: Charmoille - Asuel - Vendincourt. Mardi 30 mars: Cœuve - Beurnevésin - Dampheux. Mercredi 31 mars: Bure - Fahy - Damvant. Samedi 3 avril: Rebeuvelier - Vermes - Vicques. Dimanche 4 avril: Soubey - Epauvillers - Saint-Ursanne. Mercredi 14 avril: Réclère - Rocourt Grandfontaine. Jeudi 15 avril: Courtedoux - Bressaucourt - Chevenez. Samedi 17 avril: Courchavon - Courtemaiche - Porrentruy. Dimanche 18 avril: Buix - Montignez - Boncourt. Mercredi 21 avril: Bourgrignon - Pleigne - Saulcy. Samedi 24 avril: Bonfol - Fontenais - Alle. Dimanche 25 avril: Courtételle - Courfaivre - Glovelier. Samedi 1er mai: Montsevelier - Courchappois - Soyhières. Dimanche 2 mai: Courroux - Develier - Vorbourg. Lundi 3 mai: Undervelier - Soulce. Samedi 8 mai: Boécourt - Delémont. Dimanche 9 mai: Saint-Brais - Montfaucon - Saignolégier. Lundi 10 mai: Les Pommerats - Lajoux - Les Genevez. Samedi 15 mai: Les Breuleux - Le Noirmont. Dimanche 16 mai: Corban - Mervelier - Movelier. Ces dates qui sont celles proposées aux différentes paroisses peuvent encore subir des modifications.

TRAMELAN

Noces d'or

Le dernier jour de l'An M. et Mme Edgar Chatelain-Burkhalter ont célébré leurs cinquante ans de mariage au cours d'une petite fête.

Neuf nonagénaires

Tramelan compte actuellement neuf nonagénaires dont la doyenne est Mme Guenin qui fêtera le 16 août ses 99 ans. Les autres nonagénaires sont: Mme Fanny Guenin-Brugger, 1872; M. Paul Mathez, 1876; Mlle Alice Raymond, 1877; Mme Elvine Vuilleumier-Béal, 1878; M. Hermann Béguelin, 1879; Mme Clara Béguelin-Mathez, 1879; M. Frédéric Mathez, 1879; M. Christian Mischler, 1880; Mlle Jeny Voumard, 1880.

La population du district de Moutier

Avec ses 34 communes, Moutier est le plus grand district du Jura.

La première reste Moutier avec 8807 habitants, en augmentation de 1332 en dix ans, la plus petite est Monibles avec 30 habitants, en diminution d'un habitant par rapport à 1960. D'autre part 16 communes ont vu leur population augmenter et 12 diminuer. Plusieurs villages restent stationnaires.

Voici le tableau récapitulatif:

Table with 4 columns: Villages, Habitants, 1960, Maisons Logements. Lists 34 communes and their population and housing data.

Table with 4 columns: Villages, Habitants, 1960, Maisons Logements. Lists 34 communes and their population and housing data.

Natation: bilan de Swim Boys 1970

Les classements nationaux par catégories d'âge ayant paru, il est bon de faire le bilan de Swim Boys, pour l'année 1970. Une fois de plus, et comme l'an passé, la personnalité marquante de la saison est la plongeuse Sonia Gnaegi. Elle remporta non seulement tous les titres nationaux en jeu, aussi bien en été qu'en hiver, mais s'affirma encore, sous la direction de l'entraîneur national André Metzener, comme un élément de classe internationale, figurant parmi les 12 meilleures Européennes en tournée de coupe d'Europe. Et puis, sa consécration, la jeune Biennoise, étudiante à l'Ecole normale, la trouva dans sa participation aux championnats d'Europe de Barcelone. Nerveuse, elle ne devait, lors de cette importante échéance, terminer que dans la seconde moitié du classement. Mais qu'importe. Le principal, c'était de participer.

Déjà, pour Sonia, un nouveau but se précise, plus attrayant, mais plus difficile à atteindre, que les championnats d'Europe: les Jeux Olympiques de

Munich. Les spécialistes s'accordent à croire que la Biennoise possède à ce sujet 80% de chances de participer. On ne peut que lui souhaiter de réussir là où Jacqueline Mock avait échoué de 1 dixième de seconde, il y a deux ans, pour Mexico.

En natation, la palme va à trois éléments, finalistes des derniers championnats suisses: Peter Naegeli, finaliste en dos, Susi Kocher, en brasse, et surtout Mario Merazzi, comme l'an passé, en dauphin. Le Biennois n'a pas fini de nous étonner, témoin sa troisième place à la classique « Coupe de Noël » genevoise, épreuve difficile s'il en est, où il devança des favoris tels le Hollandais Döbelmann. Outre la confirmation des chevronnés Merazzi, Pilecki, Naegeli, Kocher, Siegwart, toujours placés parmi les meilleurs helvétiques, on a vu apparaître de nouveaux noms: Susi Longagatti, Pia Gisler, Esther Gindrat, Christian Jungen, Diethelm Thum, Franz Stotzer. De plus en plus, Swim Boys montre qu'il tient à s'accrocher aux meilleurs clubs du pays, et y réussit pleinement. Relevons quelques résultats individuels, par catégorie d'âge: Pascale Stucker, 1962, 2me en crawl (48''), 3me en dos (56''), 2me en dauphin (1,01''). Susi Longatti, 1955, 7me en dos (1,28''), 4me en dauphin (1,21''), 6me en crawl (1,17''). Nicole Capitaine, 1960, 7me en crawl (44''), 7me en dauphin (59''). Alessandra Insom, 1954, 10me en crawl (1,15''), 4me en dauphin (1,26''). Esther Gindrat, 1957, 4me du 200 m 4 nages, en 3,26'', Christian Jungen, 1956, 7me en crawl, en 1,08'', 6me en dauphin, en 1,22''. Diethelm Thum, 1954: 4me en crawl (1,04''), 8me en brasse (1,27''). Alain

Pilecki, 1952: 3me en crawl (1,05''), 3me en brasse (1,27''), 3me en dauphin (1,17''). Mario Merazzi, 1951: 4me en crawl (1,02''), 4me en dos (1,19''), 1er en dauphin (1,08''). Franz Stotzer, 1954: 3me en brasse (1,22'').

C'est cependant les classements par équipes qui montrent les excellentes dispositions dont fait preuve actuellement la natation biennoise, sous la direction experte de Roland Pilecki. Dans ce championnat des clubs, Swim Boys classe son équipe masculine en 4me rang, devant Limmatt Zurich, par exemple. Chez les dames, une 6me place montre les progrès faits par les Biennois, malgré l'absence remarquée de Jacqueline Mock. Certes, voilà de bons résultats. Pourtant, ce ne sont pas ceux-là qui nous ont le plus impressionnés.

Il y a deux ans, dans un bilan de fin d'année, nous avons relevé la faiblesse de Swim Boys dans les catégories jeunesse, catégories fort importantes, puisqu'elles représentent l'avenir de la société. L'avertissement semble avoir espoirs biennois, repris en main, ont accompli de grands progrès. Aujourd'hui, en juniors et jeunesse 1, Swim Boys se classe en second rang, immédiatement derrière Genève Natation, aussi bien chez les garçons que chez les filles. Et les progrès ne s'arrêteront certes pas là, puisque 1971 sera l'année du premier championnat biennois ouvert aux enfants non-licenciés, compétition qui portera le nom de « L'écolier biennois le plus rapide », et qui se disputera sous forme d'une course ouverte de 50 mètres, par catégories d'âge. Mais cela, c'est déjà 1971.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo (tél. 2.31.23), à 15 h et 20 h 15: Flegel bliebt Flegel, jusqu'au 12 janvier. Capitole (tél. 2.25.47), à 20 h 15, samedi et dimanche à 15 h 15: Le Mur de l'Atlantique, jusqu'au 7 janvier. Elite (tél. 3.67.97), à 15 h et 20 h 15: Le Cowboy et le boxeur. Lido (tél. 3.66.55), à 15 h et 20 h 15: L'Homme Orchestre. Métro (tél. 2.28.87), à 20 h, mercredi, samedi et dimanche à 15 h: El Desperado - Casablanca enfer d'espions, jusqu'au 12 janvier. Palace (tél. 2.32.22), à 15 h et 20 h 15: Dalibach Kari. Rex (tél. 2.26.25), à 15 h et 20 h 15: Les 7 mercenaires. Roxy (tél. 2.11.77), à 15 h et 20 h 15: Lady Godivo et ses aventures sex.

Scala (tél. 2.29.45), à 15 h et 20 h 15: Les derniers aventuriers. Studio (tél. 2.17.37), à 15 h et 20 h 15: Mein Bester Freund. DIVERTISSEMENTS Astoria: 3 lustigen Hirten. Bonne Auberge: Chaque samedi soir, divertissement musical. Café-bar Saint-Paul: Mercredi, vendredi, samedi et dimanche: divertissement musical. Mercredi soirée dansante. City-Center: Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi: Disc-jockey François Bauder. Chambord Night-Club: Le pianiste Jean Boyer. Domino: L'orchestre Los Moagos d'Españal. Tous les soirs attractions internationales. Fantasio: Ivy Benson: 14 Ladies anglaises. Seefels: Disc-Jockey Ringo, Light-Show. Hôtel Rotonde: Samedi, dimanche, divertissement musical. Stadthaus Nidau: Le pianiste Léo Freitag. La Chartreuse: Bar à l'étage, tous les soirs ambiance créée par des pianistes amateurs. Club-Hôtel Palace: Le pianiste Erminio Marchetti. Médecin de service: Tél. 6.55.66 (police renseignée). Dentiste: Dimanche tél. 7.23.85 et 11. Pharmacie: de nuit et du dimanche, pharmacie Dr Schurch, rue de Nidau 36, tél. 2.43.54. Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2.52.57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2.41.13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, Tél. 2.40.05.

Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53 a, tél. (032) 217 52), ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discretion assurée.

OFFRES D'EMPLOIS

EPAXUNIP advertisement for a 'CHEF de RAYONS' position, dynamic and capable of assuming responsibilities. Includes contact information for NOUVEAUX GRANDS MAGASINS S.A.

EPAXUNIP

GENERAL MOTORS SUISSE SA 2501 BIEL-BIENNE. CHEVROLET - PONTIAC - CADILLAC - BUICK - OLDSMOBILE. OPEL - VAUXHALL - BEDFORD - GM DIESEL - FRIGIDAIRE - TEREX.

GM Pour notre département PROMOTION DE VENTE, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

capable, grâce à ses bonnes connaissances en langue allemande, de traduire des textes en français. Elle devrait également liquider les travaux administratifs liés à ce poste très varié. Nous exigeons: diplôme de fin d'apprentissage ou diplôme commercial. Langue maternelle: français. Très bonnes connaissances de la langue allemande et, si possible, bonnes connaissances de la langue anglaise.

Les postulantes demanderont la formule d'emploi par téléphone ou par écrit à notre bureau du personnel.

PERSONALABTEILUNG 032 2 61 61 DEPT. DU PERSONNEL 032 3 72 72

OFFRES D'EMPLOIS

Time is money advertisement for Adia Interim. Features a photo of a woman at a typewriter and text describing the benefits of temporary employment.

OFFRES D'EMPLOIS

COMPTABILITÉ advertisement for a 'COLLABORATRICE à temps complet' position. Includes contact information for Movomatic S.A.

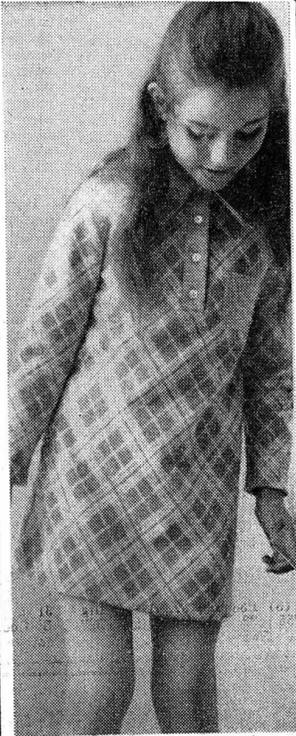
MIGROS advertisement for a 'employé(e) à la comptabilité' position. Includes contact information for the Migros Neuchâtel cooperative.

PREMIERES BONNES AFFAIRES

Serviettes de table en coton à carreaux jaunes, bleus ou rouges.

Les 6 pièces pour

5.—

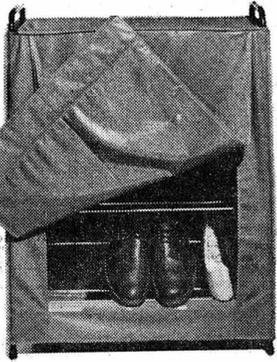


Robe angora/polyester, miel, bleu ou rouge, 6 à 8 ans:

35.—

10 à 12 ans:

40.—



Armoire à chaussures, monture tube d'acier, housse plastique gris. Place pour 9 paires de chaussures. Dim. 64 x 26 x 80 cm:

25.—



Pull pour dames et messieurs, en banlon, à col roulé, divers coloris:

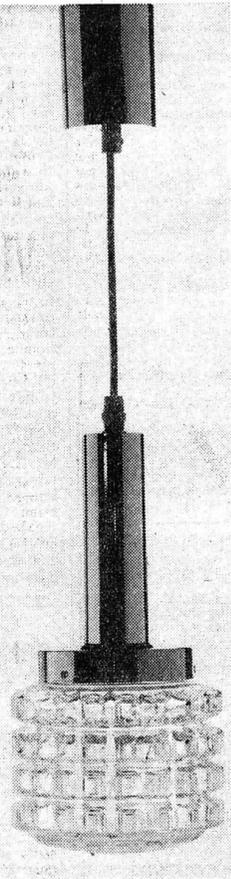
10.—

Robe jersey dralon, jaune, vert ou bleu, 6 à 12 ans:

25.— et 30.—

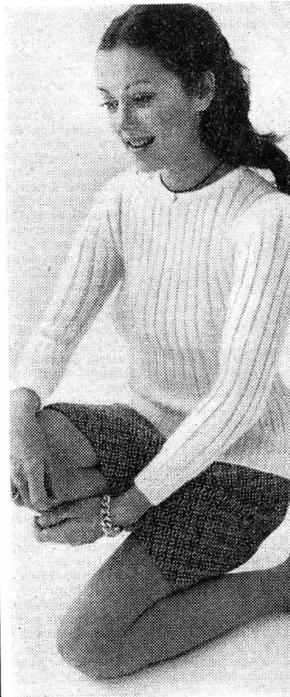
Pull en laine mohair, blanc, rouge, marine ou ciel:

20.—



Suspension en verre moulé:

10.—



Blouse shift en coton imprimé dans les tons verts:

15.—



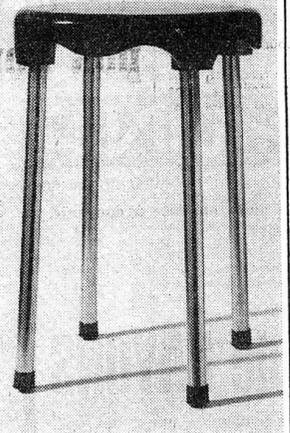
Jupe lainage fantaisie, doublée, coloris vert, rouge, brun ou rouille:

20.—



Style London, ce manteau de pluie pour girls, en gabardine coton beige ou noire, doublé:

37.—



Tabouret salle de bain, bakélite noire, pieds tube d'acier chromé:

8.—



des «Premières Bonnes Affaires» à tous nos rayons.

armourins
neuchâtel

au **Printemps**
La Chaux-de-Fonds

FAN SPORTS



L'EXPRESS

Allemagne : victoire Suisse-Yougoslavie : les Autrichiennes s'avouent vaincues

Berchtesgaden : Bruggmann bat l'élite

Décidément, les neiges allemandes sont très favorables au ski alpin suisse et en particulier à Edmund Bruggmann qui a connu ses plus grandes victoires internationales. C'est déjà la troisième fois qu'il gagne au début de janvier dans les Alpes bavaroises : en 1966, il avait fait un bond prodigieux dans l'élite mondiale en enlevant le slalom géant de Hindelang — en une manche — alors qu'il était porteur du dossard numéro 55 et que personne, absolument personne, n'avait la moindre attention pour lui ; en 1968, il donna une impulsion déterminante à tous ses camarades en s'imposant une fois encore à Hindelang.

Et hier, il battit à nouveau l'élite mondiale à Berchtesgaden, au terme de deux performances de grande classe.

VRAIMENT EXCELLENT

Il était deuxième de la première manche, avec un retard de 4 centièmes seulement sur Russel et on se disait que c'était vraiment excellent, car Russel, on sait ce que ça signifie. La piste était extrêmement difficile, d'une dureté extraordinaire dans sa partie inférieure. Les organisateurs y avaient déversé, une semaine durant, des tonnes d'eau afin qu'elle tienne jusqu'au bout et il avait fallu plus de 7000 heures de travail pour la préparer ce dite manière.

Jusqu'à maintenant, les Suisses affectionnaient plutôt une neige molle. Bruggmann semblait donc avoir réalisé le maximum en gardant un contact si étroit avec Russel qui est accoutumé à la glace et qui passe à juste titre pour être un des meilleurs — sinon le meilleur — de la spécialité.

On pensait donc que Russel parviendrait à consolider son avantage dans la seconde manche : il n'est pas de la race de ceux qui se laissent déloger. Eh bien non : Bruggmann le battit d'une seconde, en prenant beaucoup de risques certes, mais en maîtrisant tout de même sa vitesse.

CARRIÈRE RELANÇÉE ?

Cette victoire va peut-être relancer la carrière de Bruggmann qui s'est sauvé à la dernière occasion, l'année passée, en devenant champion national de slalom spécial. On le croyait au bout du rouleau. Il avait encore des réserves. Au fait, ce qui lui a manqué, c'est la confiance. Physiquement et techniquement, il valait et il vaut encore les meilleurs du monde. C'est à l'intérieur que ça ne marchait pas toujours. Bien sûr, il a été ébranlé par des coups durs. A Saint-Anton, il a fait une chute terrible en vue de l'arrivée de la descente du Kandahar, alors qu'il était très bien placé.

A Val Gardena, son bâton s'est cassé au départ du géant et le chrono-mètre n'a pu créditer d'une performance supérieure à celle de Russel sur la seconde partie de la descente. Malheureusement, il avait fait une faute en début de parcours. Bref, depuis janvier 68, il a eu beaucoup de raisons de douter. En décembre, à Val d'Isère, il était entré en collision avec une balise peu après le départ de la seconde manche et, à son exemple, toute la sélection suisse s'était couchée, à l'exception de Tresch qui était resté debout à la quatrième place.

ÇA EXIGEAIT UNE RÉHABILITATION

Elle est venue, sinon en quantité, du moins en qualité avec la victoire de Bruggmann — la première place compte énormément en ski alpin — et le cinquième rang de Resti qui a fait grande impression par son accomplissement technique et par sa souplesse. Parti avec le numéro 1 dans la première manche, Resti est resté en tête du classement provisoire jusqu'à l'arrivée de Russel, avec le numéro 12. Et pourtant, il y avait là des skieurs tels Bleiner (médaillé d'argent à Val Gardena), les Français Augert, Penz, Duvillard (chute), l'Italien Thoeni, les Allemands Rieger et Heckelmüller qui sont d'authentiques spécialistes. Resti a légèrement rétrogradé par la suite : il a dû céder devant la poussée de Zwilling et de Heckelmüller. Mais, sa performance demeure : elle est prometteuse.

LA JEUNESSE AUTRICHIENNE

Duvillard et Thoeni éliminés : Schranz disqualifié dans la seconde manche : Russel battu : janvier n'a pas respecté les données de décembre. Les Français sont largement représentés grâce à leur richesse : les Allemands se sont bien tirés d'affaire : Heckelmüller (3me), Rieger (7me).

Les Autrichiens ont été sauvés par la jeunesse : Zwilling (2me), Loidl (9me) et ils ont accueilli avec satisfaction l'annonce du retour de Matt qui obtient la 12me place dans une spécialité qui n'est pas la sienne. A Val d'Isère, il n'était que 24me : ses progrès sont frappants. Matt revient à la compétition après avoir perdu une saison entière pour cause de blessure.

Aujourd'hui, Russel essaiera de prendre sa revanche dans le slalom spécial dont il est le favori.

Guy CURDY



TIERCÉ ! — Le Suisse Edmund Bruggmann (au centre) entouré de ses dauphins David Zwilling (à gauche) et Patrick Russel (à droite). (Téléphoto AP)

Le Suisse Schnider gravement blessé

Le Suisse Kurt Schnider (24 ans), blessé à l'abdomen en heurtant violemment un piquet de porte durant le slalom géant de Berchtesgaden, a dû être hospitalisé mardi soir et subir une intervention chirurgicale. Selon les dirigeants de l'équipe helvétique, Schnider a accusé une subite baisse de tension sanguine et les médecins ont diagnostiqué une hémorragie interne.

Kurt Schnider avait enlevé le slalom géant de Berchtesgaden en 1969. En 1970, une fracture à une jambe l'avait handicapé durant la saison mais il s'était néanmoins classé 7me du slalom géant des championnats du monde de Val Gardena.

Le triomphe modeste d'Edmund Bruggmann

Satisfaction chez les Suisses, qui ont obtenu une nouvelle victoire en Allemagne grâce à Bruggmann, déception chez les Français et les Autrichiens malgré les places d'honneur de Patrick Russel et de David Zwilling, telles furent les réactions à l'arrivée du slalom géant de Berchtesgaden.

Le Suisse Edmund Bruggmann avait le triomphe modeste. Assez satisfait de sa première manche et de son comportement sur la neige glacée qu'il affectionne, il était mécontent de son deuxième parcours. « Je suis étonné d'avoir aussi bien terminé, alors que j'ai commis une grosse erreur peu après le départ en négociant mal une porte. Russel et Augert ont dû être bien plus maladroits que moi pour que je puisse les battre » a-t-il déclaré.

Patrick Russel : « Comme Jean-Noël Augert, je n'ai pas franchi une des premières portes. Ça m'a fait perdre de précieux centièmes. Il est vrai que je me suis énervé en étant appelé plus tôt au départ. Schranz ayant été empêché de se présenter à temps devant le starter ».

Jean-Noël Augert : Le champion du monde de slalom spécial était tout désappointé de s'être arrêté brusquement pour éviter de manquer une porte alors qu'il avait été crédité du meilleur temps intermédiaire sur le haut.

L'Italien Gustavo Thoeni paraissait très vexé de s'être laissé prendre au piège de la vitesse dès la première manche : « Je me suis retrouvé à deux reprises en déséquilibre arrière et en me rétablissant j'ai manqué une ou deux portes. C'était cela ou la chute », a-t-il sportivement reconnu.

Le Grand prix du Mexique ne comptera pas cette année pour le championnat du monde de formule 1. La décision a été prise par la Fédération automobile internationale à la demande de la commission sportive internationale. En effet, le gouvernement mexicain n'a pas été en mesure d'offrir toutes les garanties concernant la sécurité du circuit à l'avenir. On sait que l'an dernier, de graves incidents s'étaient produits à Mexico en raison de l'indiscipline des spectateurs.

Le Grand prix du Mexique ne comptera pas cette année pour le championnat du monde de formule 1. La décision a été prise par la Fédération automobile internationale à la demande de la commission sportive internationale. En effet, le gouvernement mexicain n'a pas été en mesure d'offrir toutes les garanties concernant la sécurité du circuit à l'avenir. On sait que l'an dernier, de graves incidents s'étaient produits à Mexico en raison de l'indiscipline des spectateurs.

athlétisme

Difficultés imprévues

Bob Beamon privé de licence

Bob Beamon, détenteur du record du monde du saut en longueur, qui opère depuis le début de la saison dans l'équipe de basket du collège Adelphi, de New-York, s'est vu refuser le renouvellement de sa licence universitaire et ne pourra plus, à partir du mois prochain, participer aux manifestations sportives (basketball et athlétisme) sous l'égide de la N.C.A.A.

L'athlète noir américain, qui étonna le monde sportif avec un bond de 8 m 90 aux Jeux olympiques de Mexico, s'avoue, de ce fait, très incertain quant à son avenir athlétique. Il a, cependant, affirmé qu'il accepterait éventuellement d'abord une offre de basketball professionnel avant de se décider à revenir à l'athlétisme.

Récemment, Beamon avait annoncé son renoncement définitif au saut en longueur au profit du basketball mais son expulsion des rangs universitaires risque de le faire changer d'avis.

Le sort du match Amérique - Europe

Le sort du match Amérique - Europe, prévu en août en Californie mais qui n'a toujours pas trouvé de soutien financier, dépend entièrement de la rencontre Etats-Unis - URSS qui doit avoir lieu en juillet, à Los-Angeles.

Si le «Times» (le journal qui doit parer la confrontation américano-soviétique) finance le match contre l'Europe, la rencontre Amérique - Europe aura lieu à San-Francisco, en août. Il se peut, cependant, que le journal de Los-Angeles abandonne purement et simplement toute idée d'organisation. Le match intercontinental devra alors être annulé ou organisé dans un autre pays.

dernière SPORTS dernière

FOOTBALL

Le tirage au sort de la coupe des Villes de foires (quarts de finale) : Arsenal Londres - Cologne, Juventus Turin - Twente (Hollande), Liverpool - Bayern Munich, Leeds United - Vitoria Setubal. Les matches aller auront lieu sur les terrains des équipes citées les premières. Toutes les rencontres devront être jouées avant le 24 mars 1971.

SKI

Piquetée par l'entraîneur suisse Paul Berlinger, la première manche du slalom spécial de Berchtesgaden, prévue ce matin, verra Edl Bruggmann partir avec le dossard N° 2 derrière le Polonais Andrzej Bachleda. L'ordre des départs :

1. A. Bachleda (Pol) ; 2. Bruggmann (S) ; 3. H. Rofner (Aut) ; 4. A. Matt (Aut) ; 5. P. Russel (Fr) ; 6. G. Thoeni (It) ; 7. R. Tritscher (Aut) ; 8. J.-N. Augert (Fr) ; 9. M. Rieger (Al) ; 10. R. Chaffee (E-U) ; 11. A. Penz (Fr) ; 12. P. Frei (S) ; 13. W. Tresch (S) ; 14. H. Brechu (Fr) ; 15. H. Messner (Aut) ; 16. H. Hemmi (S) ; 30. B. Russi (S).

classements

Classement final

1. Edi Bruggmann (S) 2'40"91 (1' 23"09-1'17"82) ; 2. Russel (Fr) 2'41" 80 (1'23"05-1'18"75) ; 3. D. Zwilling (Aut) 2'42"40 (1'24"39-1'18"01) ; 4. S. Heckelmüller (All) 2'42"93 (1'23"89-1'19"04) ; 5. A. Roesti (S) 2'42"95 (1'23"58-1'19"37) ; 6. J.-N. Augert (Fr) 2'42"99 ; 7. M. Rieger (Al) 2'44"25 ; 8. A. Penz (Fr) 2'45"06 ; 9. J. Loidl (Aut) 2'45"07 ; 10. R. Rossat-Mignot (Fr) 2'47"02 ; 11. H. Messner (Aut) 2'47"40 ; 12. A. Matt (Aut) 2'47"75 ; 13. R. Chaffee (E-U) 2'48"30 ; 14. R. Tritscher (Aut) 2'48"52 ; 15. G. Compagnoni (It) 2'49"19, 24 coureurs classés. Tous les autres Suisses ont été éliminés.

Coupe du monde

Individuel : 1. Patrick Russel (Fr) 45 points ; 2. Duvillard (Fr) 44 p. ; 3. Orsel (Fr) 40 ; 4. Schranz (Aut) 38 ; 5. J.-N. Augert (Fr) 26 ; 6. E. Bruggmann (S) et Cordin (Aut) 25 ; 8. Russi (S) 22 ; 9. D. Zwilling (Aut) 17 ; 10. Thoeni (It) 15.

Par équipes : 1. France, 381 points (messieurs 171 + dames 210) ; 2. Autriche, 271 (96-175) ; 3. Suisse, 75 (75-0) ; 4. Canada, 24 (0-24) ; 5. Etats-Unis, 33 (5-28) ; 6. Allemagne, Occidentale 28 (19-9) ; 7. Grande-Bretagne, 19 (0-19) ; 8. Italie (15-0).

hockey sur glace

KLOTEN - LA CHAUX-DE-FONDS 2-4 (0-1-0-2-1)

MARQUEURS : Neiningger 20me ; Turler 36me et 39me ; Pelletier 50me ; H. Luthi 57me ; U. Luthi 59me.

KLOTEN : Fehr, W. Frei, J. Lott ; Nussbaum, Wetenschwyler ; Spaeth, Krupika, H. Luthi ; Weber, U. Lott, Ruter, U. Luthi, Keller, Huber. Entraîneur : P. Luthi.

LA CHAUX-DE-FONDS : Rigolet ; Huguenin, Kunzi ; Furrer, Sgualdo ; Reinhard, Turler, Stammach ; Dubois, Pelletier, Pousaz ; Neiningger, Probst, R. Berra. Entraîneur : Pelletier.

ARBITRES : MM. Aubord, de Lausanne et Brenzikofler, de Berne.

NOTES : Patinoire de Klotten. Glace excellente (—6 degrés), 6300 spectateurs. Klotten joue au complet. La Chaux-de-Fonds évolue sans Jeannin et Berger. Pénalité : aucune.

POUSAZ MANQUE DEUX BUTS

C'est au cours du premier tiers-temps — il fut joué sur un rythme des plus rapide — que la Chaux-de-Fonds se créa

classement

Klotten - La Chaux-de-Fonds 2-4 (0-1, 0-2, 2-1) ; Genève Servette - Sierre 8-2 (2-1, 4-1, 2-0).

Matches	Buts	J. G. N. P. c. Pts
1. La Chaux-de-Fds	1	1 — 4 2 5
2. Genève Servette	2	1 — 10 7 4
3. Klotten	2	1 — 6 3 3
4. Ambri Piotta	2	1 — 5 2 2
5. Sierre	2	— 2 4 12 —

avec bonifications.

Excellente opération pour le champion de Suisse

La Chaux-de-Fonds nerveuse puis souveraine contre Klotten

les meilleures possibilités de creuser un écart définitif. Certes, les Zuricois étaient loin d'être inactifs mais leurs actions étaient moins claires et Rigolet ne fut pas mis à aussi rude épreuve que Fehr. C'est en raison d'une nervosité, d'ailleurs assez visible et compréhensible, que les Neuchâtelois ne parvinrent pas à exploiter quelques actions qui les amenèrent en excellente position, en particulier Pousaz qui rata, à deux reprises, la cage vide ! Il y eut alors une chaude alerte lors de Uli Luthi, échappé depuis le milieu de la patinoire, ne parvint pas à dupier Rigolet. Sur le con-

tre, à la faveur d'une erreur de Nussbaum, le duo Probst-Neiningger glimina adroitement l'autre défenseur et termina.

TURLER CREUSE L'ÉCART

Même si la rencontre baissa quelque peu d'intensité dès la seconde période, les Chaux-de-Fonds continuèrent à développer un jeu de passes plus précis alors que Klotten — où l'attente au sein des lignes — laissait plutôt à désirer — se jouait à l'énergie ! Ce n'est toutefois qu'à la faveur de nouvelles erreurs individuelles de joueurs zuricois que Turler parvint à creu-

ser l'écart. Dès lors, la cause était entendue et la marque reflétait bien la différence entre les deux équipes.

La Chaux-de-Fonds a pu par la présence de lignes plus homogènes et mieux équilibrées, avec des arrières et sens remarquable du jeu de position et très forts dans la relance et un gardien à la hauteur de sa réputation. En revanche, Klotten — très volontaire certes — fut indiscipliné dans le marquage de l'adversaire, plus mobile et parfois insaisissable. Toute la différence est là !

Intérim

Genève Servette surmonte sa crise et domine Sierre

GENÈVE SERVETTE - SIERRE 8-2 (2-1, 4-1, 2-0).

Marqueurs : Tailens 1re ; Stuppan 2me ; Witter 17me ; Pargaetz 24me ; Cusson 26me et 28me ; Chappot 35me et 60me ; N. Mathieu 39me ; Joris 48me.

Genève Servette : Clerc ; Christofel, Conne, Bettiol, Stuppan ; Cusson, Chappot, Witter ; Giroud, Joris, Henry ; Pargaetz, Johner, Zahnd. Entraîneur : Cusson.

Sierre : Rollier ; N. Henzen, C. Henzen ; J.-Cl. Locher ; Dondanaz, Dayer, Debons ; K. Locher, Imhof, Emery ; N. Mathieu, R. Mathieu, Taillans. Entraîneur : Larouche.

Arbitres : MM. Erensperger et Bertschen, de Klotten.

Notes : Patinoire des Vernets, 4000 spectateurs. Glace excellente. Sierre joue sans G. Mathieu et Ogger (blessés) ; de ce fait il évolue avec trois arrières. Après cinq minutes de jeu l'arbitre Bertschen (blessé) quitte la glace pour cinq minutes et son confrère dirige seul la rencontre. Pénalités : deux fois deux minutes contre Genève Servette ; trois fois deux minutes contre Sierre.

un de ses meilleurs matches de la saison. Nullement découragés par leur mauvais départ dans ce tour final, les Genevois ont prouvé qu'ils étaient encore capables d'apporter quelques satisfactions à leur public. De ce match on retiendra surtout le fait que tout semble être rentré dans l'ordre

entre Chappot et son entraîneur. Associés au jeune Witter, ils firent un malheur en marquant cinq des huit buts. Cette ligne fut incontestablement la meilleure. Quant à Sierre, il a une petite excuse : l'absence de deux défenseurs et l'obligation de jouer à trois.

Intérim

FRIBOURG: PLAINTÉ MAINTENUE

Le H.C. Fribourg a tenu hier soir sa traditionnelle conférence de presse du début de l'année. Deux points ressortent de ces débats : l'engagement d'un nouveau joueur étranger en la personne d'un Suédois de 26 ans, Frédéric Horn et le maintien de la plainte civile de Schmidt envers le joueur lausannois Winger.

L'arrivée du Suédois — il étudia à l'université — relève le jeune réfugié tchécoslovaque Wicherek (19 ans) dans l'équipe promotion. Quant à Horn, il n'a jamais été au bénéfice d'une licence en Suisse, il est au bénéfice d'une licence P et « attendrait d'être naturalisé ».

En ce qui concerne l'affaire de l'entraîneur Schmidt, le H.C. Fribourg maintient sa plainte en dommages et intérêts appuyée par plusieurs clubs de ligue B dans la mesure où cette plainte servira à éviter, à l'avenir, que certains joueurs fondent hockey sur glace et geste antisportif !

J. D.

LA PEUR DU RIDICULE...

Le moins que l'on puisse écrire à la suite des poursuites engagées par Fribourg contre le joueur lausannois Winger, c'est qu'on n'a pas peur du ridicule. Sans vouloir être l'avocat du diable, il est tout de même étonnant de vouloir voir à tout prix en Winger un « affreux », un « méchant ». La punition infligée par les arbitres (cinq minutes de pénalité et non l'expulsion de la patinoire) est significative : le geste fut considéré comme involontaire par les directeurs de jeu. Alors !

Que cherche au juste Fribourg ? Ne faut-il pas voir en ces faits le désappointement d'un club qui perd l'un de ses meilleurs joueurs alors qu'il va entamer le tour de promotion ? Et l'esprit sportif ou est-il dans cette lamentable affaire ? Du geste de Winger à celui d'Armandus Truffer contre Milo Golaz, par exemple, il y a un fossé. Il convient de garder la tête froide et de ne pas grossir les faits comme l'a fait « certain » journaliste fribourgeois à l'issue du match Lausanne - Fribourg.

P.-H. B.

FRIBOURG BEL'AIR

Pérorles 18 (037) 2 55 98
Tous les soirs dès 20 heures

Soirées TZIGANES

avec les 5 solistes de l'ORCHESTRE HONGROIS DE PAL RIGO
vedette de la Radio-Télévision
Ambiance et gastronomie typiques

YACHTING

Ted Turner, vainqueur de plusieurs grandes épreuves de voile cette année, a été préféré à Bill Ficker, commandant d'«Intrepid» gagnant de la coupe de l'Amérique, pour le titre de yachtman américain de l'année 1970.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfarth
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

cyclisme

Malchanceux Wolfshohl

L'Allemand Rolf Wolfshohl, ancien champion du monde de cyclo-cross, s'est fait une nouvelle fracture du crâne lors d'une chute, samedi soir, aux Six Jours de Cologne. Wolfshohl, qui avait déjà été victime d'une fracture du crâne pendant le Tour de France 1964, devra observer pendant deux mois le repos le plus absolu. Il a été admis à la clinique universitaire de Cologne, pour subir des examens complémentaires.

Opinions

Fondateur de cette compétition, Rappan n'est pas toujours compris

Les raisons d'exister de la coupe internationale

On a repris ses esprits d'abord, puis le travail, mis de l'ordre dans la dépouille de 1970; tiré un trait, pensé, mais seulement pensé, à quelques bonnes résolutions. Et la vie continue.

Dans le dernier bulletin des « Amis de l'équipe nationale suisse de football », Karl Rappan s'étend sur les motifs l'ayant poussés à créer le championnat d'été. Les idées à ce propos étant souvent fort confuses dans le public, Karl Rappan souhaite le concours de la presse; je commencerai l'année en exauçant ce vœu.

POURQUOI CETTE COMPÉTITION ?

Coupe des clubs champions, coupe des vainqueurs de coupe, coupe des villes de foires constituent l'échelon supérieur du football européen. Depuis dix ans (comme le temps passe) est venue s'y ajouter la coupe Rappan, appelée aussi championnat d'été, coupe Inter-Toto et, maintenant, coupe internationale. Pourquoi cette création ? Rappan l'explique, sa nécessité étant souvent controversée.

Les différentes coupes étant toujours dominées par les mêmes équipes, il importait de permettre aux viennent-ensuite des championnats de participer à un échelon plus élevé. Les championnats sont rendus plus attrayants et, de plus, (grâce à Ernest Thommen), le Sport-Toto, en s'y intéressant à une époque creuse pour lui, a récolté des centaines de millions, millions retournés au sport, en général.

AUCUN DÉFICIT POSSIBLE

Personne ne travaillant à plein temps, l'organisation de cette coupe n'est pas onéreuse. Un Suédois, un Polonais, un Allemand de l'Ouest, trois Suisses (dont Rappan),

un caissier, une secrétaire, voilà toute cette organisation dont le siège est à Berne, à la Maison des sports.

La date des matches est fixée avec le Sport-Toto, les groupes étant formés de façon à garantir les meilleures rencontres. Dix-huit nations et cent quatre-vingt-deux clubs ont participé, jusqu'à ce jour. Les sociétés de Sport-Toto des pays participants offrent à leurs clubs une indemnité fixe, celle-ci servant à couvrir les frais de voyage. Souvent, les clubs arrivent à réaliser un bénéfice sur ces frais. Les recettes entières des trois matches joués chez soi, viennent encore s'y ajouter et les vainqueurs de groupes reçoivent dix mille francs. Aucun déficit n'est possible.

UN JEU D'ÉTÉ

Puis Karl Rappan s'étend sur différents arguments répandus dans le public, à savoir que le football n'est pas un jeu d'été. Cela lui permet de rejoindre les vœux défendus ici-même: le football est un jeu d'été et notre championnat devrait débiter en mars, avec une courte pause d'été et une longue en hiver.

Officiellement, les réactions envers la coupe internationale sont variées; les caissiers, pour des raisons matérielles, en sont de chauds partisans, alors qu'entraîneurs et joueurs s'en servent comme d'un alibi, selon la tournure prise par le championnat. Elle est bonne ou mauvaise selon succès ou insuccès! Rien de nouveau sous le soleil.

Espérons que ces quelques explications convaincront le public d'associer au football européen le plus grand nombre d'équipes possible. Sans cette coupe, un tas d'autres elles continueraient à vivre repliées sur elles-mêmes.

A. EDELMANN-MONTY

SPORTS

ITALIE Le chassé-croisé se poursuit Milan se réinstalle au premier rang

Le chassé-croisé se poursuit. La douzième journée n'aura pas été la bonne pour les équipes du Sud puisqu'aucune n'est parvenue à s'assurer deux points. Milan en profite pour se réinstaller au commandement.

COUP DE CHAPEAU

Cette reprise du pouvoir a, d'ailleurs, été marquée d'un exploit. Pour la seconde fois cette saison, Prati a réalisé un coup de chapeau, cette fois en l'espace de vingt-neuf minutes. Même si l'adversaire avait pour nom Catane... il fallait le faire. Une minute avant le début de sa série victorieuse, Prati s'était vu ouvrir le chemin de la réussite par son camarade Benetti (11me). Ainsi, au repos déjà, Milan avait partie gagnée. Rares ont été ceux qui ont pu répondre au « démarrage » placé par les gars de Rocco.

Le « blanchissage », pour employer une expression chère aux hockeyeurs, Sampdoria fut puni dans les dernières minutes (Mazzola 86me et Bertini 89me). Des deux autres vainqueurs, Juventus a « mis la manière » pour venir à bout de son visiteur, Lazio, lequel avait pourtant manifesté un certain redressement au cours des derniers dimanches. Est-ce, pour les Piémontais, l'annonce d'une série positive? Contrairement au dimanche précédent, Vicence aura, cette fois, tiré entier profit de sa victoire sur Foggia. Tout en cédant la lanterne rouge à Catane, il s'est approché à une longueur de Lazio et Vérone.

A DIX JOUEURS

Les quatre autres rencontres se sont terminées par des partages, les neuvièmes pour Turin et Varèse. Si le match nul entre l'équipe de Ledholm et Fiorentina est dans l'ordre logique des choses, celui rapporté de Cagliari par Turin a plus de valeur, si l'on sait que les visiteurs durent jouer à dix pendant une heure à la suite de l'expulsion d'Agropoli. Il est vrai que, pour sa

part, le champion peut invoquer les absences de Cera et Riva dont le retour est attendu avec l'impatience que l'on devine. Ceci d'autant plus que l'écart sur Milan continue de se creuser.

L'occasion, pour les Sardes, de rétablir la situation se présentera au cours des deux prochains week-ends, puisqu'après s'être déplacés à Naples, ils accueilleront Milan. A vrai dire, on croyait Bologne capable de faire entendre raison à Vérone. Toutefois, sachant que les gars de Fabbri étaient menés par 2-0 après 33 minutes, on comprendra aisément qu'ils s'estiment heureux du résultat final. A l'accoutumée, un but suffisait à Naples pour lui valoir deux points. Cette fois, ce fut le contraire: deux buts pour un point. Mais les Napolitains ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Menant 2-0 à seize minutes de la fin, sur le stade olympique, face à Rome, ils se devaient de conserver cet avantage. Pour avoir fait preuve de présomption, ils ont été rejoints et ils ont perdu, du même coup, une place qu'il leur sera difficile de retrouver.

Ca

Selon le classement (officieux) d'un journal français L'Italie en tête des pays européens en 1970

L'hebdomadaire spécialisé « France Football » a établi son classement des équipes nationales européennes pour l'année 1970 et il a accordé la première place à l'Italie

(une seule défaite, en finale de coupe du monde, pour six victoires et quatre nuls) devant l'Allemagne de l'Ouest (9 victoires, deux nuls, trois défaites), l'Angleterre (7 victoires, trois nuls, deux défaites) et l'URSS (6 victoires, 5 nuls, une défaite).

La Suisse a droit à une douzième place, ex-aequo avec la Hollande et la Roumanie, mais derrière la France qu'elle a cependant battue.

Le Brésil et son départ fulgurant devant l'Allemagne, mais il lui manqua, en de multiples circonstances, l'étincelle. Quant à l'URSS, elle est passée tout près d'une performance retentissante au Mexique. Mais encore une fois, elle a flanché devant le dernier obstacle et elle a payé devant l'Uruguay une certaine naïveté et un certain conformisme.

CLASSEMENT

1. Italie. 2. Allemagne occidentale. 3. Angleterre et URSS. 5. Suède. 6. Espagne. 7. Allemagne de l'Est. 8. ex-aequo: Ecosse, France, Hongrie et Yougoslavie. 12. Hollande, Roumanie et Suisse. 15. Pays de Galles et Pologne. 17. Tchécoslovaquie. 18. Bulgarie. 19. Autriche et Belgique. 21. Norvège. 22. Danemark. 23. Finlande. 24. Eire. 25. Grèce et Malte. 27. Luxembourg. 28. Irlande du Nord.

Non classés pour insuffisance de performance: Albanie, Chypre, Islande, Portugal et Turquie.

BRAVOURS

« Notre lauréat 1970 ne souffre guère de discussion, précise le journal. L'Italie a joué onze matches au cours de l'année et n'a subi qu'une seule défaite, en finale de la coupe du monde et face au Brésil. » Derrière l'Italie, une demi-douzaine de concurrents présentent des titres à peu près semblables. Si nous avons donné la préférence à l'Allemagne de l'Ouest pour la 2me place, c'est que l'équipe d'Helmuth Schoen a, dans le test absolu de la compétition mondiale, non seulement obtenu la « médaille de bronze » mais encore manifesté d'extraordinaires qualités de bravoure, de résistance et d'efficacité. » L'Angleterre « valait » peut-être l'Allemagne en coupe du monde, ajoute le journal, comme l'a prouvé son match contre



RIVA. — Le fameux ailier gauche, aujourd'hui immobilisé par une blessure, n'est pas étranger au succès de l'équipe d'Italie. (A.S.L. - Archives)

ANGLETERRE Le troisième tour de la coupe presque oublié La catastrophe de Glasgow a éveillé les consciences

Le football britannique est en deuil. La catastrophe survenue à l'issue du derby de Glasgow, dans le stade d'Ibrox Park, a secoué les consciences de toute l'Angleterre, du nord au sud et de l'est à l'ouest. La vétusté des stades, l'exiguïté des grilles d'accès, la fragilité des tribunes, les excès des « fans » ainsi que la carence des pouvoirs publics en matière de sécurité ont fait l'objet de véhémentes critiques et protestations.

AU MOINS LIMITER

Le problème est complexe. Certains experts pensent que rien ne peut prévenir des mouvements de panique dans une foule qui peut avoir la force du raz de marée. Seul, un cloisonnement systématique avec accès propre pourra éviter, pour le moins limiter, tout mouvement de foule pouvant présenter un danger. Le gouvernement est décidé à intervenir. La sécurité dans les stades fera

l'objet d'un règlement; un contrôle permanent des installations sera instauré. Tout le monde est d'accord sur les mesures à prendre mais qui paiera l'addition? Les clubs attendent des subventions de l'Etat... qui ne saurait aller très loin dans ce sens. La presse est très virulente: « Les stades anglais ne doivent plus être des trappes de la mort », a écrit le « Daily Mail ».

« BOURGEOIS » SECOURS

L'actualité sportive a eu pour objet le troisième tour de la coupe d'Angleterre. Les bourgeois ont été sérieusement accrochés par les prolétaires. Chelsea, détenteur du trophée, a bien risqué l'élimination devant Crystal Palace. Les footballeurs de « Stamford Bridge », après un premier tir victo-

rieux de Peter Osgood (4me minute), se sont endormis sur cette avance illusoire. Trente-cinq minutes plus tard, Crystal Palace menait par 2-1; il fallut attendre la deuxième mi-temps pour voir Chelsea égaliser par Baldwin, à vingt minutes de la fin. Les prolongations n'apportèrent pas de décision. Chelsea devra donc livrer un nouveau duel à l'extérieur.

La sensation du jour a été créée par York City (4me division), qui a battu Bolton Wanderers (2me division), par 2-0. Par ailleurs, Huddersfield, Nottingham, Manchester United et West Bromwich Albion ont été incapables de battre des adversaires des ligues inférieures. Les matches retour ne seront pas sans périples.

On notera l'élimination brutale de West

Ham United (à la dérive) par Blackpool (4-0). Tottenham a, par contre, manifesté ses ambitions en battant Sheffield Wednesday par 4-1. Pour le reste, dix rencontres de coupe ont dû être renvoyées. La compétition va être sérieusement perturbée. Heureusement que les professionnels anglais jouent à n'importe quelle heure du jour et de la nuit!

Gérald MATTHEY



classements

Table with columns: Angleterre, Matches, Buts, J. G. N. P. p. c. Pts. Lists teams like Leeds, Arsenal, Chelsea, Tottenham, etc.

Table with columns: Italie, J. G. N. P. p. c. Pts. Lists teams like Milan, Naples, Cagliari, etc.



LE « GOAL » DU DÉSASTRE. — Ce but de Colin Stein (au centre) a permis à Glasgow Rangers de rejoindre son grand adversaire local à l'ultime minute de la rencontre. Son effet fut fatal, comme on le sait, à des dizaines de spectateurs. (Téléphoto AP)

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- 1. Arsenal - West Ham United. — Victoire probable d'Arsenal. Mais ne négligeons pas West Ham dont la situation commence à se détériorer. 1 1 X
2. Burnley - Everton. — Partage des points en vue, avec léger avantage au visiteur. X 2 X
3. Chelsea - Manchester United. — A son domicile, Chelsea s'imposera. Toutefois, Manchester qui vient de se séparer de son entraîneur, peut causer une petite surprise. 1 1 X
4. Derby County - Wolverhampton. — rencontre équilibrée. Le terrain peut jouer son rôle. X X 1
5. Leeds - Tottenham. — Le chef de file attend un adversaire peu facile à manier. Donnons une chance aux « Spurs ». 1 1 2
6. Manchester City - Crystal Palace. — Crystal Palace, « équipe-surprise » de ce championnat, peut fort bien étonner encore. 2 1 1
7. Southampton - Huddersfield. — Avantage net à Southampton. 1 1 1
8. West Bromwich - Nottingham. — L'équipe locale est encore une fois largement favorite. 1 1 1

- 9. Foggia - Internazionale. — Inter, qui a le chef de file en point de mire, ne manquera pas cette occasion de glaner 2 points. 2 2 2
10. Milan - Bologne. — Une explication difficile pour Milan, qui paraît, cependant, être en mesure de s'imposer. X 1 1
11. Naples - Cagliari. — Ce derby du sud

- promet une lutte acharnée et un résultat serré. 1 X 1
12. Sampdoria - Juventus. — Un léger avantage au visiteur. En fait, ici, tout est possible. 2 1 X
13. Turin - Rome. — L'appui du public peut être déterminant. Rome, toutefois, a de sérieux atouts à faire valoir. X X X

Table titled 'Dix experts vous proposent...' with columns for team names and numerical predictions.

La coupe du monde 74

L'organisation de la coupe du monde 1974, en Allemagne occidentale, sera le thème central des séances de travail que tiendra la FIFA (Fédération internationale de football association) à Athènes, du 6 au 10 janvier. La commission FIFA d'organisation de la coupe du monde examinera une proposition de son bureau tendant à maintenir le système de 16 pays finalistes, tout en prévoyant, en lieu et place des quarts et demi-finales, que les 8 équipes qualifiées à l'issue des matches des huitièmes de finale jouent ensuite dans deux groupes. Les équipes classées premières dans chaque groupe seraient qualifiées pour la finale et les deux équipes classées deuxième joueraient un match pour les 3me et 4me places.

Advertisement for Pfister ameublements sa Neuchâtel, Terreaux 7, featuring a large 'SAMEDI 9 JANVIER' sign and contact information.

Advertisement for 'Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!' with details on departure times and contact info.

Large advertisement for 'LOTTERIE ROMANDE plus que 3 jours!' and 'COURS DU SOIR Bénédict' with contact details for Pully and Vaucher.

Lampes de lampes électriques Aarau SA
Fabbrica di lampadine elettriche Aarau SA
Glühlampenwerke Aarau AG

LAMPE AARAU

5038 Unterehalden Telefon 064/43 41 41

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

X

NOUVEAU Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

A vendre

TRES BAS PRIX, pour cause de départ, un lit double avec encadre un divan et divers accessoires. Adresser offres écrites à 61-639 au bureau du journal.

MAGNIFIQUE CUISINIÈRE électrique, 1 four, 1 gril; 1 cuisinière à gaz, 2 feux. Tél. 25 58 63, heures des repas.

AMPLIFICATEUR ET BATTERIE, en bon état. Tél. 42 12 51.

POTAGER A BOIS, 2 plaques chauffantes, état de neuf. Tél. 25 05 78, heures des repas.

1 DIVAN-LIT, 1 sommier et matelas, en parfait état; 1 machine à laver Tempo, semi-automatique; ustensiles de ménage; souliers pour homme, No 44. S'adresser à O. Gafner, Gare 27, Auvenerier. Tél. 31 73 31.

1 GARAGE ETERNIT démontable, 800 x 350 x 350 hauteur; 1 cuisinière électrique Fael, 3 plaques avec four; 1 machine à laver linge semi-automatique Miele; 1 essoreuse Miele; 1 boiler électrique 100 litres Prometheus; 1 chaudière à mazout Airflamme J 200, pour chauffage central, avec pompe électrique AP 570. L. Boichat, Gare 29, 2014 Bôle. Tél. 41 26 86.

4 ROUES d'Alfa Romeo 560 x 15, 155 x 15. Tél. 42 12 83.

PNEUS clous 165 x 14 ou 175 x 14. Tél. 33 46 54.

SKIS 200 cm, Blizzard. Tél. 31 10 94.

FAUTEUIL DE REPOS anglais, ancien, en parfait état. Bois acajou. Tél. 25 07 17, à partir de 17 h 30.

4 PNEUS NEIGE 165 x 15, dont 2 avec jante. Tél. 53 13 22.

1 CALORIFERE ESKIMO, grand modèle; potager émaillé, 2 trous four, bouilloire cuire. Tél. 25 30 02.

POUR CAUSE DE DÉPART, une grande armoire murale, moderne. Tél. 41 10 94.

Demandes à acheter

BOTTES D'EQUITATION No 45-46. S'adresser à Willy Stauffer, Boudevilliers.

UNE PAIRE de skis, pour garçon de 12 ans. Tél. 31 32 50.

MACHINE A ECRIRE, parfait état, genre Hermes 3000. Adresser offres écrites à AD-0006 au bureau du journal.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Alfa Romeo
Giulia TI 1600, non expertisée, 3000 fr.
Tél. 31 69 59.

La meilleure des occasions c'est la 404

PEUGEOT

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 504, 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées d'occasion.

Peugeot 504 Superluxe Injection

1969, 10 CV, bleu métallisé, intérieur cuir noir, 20,000 km. Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMAN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 25 99 91 Début route des Falaises

bouquet

est reparti du bon pied.
Et même avec un nouveau visage.

Car

bouquet

publie dans son premier numéro de l'année (en vente partout dès aujourd'hui) un document exceptionnel: „Un visage neuf pour l'an nouveau“.

L'annonce reflet vivant du marché

DETTES = ENNUIS

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.
tél. 021 - 95 11 50

Arrangements financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

Crans-sur-Sierre
L'HÔTEL SERENELLA

vous offre: du 4 janvier au 1er février et du 1er au 29 mars

SES SEMAINES FORFAITAIRES

comprenant hôtel moderne tout confort avec pension complète.
Prix Fr. 259.- avec bain par semaine.
Prix Fr. 210.- sans bain par semaine.
Renseignements à la direction, tél. (027) 7 37 81.

OCCASION:
A vendre ou à louer

PIANO À QUEUE

de concert, marque Steinweg très avantageux. (Garantie 10 ans).
Tél. (031) 44 10 82

Ferblanterie - Appareillage
Installations sanitaires

GEORGES ULDRY
Rugin 10, PESEUX, tél. 31 30 39

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

VARICES:

Avez-vous fait l'essai de BAS «SIGVARIS»? Exclusivité à Neuchâtel chez

Y. REBER
Bandagiste A.S.O.B. 19, fbg de l'Hôpital 2me étage, Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 52

Demandes à louer

APPARTEMENT NON OU MI-MEUBLE pour dame seule, solvable, 3-4 chambres. Confort, vue, tranquillité, Neuchâtel ou environs, date à convenir. Mme Wormald, 1 saint-Nicolas, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 56 52.

FAMILLE DE 3 PERSONNES cherche appartement meublé confortable, en ville, 2 pièces, salle de bains et cuisine, pour le 1er février. Adresser offres écrites à 61-640 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2 pièces, à Corcelles, dès février, mars. Tél. 31 16 90.

POUR ETUDIANT, CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée ou non. Tél. 24 47 82, repas.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, confortable, à Neuchâtel, pour janvier; tél. 24 62 95.

A louer

BELLE CHAMBRE avec cuisine, au centre, à jeune fille. Tél. 25 17 76, après-midi.

CHAMBRE INDEPENDANTE, part à la salle de bains et à la cuisine. Tél. 24 37 20.

A CHAMPION, chambres avec eau courante, déjeuner et souper. Entrée séparée. Tél. (038) 47 14 40.

A LA NEUVEVILLE, STUDIO meublé avec cuisine, confort. Tél. (038) 7 83 48.

COLOMBIER, CHAMBRE indépendante avec douche, W.-C. Tél. 41 21 96.

LOCAL AVEC VITRINE à l'ouest de la ville, libre tout de suite. Tél. 25 27 33.

PESEUX, POUR BUREAU belle chambre indépendante. Tél. 31 63 75.

A COLOMBIER, POUR le 24 janvier ou le 1er février, appartement de 2 1/2 pièces, tout confort, grand balcon. Prix mensuel, charges comprises: 404 fr. Tél. au (038) 41 37 35.

GRANDE CHAMBRE 1 ou 2 lits. Tél. 25 23 47.

CORCELLES, CHAMBRE, tout confort, libre immédiatement. Tél. 31 18 03.

GORGIER, APPARTEMENT de 3 pièces, 380 fr. + charges. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à BF 3177 au bureau du journal.

CHAMBRE A CORCELLES, part à la salle de bains. Tél. 31 58 57.

ECHANGE, studio contre appartement 2 1/2 ou 3 pièces, Neuchâtel ou environs immédiats, pour mars. Tél. 24 53 76.

Demandes d'emplois

ORCHESTRE de danse pour les soirées. Tél. 53 33 70 pendant les repas.

JEUNE EMPLOYEE DE BUREAU diplômée cherche travail pour début février. Adresser offres écrites à CF 0008 au bureau du journal.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE cherchée 2 heures chaque matin, peut être nourrie. Téléphone 25 60 26.

JEUNES GENS, augmentez vos revenus facilement pendant vos loisirs. Tél. 33 46 54.

Divers

GENTIL PETIT CHIEN, genre fox, poil ras, très affectueux, est donné contre très bons soins, à personne possédant jardin. Tél. 31 62 39, dès 18 heures.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Prof. médicales

Docteur Schnurr
médecin-dentiste
PESEUX
DE RETOUR

APPRENTISSAGES

Nous cherchons, pour le printemps 1971, un

apprenti vendeur

dans la branche appareils ménagers, radio, TV et branche électronique. Se présenter ou écrire à

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

cherche pour le printemps 1971

apprentis poseurs de revêtements de sols et tapis

Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres à:
WYSS S.A., Place-d'Armes 6, 2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 21 21

bouquet

vous offre encore une autre exclusivité: les meilleurs chapitres du livre „Aznavour par Aznavour“.

bouquet

ne s'en tient pas là et lance un nouvel horoscope; multiplie ses pages couleurs; renouvelle ses rubriques.

sera toujours et toujours demeurera votre

bouquet

A vendre

TRUIES

pour la boucherie F. Imhof, Montmolin. Tél. (038) 31 12 52.

Bricole tout

Maçonnerie-Peinture-Carrelage. Toujours à votre service. Tél. (038) 36 13 07.

TV

couleur noir et blanc

Vente Location Echanges Modèles depuis Fr. 575.-

Service impeccable, rapide et consciencieux par personnel spécialisé

hug

Neuchâtel
RADIOS - TV

NEUCHÂTEL engage pour le printemps 1971:

apprenties vendeuses pour LA CITÉ TEXTILES

apprenti vendeur pour LA TREILLE MÉNAGE

Rémunération intéressante dès le début — 4 semaines de vacances — Primes semestrielles
Formuler offres, avec bulletins scolaires, à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel, tél. 25 37 21

Pour

LA TREILLE

RESTAURANT LIBRE - SERVICE

un

apprenti cuisinier

Formation complète, **LIBRE LE DIMANCHE**

Adresser offres à:
M. R. Strautmann, restaurateur, Treille 4, Neuchâtel, tél. 24 00 44

cogio

Jeunes Variétés

Une histoire d'amour

« L'AMOUR c'est n'avoir jamais à dire qu'on est désolé. » Ainsi s'expliquait la petite Jenny de « LOVE STORY » (1) et l'on peut dire que toute l'histoire est résumée en ces mots.

Love Story est un livre merveilleux parce qu'il est saisissant, sain, émouvant et plein d'amour.

Saisissant tout d'abord parce qu'il arrive en pleine époque où l'érotisme et la pornographie affluent de tous côtés dans notre vie. Or, il est à l'opposé, il tourne volontairement le dos à cette possibilité de réussite facile, et cependant son succès est foudroyant... Qu'a-t-il de si étonnant ce roman d'Erich Segal pour défrayer ainsi la chronique des libraires ? Que vient faire une histoire d'amour au milieu de la fraude, du mensonge et des problèmes domestiques et journalistiques ? Ce n'est pas une histoire à scandale comme son titre pourrait le faire entendre, encore moins une fiction tapageuse. C'est une pure et simple histoire d'amour. Histoire d'un homme capable d'abandonner un avenir brillant dans une société non moins brillante pour une vie pleine

d'amour dans une société pauvre mais humaine.

Ainsi sont ces deux héros, Oliver et Jenny, lui riche, elle pauvre, eux tout amour. Mais en aucun cas on ne sombre ici dans le sentimentalisme de bas étage. Leurs mois, leurs disputes passagères, sont ceux de tout le monde. Ils rient de vérité et sont riches d'humour.

Souvent on a envie de rire : « Oliver, si tu ne fais rien d'autre que de me regarder travailler, tu vas rater ton examen... » ou bien : « J'embrassai Jenny... quand ce fut fini, Jenny continuait à serrer mes manches. »

— Je n'aime pas ça, dit-elle. — Quoi ? — Le fait que j'aime ça... »

Erich SEGAL, auteur de 33 ans, est professeur dans le Connecticut où il enseigne les Classiques et la littérature comparée. Il connaît comme son premier roman un succès foudroyant et pourtant cette histoire n'est que le scénario banal de deux êtres qui s'aimaient pour le meilleur et pour le pire... Il n'y a pas d'amour banal... 1) LOVE STORY d'Erich SEGAL

NINA SIMONE: Une grande dame du jazz

ON PEUT LA VOIR aussi bien dans les grandes salles de concert que dans les « caves » de jazz. Partout elle remporte un vif succès. A chaque gala Nina Simone s'impose comme une chanteuse populaire et une excellente pianiste. Nina Simone est souvent controversée par les « puristes » du jazz mais l'on se presse à chacune de ses apparitions en public. Pour comprendre cette attirance pour cette chanteuse noire, il suffit d'écouter à nouveau son premier enregistrement : « I love you Porgy » (1959).

Elle a du talent, du caractère, une voix merveilleuse, une puissance musicale et surtout le sens inné du blues et du jazz.

Nina Simone réunit deux qualités essentielles : elle est à la fois une grande chanteuse et une musicienne remarquable. Sa technique au piano la sert à merveille pour mettre en valeur la discipline rigoureuse que possèdent les pianistes de concert et lui permet de donner libre cours à son imagination d'interprète de jazz.

Sa voix est harmonieuse jusque dans les morceaux les plus difficiles. Son chant, très expressif, rappelle dans certains accents, celui d'Abbey Lincoln et se rapproche souvent des formes vocales africaines.

L'éclosion d'un talent

Eunice Waymon (dite Nina Simone) est née le 21 février 1935 à Tryon, une petite ville de la Caroline du Nord aux Etats-Unis. Elle était le sixième enfant d'une famille de huit. Son père était homme à tout faire, tandis que sa mère, femme de ménage dans la journée, veillait tard dans la nuit pour entretenir les robes ecclésiastiques. Enfance peu facile, la lutte fut dure pour la petite Nina qui voulait à tout prix faire des études musicales. Mais son tempérament volontaire allait détruire un à un les obstacles. Le courage pour Nina devait être, plus fort que le cloisonnement social.

Nina Simone commença très jeune à apprendre le piano : vers l'âge de quatre ans. Plus tard, après de sérieuses études musicales, elle se fit inscrire à la « Julliard School of Music » de New-York. Elle décroche ensuite un contrat comme pianiste dans un night club d'Atlantic City (New-Jersey) pendant l'été 1954. A la dernière minute, à la suite d'une erreur,

on lui fait savoir qu'elle doit chanter également. Anxieuse à l'idée de perdre un moyen de gagner convenablement sa vie, elle accepte, se jette à l'eau et chante à l'improviste une série de chansons. C'est le succès.

Encouragée par cet accueil enthousiaste du public, elle prend la décision de mettre en valeur cette deuxième facette de son talent. Imprégnée d'originalité et de fraîcheur, elle sait faire varier à l'infini ses interprétations. La critique se passionne alors pour sa parfaite maîtrise et son jeu de scène. Experts et grand public sont unanimes pour acclamer son talent.

Portrait d'une chanteuse heureuse

Son premier disque, « I love you Porgy », lui vaut immédiatement un succès sensationnel. C'est à partir de ce moment là qu'elle commence à écrire sa musique. Lors de ce premier enregistrement, on lui demande de supprimer deux chansons inscrites sur son programme et de les remplacer par deux autres. Elle est ainsi obligée de les composer elle-même !

Andy Stroud est un sergent détective de valeur (20 fois décoré en 15 ans de service dans le corps policier de New-York). Il se marie, après des fiançailles éclair, avec Nina Simone en 1962. Peu de temps après, malgré qu'il allait accéder au grade de lieutenant, il devient l'impresario de sa femme.

Nina Simone habite avec son mari et sa petite fille Céleste dans un immense appartement de New-York. Nina a une passion pour la décoration de son appartement. Elle consacre ses loisirs à la natation, la bicyclette, la lecture et la danse. Comblée par son rôle de mère elle n'en oublie pas moins ses devoirs de chanteuse. Surtout que Lisa Céleste frappait déjà à l'âge de 8 mois sur les touches du piano et qu'aujourd'hui, elle montre un sens étonnant pour l'harmonie et le rythme.

Le résultat de cette vie heureuse se trouve peut-être, concrétisé par le dernier disque de Nina Simone : « Nuff Said » (RCA 740 554). Il faut reconnaître qu'il est d'une très grande valeur. La première face étant légèrement supérieure à la seconde. Les blues sont remarquables et des titres viennent tout de suite en tête comme « In the morning », « Sunday in Savannah », « Gun house blues » et « Do what you gotta do ».



Nina Simone : du talent, du caractère, le sens inné du blues.

Il faut également noter la présence du thème qui valut à Nina Simone son premier grand succès : « I love you Porgy » tiré de l'opéra de Gershwin : Porgy and Bess. Cette œuvre s'adapte admirablement à la voix puissante et chaude de Nina Simone. Nina Simone est une des grandes dames du jazz.

J.-P. QUENEZ

LE PLUS JEUNE DES CENTENAIRES ISIDORE DUCASSE

« Comte de Lautréamont »

LA LITTÉRATURE moderne a cent ans. Je veux dire : la littérature actuelle, de violence et de contestation. Les surréalistes (les fondateurs et animateurs de ce grand mouvement artistique, littéraire, poétique et même politique des années 20, qui influencent encore tous les moyens d'expression actuels, jusqu'au Pop et l'Op'Art) ont toujours considéré Isidore Ducasse comme leur « père ».

Isidore Ducasse ?... Oui, si son nom ne vous est pas familier, précipitez-vous quand même sur son oeuvre : « Les Chans de Maldoror » vous étonneront.

Ce révolutionnaire trouvait son propre nom trop banal, roturier. Mais c'est sans doute par ironie, par dérision, vis-à-vis de la littérature populaire à la mode, vers la fin du siècle dernier, qu'il prit le pseudonyme de comte de Lautréamont... un pseudonyme grandiose qui, néanmoins, convient à son personnage et à son œuvre.

Isidore, Lucien Ducasse, né à Montevideo — où son père était diplomate — en 1846, est mort à Paris, le 24 novembre 1870 : il n'avait donc que 24 ans.

Le futur Lautréamont, pensionnaire chez les jésuites préférait alors les sciences à la littérature. Puis, il s'embarqua pour la France, afin d'y préparer son admission à Polytechnique.

Il se laissa pourtant bien séduire par les lettres. Et en 1868, à ses frais, il publia les débuts des « Chans de Maldoror ». Un éditeur s'empara quand même, l'année suivante, de l'oeuvre intégrale. Mais il

obligea Lautréamont à «ommer» quelques « trop violentes » passages. Et, en 1870 (avant de mourir, avant d'avoir atteint son quart de siècle) Lautréamont (embourgeoisé ou assagi ?...) reprit son vrai nom... et décida de ne plus chanter que l'Espoir. Il fréquenta aussi les réels révolutionnaires et s'intéressa au mouvement qui allait aboutir à la Commune.

Maldoror, le diabolique

Maldoror, bien sûr, c'est le démon qui s'exprime :

« Dieu qui l'a créé avec magnificence, c'est toi que j'invoque; montre-moi un homme qui soit bon !... Mais que ta grâce décuple mes forces naturelles, car au spectacle de ce monstre, je puis mourir d'étonnement, on meurt à moins... »

« Je suis le fils de l'homme et de la femme, d'après ce qu'on m'a dit. Ça m'étonne... je croisais être davantage... »

« Le fais plus de cas de la paille que de la conscience; car la paille est utile pour le boeuf qui la rumine, tandis que la conscience ne sait monter que ses griffes d'acier... »

« Législateur d'institutions stupides, inventeurs d'une morale étroite, éloignez-vous de moi, car j'ai sous une âme impartiale... »

Et voici une phrase qui a enchanté André Breton et tous ses disciples surréalistes. Ils y ont vu le symbole de l'accouplement :

« ...beau, et surtout comme la rencontre fortuite, sur une table de dissection, d'une machine à coudre et d'un parapluie ! »

Henri MARC

JERRY REED: un guitariste à contre-courant

IL Y A deux sortes de vedettes : celles qui interprètent un état d'esprit général, une mode — les plus nombreuses — et celles qui font leur musique sans se soucier des autres, avec pour seul souci la qualité. Jerry Reed est de cette dernière catégorie.

La mode, Jerry Reed s'en moque. Il promène sa carcasse dans Nashville, avec son inséparable guitare sous le bras. Il est vêtu avec une sobriété sportive : tennis, T. shirts, jeans... Il porte les cheveux courts et sourit



Jerry Reed, un des « Folk-Blues Singer » dont le nom restera.

comme on respire. Il chante et joue de la guitare avec la même simplicité que s'il jouait au « base-ball ». Ce tourbillon, agité et sympathique, fait crier ou chantonner sa guitare d'une manière inimitable. L'histoire de Jerry Reed est comparable à celle d'autres vedettes comme Sammy Davis junior : pendant très longtemps — plus de dix ans — il a été celui que les autres vedettes du show-business et musiciens ont compris, aimé et admiré. Aujourd'hui, il devient logiquement le champion, voire l'idole, d'un public de plus en plus large. Il est consacré un peu partout comme une grande vedette alors qu'il continue d'enregistrer, de produire et d'apparaître dans les plus importants shows de la télévision américaine, avec la désinvolture d'un étudiant désargenté...

L'homme à la guitare

On ne peut écouter les disques de Jerry Reed sans se plaire à apercevoir des échos de la meilleure période, et des plus grands talents du folk-blues. Il a une manière cependant très personnelle de pousser sa guitare hors des sentiers battus.

Des titres comme « Amos Moses » (R.C.A. 4391) ou « Wayfaring Stranger » (R.C.A. 49693) prouvent, s'il le fallait encore, que Jerry est un des plus grands guitaristes actuels.

Il joue une musique très étudiée et bien structurée comme l'était celle des grands maîtres du jazz, avec en plus une teinte populaire qui le rend très accessible à un large public. Il y a entre lui et son instrument une intimité très fructueuse. Il est vrai que ses amis l'ont surnommé « l'homme à la guitare » parce qu'il ne se sépare jamais de cet instrument merveilleux. C'est aussi à cause de l'une des chansons qu'il a écrites, portant le titre de « guitar man » et qui fut un très grand succès pour son interprète Elvis Presley.

Lorsque son emploi du temps le lui permet, il continue à travailler avec trois des plus grandes personnalités de la musique : Chet Atkins, Floyd Cramer et Boots Randolph.

L'homme de Nashville

C'est dans sa ville natale d'Atlanta que débuta la carrière de Jerry Reed. Toute la journée, il travaillait dans des moulins à coton et, le soir venu, il déambulait dans les brasseries où il jouait de la guitare pour son

plaisir mais aussi pour arrondir son maigre salaire. A 16 ans, un ami le présente à un promoteur-éditeur d'Atlanta : Bill Lowery. Celui-ci lui trouve des engagements, notamment une tournée très importante organisée par Ernest Tubb et une place de disc-jockey à la station de radio WGST. En 1955, il sort vraiment de l'ombre grâce à un contrat qu'il signe avec Capitol. Ce contrat fait de lui un compositeur et un interprète. C'est alors qu'il commence à se faire une renommée et à être connu. Des grands noms comme Brenda Lee et Elvis Presley, interprètent certaines de ses œuvres.

Il fait son service militaire de 1959 à 1961. Depuis cette date, il vit à Nashville, endroit très connu pour la qualité des chanteurs de Folk-Blues qui y vivent ou y passent régulièrement quelques mois.

La qualité du jeu de Jerry Reed est en constante progression. Il frappe dans tous les domaines et se met en valeur par une carrière polyvalente de guitariste, de compositeur et d'interprète. C'est la jolie Prissy (diminutif de Priscilla) sa femme, qui s'occupe de ses affaires et de leur fille Seidiana.

Il participe régulièrement aux séances de Dylan, Dean Martin, Joan Baez, Eddie Arnold, Chet Atkins, Floyd Cramer et écrit des chansons pour Tom Jones, Elvis Presley, Glenn Campbell et Joe South.

Le dernier disque de Jerry Reed vient juste de sortir (RCA Victor 741,004). Il comporte quelques réalisations exceptionnelles : « Gomyeyanyo », « Fine on my mind » et « What a woman ». On remarquera une interprétation originale et très agréable du vieux succès « Saint-James Infirmary ». Les néophytes quant à eux, seront intéressés par le fameux « Guitar Man ». Des projets, Jerry en a beaucoup : pendant 6 mois, il va être l'invité permanent du célèbre show Glenn Campbell à la télévision américaine avant d'avoir le sien propre, d'autre part, le bruit court qu'il envisagerait une tournée européenne...

La musique de Jerry Reed ne fait pas de concessions, au contraire, il se plaît à s'imposer à l'encontre des habitudes du plus grand nombre. Dans ses disques, il manie avec art et talent la douche écossaise et les étincelles : il passe calmement d'un déchaînement de sa guitare à une douce complainte. Il fait glisser rapidement avec virtuosité, ses doigts sur les cordes et pousse au-delà du réel, sa voix puissante et chaude. Une explosion de talent et un nom à retenir.

J.-P. QUENEL

Sport inédit, mélange étonnant de pétanque de bowling et d'échecs: le curling

SUR UNE PATINOIRE, dans une station de sports d'hiver, des messieurs jouent avec de gros cailloux et des petits balais. Devant cette scène, le spectateur profane ne peut s'empêcher d'y aller de son petit rire. Et pourtant il faut beaucoup d'intelligence, d'habileté, d'énergie, d'adresse et d'observation pour maîtriser l'art du Curling.

Ce sport est très ancien, il nous vient d'Ecosse où il naquit il y a déjà environ cinq cents ans. Le climat très froid, les nombreux lacs de ce pays se prêtent admirablement avec la multitude de patinoires naturelles, à la pratique athlétique de ce sport, très sain et captivant.

Tu jetteras la pierre...

Le jeu est constitué par de grosses pierres de granit appelées « stones » qui ont la forme de sphères très écrasées pour glisser sur la partie aplatie. Il faut une excellente qualité de



De la précision, de l'œil, de la discipline, le curling — qui n'est de loin pas un sport de vieux — est une sorte de billard sur piste.

granit pour résister aux dures conditions du jeu. Les blocs sont appareillés par paires, tant au point de vue aspect que densité et résistance, travaillés et polis au tour et munis ensuite d'une poignée en bronze et bois qui servira au lancement. Chaque joueur dispose de 2 stones devant être rigoureusement semblables et dont le poids varie de 12 kg à 15 kg.

Le Curling se pratique sur la glace. Les joueurs doivent lancer leurs stones vers un but fixé constitué par un cercle de 4,27 m de diamètre et 3 autres cercles intérieurs concentriques destinés à départager et mesurer les stones ou pierres tenants, le centre constituant le cochonnet ou le « petit » bien connu à la pétanque...

Seuls, comptent les stones d'une même équipe placés dans cette circonférence et le plus près du but, non démarqués par un stone adverse. Le départ de lancement est un point fixe situé à 34,75 m du but.

Mais ce n'est pas un simple jeu de boules, en effet, chaque équipe doit pratiquer un jeu semblable aux plus belles phases des échecs. Il ne suffit pas de s'approcher le plus près du but, il faut placer ses « gardes » ; il faut empêcher l'autre d'atteindre le but en le gênant par des positions prises en début de match. Il faut également savoir envisager le jeu de l'adversaire afin de contrer ses coups et l'empêcher de réussir.

Les équipes sont composées de 4 joueurs et d'un capitaine. Le capitaine est seul autorisé à commander la tactique de son équipe, le joueur devant servilement exécuter les ordres quant à la direction, l'effet, la puissance, etc... Seuls, les capitaines sont autorisés à rester près du but, les autres joueurs munis de balais sont posés sur le parcours que doit suivre le stone lancé et se tenir prêts à balayer au commandement. Chaque joueur a deux pierres à jouer et la partie se dispute de 8 à 12 Ends.

Les rois du balai

C'est le balai qui est l'accessoire principal du jeu. Cet accessoire un peu comique, avouons-le, a un rôle capital. En effet, un stone lancé normalement sur une glace ordinaire,

peut aller plus loin, 8 à 10 mètres si la glace est énergiquement frottée, polie avec des balais spéciaux, juste devant sa trajectoire, pendant qu'il glisse. Seul, le capitaine est autorisé à commander cette opération, il doit avoir un coup d'œil extrêmement rapide pour la décider ou la faire cesser, l'erreur étant d'une fraction de seconde.

Ajoutons que la « vitesse » de la glace varie de quart d'heure en quart d'heure suivant la température, l'ensoleillement, le vent, et nous aurons une idée de la constante observation nécessaire pour jouer une grande partie.

Le stone lancé parallèlement à la glace, sans heurts par le joueur doit, suivant le « glissant » de la patinoire appelé « rink » être propulsé plus ou moins fort pour se placer près du but. Il peut enlever ou « tirer » un stone adverse comme aux boules, rester à sa place comme un « carreau » ou le fin du fin, jouer avec effet à gauche, ou à droite, se placer près du but après avoir, en fin de course, décrit une courbe le plaçant derrière un adversaire donc gardé.

Le curling est donc un jeu à la fois d'intelligence et d'adresse. Il est d'une conception très spéciale car il fait entrer les principales difficultés de tous les sports de boules et — au risque de choquer les puristes — du jeu d'échecs.

Pratiqué par des adeptes de tous les âges, dans les stations de sports d'hiver, il constitue un sport complet où les Ecosseis sont les maîtres.

Le curling à travers le monde

En effet, un puissant club « The Royal Caledonian Curling Club » dont sa Majesté est présidente, existe depuis 1838 et régit dans un volume de 200 pages tout le Curling mondial. Outre l'Ecosse et l'Angleterre où les clubs sont très nombreux le Canada et l'Amérique ont donné à ce sport une ampleur nationale. Plusieurs centaines de patinoires artificielles sont strictement réservées à la pratique du Curling. Les clubs se chiffrent par milliers dans ces deux pays.

Les pays nordiques (Suède et Norvège) constituent également des adversaires très forts et de nombreux clubs de Cur-



On place ses « stones » en tenant compte d'une stratégie définie par le capitaine de l'équipe.

ling se développent chaque jour. La Suisse également a fortement divulgué ce sport ; plusieurs centaines de coupes sont mises annuellement en compétition pour le plus grand profit touristique du pays en janvier, les concurrents pouvant s'y livrer jusqu'à un âge avancé sans crainte de défaillance cardiaque. L'Italie et l'Allemagne sont actuellement au début du développement de ce sport dans leur pays respectif.

L'année 1971 va être très faste pour le Curling en France. En effet, les Championnats du monde de curling 1971 se dérouleront au Palais des sports de Megève du 14 au 21 mars.

Ce tournoi mondial qui sera organisé pour la première fois dans un pays non anglo-saxon, regroupera les équipes d'Ecosse, du Canada, des U.S.A., de Norvège, de Suède, d'Allemagne de l'Ouest, de Suisse et de France. Un comité a été chargé d'organiser cette importante manifestation internationale qui devrait favoriser le développement de cette discipline encore relativement peu pratiquée et souvent méconnue.

NOUVEAU salon de coiffure Messieurs - Chez ANTONIO et UGO, Seyon 6

Sur rendez-vous:
par le spécialiste
— Top for men —

Coupe Rasoir
Coupe Mèche à mèche
La Coupe Jeunesse

De l'argent - immédiatement!

ORCA

PRÊT PERSONNEL
Téléphonez au
022 25 42 95
ou envoyez ce bon à:
Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Nom: _____
Adresse: _____

55

ORCA, institut spécialisé de
UNION DE BANQUES SUISSES

AUBERGE DE MONTEZILLON
Famille Baudols
Menu du Petit Nouvel-An
Prix : Fr. 25.—

Consommé aux diabolins
Les cochonnailles de l'Auberge
ou
Les coquilles Saint-Jacques à la bretonne
Canard à l'orange
ou
Entrecôte tyrolienne
Pommes duchesse
Endives meunière
Plateau de fromages
Sorbet colonel

La surprise de Montezillon!!!
pour laquelle nous demandons
le concours de notre aimable clientèle.
Musique d'ambiance, cotillons

Très grand choix de
DISQUES 45 tours

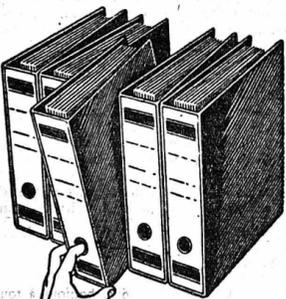
au rabais
yé-yé, chansons françaises, italiennes,
allemandes et américaines, orchestres,
etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50

Camoz Automatic

Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI

L'hôtel-restaurant **KREUZ GALS**
sera **FERMÉ** jusqu'au 15 janvier



Tout pour le
changement
de classement

Classeurs, dossiers suspendus,
dossiers, boîtes à archives,
perforateurs et tous autres
articles de classement.

Livraison immédiate

Veillez nous rendre visite,
ou commandez à notre ser-
vice spécial en téléphonant
au (038) 25 44 66.

Reymond

Rue Saint-Honoré 5
Neuchâtel

Chaque jour
aux Halles
filets
de perches
en sauce
aussi
sur assiettes

Maculature
en vente au
bureau du journal.



C'est ça, les prix Migros

Pourquoi payer davantage ?

Serviette à documents en plastique,
avec fermeture
éclair et
2 compartiments

20.-

Classeur en plastique, A4, avec large
dos, fenêtre transparente
et étiquette

3.-

Chemises transparentes de différentes
couleurs.

1.-

Corbeille à courrier, 25 x 35 cm, en
Polystyrol résistant, gris
clair

2.50

5 chemises

MARCHÉS

MIGROS

et principaux libres-services

loisirs Neuchâtel
Prébarreau 1
Tél. 24 17 13

Cours de puériculture

7 leçons de 2 heures = Fr. 20.—
le jeudi, à 20 heures

Cours de dactylographie

8 leçons de 1 1/2 heure = Fr. 36.—
le lundi, à 18 h 45

Dactylographie enfants

8 leçons de 1 heure = Fr. 28.—
le lundi à 17 h 45

Cours de cuisine

« Cocktail et Garden Party »

6 leçons de 2 heures = Fr. 40.—
le jeudi, à 20 heures

Inscription

Cours : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Domicile : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

Coop relations publiques Neuchâtel Treille 4



**Helvetia Incendie
Saint Gall**

Dès le 7 janvier 1971

NOTRE NOUVELLE ADRESSE:
**RUELLE W.-MAYOR 2
2000 NEUCHÂTEL**

Agence générale pour le canton de Neuchâtel
ROGER LAPRAZ

Durs d'oreilles ! Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé qu'avec de bons appareils acoustiques, huit durs d'oreilles sur dix recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes acoustiques, les appareils placés dans l'oreille, ainsi que les appareils de poche sont à la disposition des handicapés de l'ouïe. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre **démonstration gratuite** qui aura lieu le **vendredi 8 janvier, de 14 à 18 h 30, à Neuchâtel, chez M. P. Comminot, maître opticien, 17, rue de l'Hôpital** où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé au moyen d'appareils de mesure spéciaux. Les résultats objectifs donnés par ces appareils sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Des spécialistes de la **MICRO-ELECTRIC S.A.** vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. - LAUSANNE - Place Saint-François 2
Fournisseur conventionnel de l'assurance-Invalidité.
Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi

vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 3

L'obtention d'un crédit rapide ne rend service qu'une fois. Vous en profiterez encore mieux si vous bénéficiez aussi d'une limite de crédit supplémentaire — car vous pourrez ainsi obtenir en tout temps de l'argent frais en 10 minutes.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25000.—.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle
Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande

Veillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos

formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP Domicile _____ T/ 391

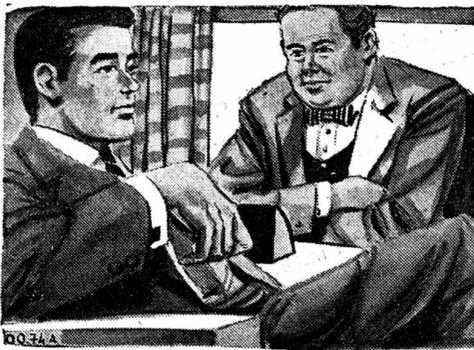
OSS 117

Atout cœur à Tokio

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Babcock apprend à Hubert Bonisseur de la Bath qu'Eva Davidson est séparée de son mari.

Le laisser-passer



« C'est tout ? » demanda froidement Hubert. Babcock explosa : « Ca ne vous suffit pas ? La malheureuse petite femme qui préfère mourir plutôt que de laisser savoir à son petit mari adoré qu'elle avait commis une imprudence ? — Vous voyez ça par le mauvais bout de la lorgnette, répliqua Hubert. Mme Davidson n'était nullement tenue de nous mettre au courant de ses affaires de cœur. Ce qu'elle nous a dit ne change rien à l'essentiel. — Vous trouvez ? — Voyons, Babcock : si Mel Davidson reçoit les fameuses photos, il obtiendra la séparation à son profit, et sa femme perdra sa rente. — Cinq cents dollars par mois ! — Ce n'est pas fantastique, mais c'est bon à prendre. »



« En tout cas, grogna Babcock, tenez-vous sur vos gardes. Cette femme est une vraie sirène. » Hubert sourit : « Si elle était la mienne, je ne la tiendrais pas quittes pour cinq cents dollars... » — « J'ai oublié de vous dire qu'elle menait une vie scandaleuse ! — Dans ce cas, comment a-t-elle pu obtenir un poste chez vous ? » Babcock prit un air ennuyé. « C'est un concours de circonstances, dit-il. Grâce à la famille Davidson, elle est entrée dans les services de l'intendance. Tom Morton se l'est attaché en qualité de secrétaire particulière. Il s'est pris d'affection pour elle, et s'en est porté garant quand il a été nommé ici à la direction du personnel. »



« Voilà comment arrivent les ennuis ! » dit Hubert avec une fausse désinvolture, car les révélations de Babcock l'avaient profondément ému. « Alors, dit-il pour chasser les images qui l'obsédaient, ce laissez-passer, vous me le donnez ? » Babcock hésita : « Oui, dit-il à regret. Je vais le faire établir pour demain dimanche. La base sera presque vide, ce qui facilitera le travail de mes hommes. — Que voulez-vous dire ? — Je ne veux prendre aucun risque. Ma meilleure équipe sera à minuit du côté du poste No 5. — C'est stupide ! protesta Hubert. Vous allez tout faire rater ! — Ma décision est prise. Je ne veux pas que ce type nous file entre les doigts. »



Hubert capitula. « Je m'en lave les mains » dit-il. « Pas du tout ! Vous allez m'aider à établir comme il faut ce papier. D'autre part, je vous prie d'appeler Kawasishi. — Pour quoi faire ? — Je veux conserver mes relations. Vous lui raconterez une histoire qui tienne debout pour expliquer votre défection de cette nuit, et vous lui présenterez vos excuses. » Appuyant sur un bouton de l'interphone, Babcock demanda une secrétaire, et alluma une cigarette. « A propos, dit-il en lançant un bref regard vers Hubert, j'aurai lundi matin la copie du dossier japonais qui concerne Eva Davidson. Ils sont en train d'en faire une traduction. »

Demain: Le sac à main

POUR VOUS MADAME

Un menu

Céleri-rave
Blanquette de veau
Riz
Fromage
La couronne des rois

Le plat du jour :

La couronne des rois

Temps de préparation 5 minutes (5 heures d'avance) temps de cuisson (25 minutes). Proportions pour 6 personnes : 175 g de farine, 75 g de beurre, un œuf, 25 g de levure de boulanger, 50 grammes d'angélique (facultatif). Verser la farine dans une terrine. Cassez l'œuf dans la fontaine que vous aurez pratiquée au milieu, ajoutez une pincée de sel, le sucre, la levure préalablement délayée dans un demi-verre d'eau tiède. Travaillez à la cuillère de bois pendant quelques minutes, puis recouvrez d'un linge propre et mettez à gonfler près du radiateur ou non loin d'un poêle pendant une heure. Recommencez à travailler quelques minutes et laissez encore reposer pendant 2 heures. Travaillez alors à la main, introduisez la fête. Formez une couronne que vous déposez sur une plaque farinée. Garnissez de morceaux d'angélique. Saupoudrez de sucre cristallisé et laissez au frais pendant deux heures. Chauffez votre four, mettez la couronne à cuire pendant 20 à 25 minutes. La cuisson est achevée quand une aiguille à tricoter ressort sèche.

Votre soutien-gorge

Même avec une poitrine parfaite, vous devez, en achetant un soutien-gorge, veiller à certains points essentiels : les bonnets doivent emboîter exactement les seins et les maintenir sans les comprimer, les aplatis ou les déplacer. Le soutien-gorge ne doit jamais être trop étroit sur les côtés ou aux épaules,

sinon la circulation du sang est entravée, les seins sont mal nourris et se relâchent précocement. La peau n'ayant plus besoin de les soutenir, perd de son élasticité et ils s'affaissent. « Mieux vaut, disent gynécologues et esthéticiennes, un soutien-gorge trop grand d'une taille que trop petit ». Aujourd'hui, heureusement, avec les nouveaux tissus élastiques, la plupart des soutiens-gorge ne serrent plus, ne gênent pas et accompagnent respiration et mouvements sans se déplacer.

Votre prénom : Stanislas

Stanislas vient du polonais : état et slawa, gloire. Stanislas est donc la gloire de l'Etat. Nom peu répandu bien que ne manquant pas d'élégance. Ceux qui le portent sont généralement doués de belles qualités : ils sont fiers, sans sottise vanité, courageux tout en demeurant modestes, dévoués à leurs amis. Ils ont le sens de l'humour comme celui du devoir.

Meuble en vernis abîmé

Si le vernis d'un meuble ancien est terni, imprégnez un chiffon de laine d'un mélange à parties égales d'huile et d'alcool, frottez vigoureusement la surface à polir en décrivant de petits cercles et en opérant sur une petite surface à la fois. Si le vernis a disparu, frottez comme ci-dessus le meuble en employant un mélange fait de 50 g d'huile de table, 250 g d'alcool et 125 g de vernis blanc à la gomme laque.

A méditer

On aime mieux se donner de faux égaux que d'en accepter des vrais.

HOROSCOPE

Journée favorable pour conclure de nouveaux accords, les alliances anciennes demandent beaucoup de diplomatie. Naissances : Les enfants de ce jour seront réalistes, énergiques et actifs.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Votre foie a besoin d'être ménagé. Amour : Rendez l'atmosphère plus cordiale. Affaires : Réglez vos problèmes en instance.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Vous ne buvez pas suffisamment. Amour : Vos déclarations seront bien accueillies. Affaires : Suivez attentivement votre planning.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Absorbent moins de boissons gazeuses. Amour : Ne donnez pas trop d'importance aux ragots. Affaires : Mettez à jour votre courrier.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : N'ayez pas toujours recours aux médicaments. Amour : Faites une sélection parmi vos relations. Affaires : Vous avez de grandes possibilités.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Vous ne dormez pas assez. Amour : Il est temps de faire le premier pas. Affaires : Agissez avec lucidité.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Quelques mouvements de gymnastique vous feraient du bien. Amour : Essayez de comprendre l'être aimé. Affaires : Votre persévérance sera récompensée.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : N'abusez pas des sauces et épices. Amour : L'être aimé a besoin de vous. Affaires : Ne mêlez pas vie privée et professionnelle.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Menez une vie plus calme. Amour : N'imposez pas à tout prix votre volonté. Affaires : Associez vos efforts à des gens audacieux.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Des massages soulageront vos douleurs. Amour : Ne doutez pas des sentiments de l'être cher. Affaires : N'accordez pas systématiquement votre confiance.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Vous ne buvez pas assez. Amour : Rêver est agréable mais revenez sur terre. Affaires : Lancez-vous dans une nouvelle entreprise.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Votre santé s'améliorera si vous êtes prudent. Amour : Reconnaissez vos erreurs. Affaires : N'abusez pas de la volonté d'autrui.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : N'attendez pas pour vous soigner. Amour : Soyez réservé dans vos sentiments. Affaires : Journée favorable pour atteindre vos objectifs.

MOTS CROISÉS

Problème No 295

10x10 crossword grid with numbers 1-10 indicating starting positions.

HORIZONTALEMENT

- 1. Déchéance d'un droit non exercé dans les délais prescrits. 2. Note. — Priorité d'âge. 3. Le yen en vaut cent. — Adverbe. — Service militaire dû au suzerain. 4. Met de

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre : 20 h 30, Gala des concerts Mayol. EXPOSITIONS. — Musée cantonal d'archéologie (hôtel DuPeyrou) : Exposition. CINÉMAS. — Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, La Maison, 16 ans. Apollo : 15 h et 20 h 30, Les Baroudeurs, 16 ans. Palace : 15 h et 20 h 30, Le Mur de l'Atlantique, 12 ans. Arcades : 15 h et 20 h 30, Un Condé, 18 ans. Rex : 15 h et 20 h 30, Les Aventures amoureuses de Robin des Bois, 18 ans. Studio : 15 h et 20 h 30, Dumbo, 7 ans. DANSE ET ATTRACTIONS. L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escale de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h. DANCINGS. Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 24 heures. Big Ben bar jusqu'à 2 heures. La Petite Cave jusqu'à 2 h. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : J. Armand, rue de l'Hôpital.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga : Arturo Bonfanti. Caveau des Abbesses : Bar-dancing.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, L'Etrangleur de Boston.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Mon oncle Benjamin.

MARIN

Au Cafignon : Aquarelles de Claude Conrad.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 Le cinq à six des jeunes Premier tour de manivelle
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Livres propos
- 18.25 Madame TV
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
- 19.05 La Cravache d'or
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (C) Carrefour
- 20.25 Le francophonisme
- 20.55 Maigret voit rouge
- 22.20 Téléjournal
- 22.30 Festival de jazz de Montreux

SUISSE ALÉMANIQUE

- 16.15 (C) Magazine féminin
- 17.00 La terre est ronde
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) Doris Day
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Magazine politique
- 21.15 Le Commissaire
- 22.15 Téléjournal

FRANCE I

- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télé-midi
- 13.30 Cours de la Bourse
- 14.05 Télévision scolaire
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Information première
- 20.15 Noëlle aux Quatre-Vents
- 20.30 La caméra invisible
- 21.20 Les cent livres des hommes
- 22.10 Emission musicale
- 23.00 Télé-nuit

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 Le Bonheur conjugal
- 18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) Les dossiers de l'écran (C) Débat

SVIZZERA ITALIANA

- 13.40 1970 : Un anno in immagini
- 14.40 (C) Festival del Chiacchio
- 16.10 Anni verdi
- 18.10 Vroom
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 (C) L'isola di Sark
- 19.50 In crociera nei Caraibi
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Il regionale
- 21.00 Concerto per un delitto
- 22.25 Tutoina
- 23.00 Telegiornale

ALLEMAGNE I

14.40, téléjournal. 14.45, pour les enfants. 15.20, Opérette. 17.10, le podium. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, règles de la circulation. 21.05, Une femme fidèle. 23.05, téléjournal, météo. 23.25, tennis de table.

ALLEMAGNE II

16 h, ski. 17 h, lion et zèbre. 17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.50, A l'ouest de Santa-Fé. 19.15, où en est le catholicisme allemand ? 19.45, informations, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, soirée au château d'Hetzenhof. 21.55, informations, météo. 22.05, ski.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, cause commune. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Jane Eyre. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, lettres françaises. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, disc-o-matic. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, Hamlet, drame de Shakespeare. 22.40, informations. 22.45, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, la semaine des quatre jeudis, œuvres de Tchaïkovsky. 10.15, deux contes pour les petits. 10.45, œuvres de Tchaïkovsky. 11 h, l'université radiophonique internationale.

11.20, propos suisses sur l'UNESCO. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays neuchâtelois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, livres propos. 22 h, Europe-jazz. 22.30, magazine de la science. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires. 5.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, œuvres de Fauré. 9 h, entracte avec S. Schmassmann. 10.05, Salut à Percy Grainger, extrait Britten. 10.30, mélodies de Joh. et Jos. Strauss. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, divertissement dans le ton populaire. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, concerto Beethoven. 15.05, fanfare, musique champêtre et jodels. 16.05, hit-parade international. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, intermède. 20.15, miroir du temps et musique. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, big band ball.

De tout pour faire un monde

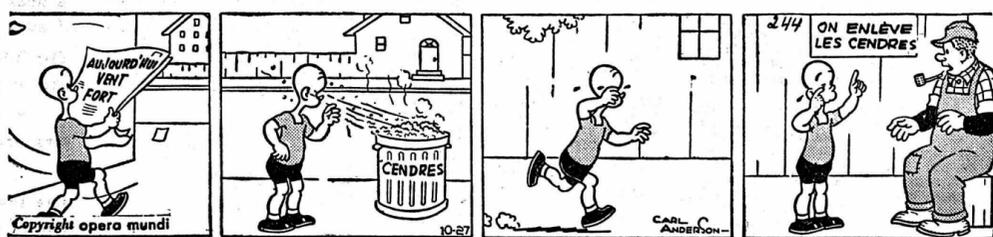
Certains bébés sont condamnés dès la naissance

Un virus inconnu, qui affecterait le fœtus alors que celui-ci se trouve encore dans l'utérus, est peut-être à l'origine de certaines morts soudaines de bébés durant les premiers mois de leur vie. On s'est toujours interrogé sur les causes de ces morts qui surviennent brutalement, alors que le bébé semble en parfaite santé. Les chercheurs médicaux S.B. Weinberg et Barbara Parly de New-York, ont constaté une grande proportion d'anomalies chromosomiques chez des bébés morts subitement. D'après eux, ces anomalies pourraient bien être la conséquence d'une infection provoquée par un virus qui s'en prendrait au fœtus durant les premiers mois de sa vie intra-utérus.

Pedigree d'une strip-teaseuse

Deux femmes sur trois, qui pratiquent le métier de se dénuder en public sur une scène de cabaret ou de théâtre sont originaires de familles séparées. Et notamment de familles où le père n'était pas à même de tenir son rôle de chef du foyer, soit par faiblesse, soit qu'il fût le plus souvent absent. Il semblerait donc, d'après des sociologues américains qui ont effectué une enquête sur l'origine sociale des strip-teaseuses, que celles-ci soient souvent des femmes qui ont eu à souffrir d'un manque d'affection paternelle. Ce serait en quelque sorte par réaction contre cet état de carence d'affection que des femmes s'orientent vers ce métier. Afin de bénéficier de l'attention masculine dont elle ont été privées lorsqu'elles étaient petites.

HENRY



L'annonce reflet vivant du marché

l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

EMISSION D'UN EMPRUNT

6 1/2 % Ville de la Chaux-de-Fonds de Fr. 12 000 000

déstiné à la consolidation de la dette flottante et partiellement au financement de grands travaux, notamment: station d'épuration des eaux usées, adduction d'eau potable, centre scolaire de degré secondaire, aménagement de nouveaux quartiers.

CONDITIONS D'EMPRUNT

Durée maximum 13 ans
Titres de Fr. 1000 et Fr. 5000 au porteur
Coupons annuels au 25 janvier
Cotation aux principales bourses suisses
Libération du 25 janvier au 5 février 1971

PRIX D'ÉMISSION

99.40% + 0.60% timbre fédérale sur titres

DÉLAI DE SOUSCRIPTION

du 6 au 12 janvier 1971, à midi

Banque Cantonale Neuchâteloise

Union des Banques Cantonales Suisses

- | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Banque Cantonale d'Argovie | Caisse hypothécaire | Banque Cantonale de Saint-Gall |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-E. | du canton de Genève | Banque Cantonale de Schaffhouse |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-I. | Banque Cantonale de Glaris | Banque Cantonale de Soleure |
| Banca dello Stato del Cantone Ticino | Banque Cantonale des Grisons | Banque Cantonale de Thurgovie |
| Banque Cantonale de Bâle-Campagne | Banque Cantonale de Schwyz | Banque Cantonale d'Uri |
| Banque Cantonale de Bâle | Banque Cantonale Lucernoise | Banque Cantonale Valdoise |
| Banque de l'Etat de Fribourg | Banque Cantonale Neuchâteloise | Banque Cantonale du Valais |
| Caisse d'Épargne de | Banque Cantonale de Nidwald | Banque Cantonale de Zurich |
| la République et Canton de Genève | Banque Cantonale d'Obwald | Banque Cantonale Zougloise |

Cartel de Banques Suisses

- | | | |
|---------------------------|--|--------------------------|
| Banque Cantonale de Berne | Crédit Suisse | Société de Banque Suisse |
| Union des Banques Suisses | Banque Leu SA | Banque Populaire Suisse |
| | Groupement des Banquiers privés genevois | |

U r g e n t

c'est maintenant le moment d'acheter votre nouvelle opel

vous pouvez faire des économies considérables

dû à l'augmentation des salaires et des frais de matériel en Allemagne, les prix opel ont augmenté en Suisse également, mais nous avons été prévoyants, nous avons rempli notre stock avant l'augmentation des prix à votre avantage.

en achetant maintenant, vous achetez encore à l'ancien prix profitez-en, agissez vite.

chez nous la ruée des prix opel a déjà commencé.



Garage du Roc - Hauterive 33 11 44

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine

★ remboursable jusqu'à 60 mois

★ accordé dans les 48 heures

★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature

★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____

Rue _____

Domicile _____ A/391

Banque Rohner-Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

ECONOMIE ET FINANCES

Perspectives économiques «manipulées» à l'OCDE

On écrit de Paris à la C.P.S.: L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que la longue pause conjoncturelle en Amérique du Nord touche actuellement à sa fin et qu'au cours de l'année 1971 le taux de croissance de la production s'accroîtra et dépassera celui de la zone — c'est-à-dire en Europe de l'Ouest et au Japon — le ralentissement observé récemment se poursuivra peut-être jusqu'au premier semestre 1971, mais la croissance de la production devrait reprendre pendant le second semestre à un taux proche de celui de la zone. Dans le cadre de cette évolution générale, on peut s'attendre à une accélération tendentielle en France, en Italie et au Japon, mais un nouveau ralentissement est «assez probable» en Allemagne et dans «quelques-uns des petits pays industrialisés» d'Europe.

Voilà, en substance, comment l'OCDE envisage les perspectives conjoncturelles pour l'année 1971. Quant aux prix, ils bénéficieront probablement de l'effet de freinage produit par la sous-utilisation des ressources en Amérique du Nord. «A vrai dire, dès le second semestre de 1970, certains signes semblaient indiquer que la hausse des prix était moins forte. Mais tant que l'augmentation des coûts salariaux ne sera pas ralentie, cette hausse pourrait demeurer importante.»

LACUNE REGRETTABLE
Contrairement à ses «perspectives économiques» passées, celles que la grande organisation économique vient de publier maintenant ne contiennent plus d'indications chiffrées quant aux hausses probables des indices du coût de la vie. L'opinion publique doit, cette fois, se contenter de formules vagues suggérant que le renchérissement sera encore important et qu'il est dû à l'augmentation des coûts salariaux. Pour une étude prospective qui chiffre la progression du produit intérieur brut à des millions près, c'est une lacune pour le moins regrettable.

Elle n'est pourtant pas fortuite. Selon des informations venues de Londres, c'est à la demande du gouvernement de Sa Majesté que l'OCDE aurait retiré de son étude prospective pour l'année 1971 toutes les indications chiffrées concernant la hausse des prix et des coûts. Celles-ci auraient fait apparaître que la hausse serait encore de quelque 6% en Angleterre l'année prochaine alors qu'elle se situerait entre 4 et 4,5% sur le continent. Etant donné le fâcheux effet que pourrait produire de tels chiffres sur les négociations entre le Royaume-Uni et la CEE, M. Heath en personne aurait demandé à M. van Lennep, secrétaire général de l'OCDE, d'expurger son rapport.

Indice suisse des actions
Moyenne 1966 = 100

	23 déc.	30 déc.
Industries	145,1	146,1
Banques	168,0	169,8
Sociétés financières	115,8	118,8
Sociétés d'assurances	121,4	121,8
Entreprises diverses	87,1	86,3
Indice total	142,6	143,9

Emprunts de la Confédération
Valeur boursière en pour-cent de la valeur nominale 90,52 90,71
Rendement (d'après l'échéance) 5,73 5,70

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

NEUCHÂTEL 4 janv. 5 janv.

Banque nationale	530.—	d 530.—
Crédit foncier neuchât.	800.—	d 820.—
La Neuchâteloise as. g.	1600.—	o 1600.—
Gardy	150.—	d 150.—
Cortailod	4600.—	d 4600.—
Cossonay	2150.—	d 2150.—
Chaux et ciments	560.—	d 560.—
Dubied	1575.—	d 1600.—
Ciment Portland	2725.—	d 2725.—
Interfood port.	5300.—	d 5275.—
Interfood nom.	1050.—	d 1050.—
Tramways Neuchâtel	500.—	d 500.—
Navigation Ntel priv.	65.—	d 65.—
Girard - Perregaux	850.—	d 850.—
Paillard port.	450.—	d 450.—
Paillard nom.	135.—	d 135.—

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	950.—	o 945.—
Crédit foncier vaudois	865.—	o 870.—
Innovation	230.—	o 230.—
Romande d'électricité	345.—	o 345.—
Ateliers constr. Vevey	600.—	o 600.—
La Suisse-Vie ass.	2625.—	o 2650.—
Zyma	3400.—	d 3475.—

GENÈVE

Grand Passage	280.—	o 290.—
Charmilles port.	1325.—	d 1325.—
Charmilles nom.	260.—	d 260.—
Physique port.	600.—	d 620.—
Physique nom.	510.—	d 510.—
AKZO	93 1/4	o 94.—
Philips	56 1/4	o 54 1/4
Royal Dutch	174.—	o 172.—
Monte-Edison	5.40	o 5.30
Olivetti priv.	16.65	o 16.60
Allumettes B	83.—	o 82.—
S. K. F. B	237.—	o 240.—

BALE

Pirelli internat.	233.—	d 234.—
Bâloise-Holding	185.—	d 185.—
Ciba - Geigy port.	2325.—	o 2340.—
Ciba - Geigy nom.	1590.—	o 1600.—
Ciba - Geigy bon.	2050.—	o 2050.—
Sandoz	4050.—	o 4100.—
Hoffmann-L. R. 1/10	16550.—	o 16525.—

ZURICH

Swissair nom.	550.—	o 570.—
Swissair port.	592.—	o 615.—
Union banques suisses	3750.—	o 3790.—
Société banque suisse	2965.—	o 2985.—
Crédit suisse	2995.—	o 3010.—
Banque pop. suisse	1855.—	o 1870.—
Bally	2200.—	o 2210.—
Electro Wait	2200.—	o 2190.—
Motor Columbus	1390.—	o 1395.—
Italo-Suisse	218.—	o 219.—
Réassurances Zurich	2040.—	o 2050.—
Winterthur ass. nom.	875.—	o 885.—
Zurich ass.	4425.—	o 4475.—
Alu. Suisse port.	2700.—	o 2700.—
Alu. Suisse nom.	1260.—	o 1270.—
Brown Boveri	1400.—	o 1420.—
Saurer	1550.—	o 1550.—
Fischer	1630.—	o 1650.—
Landis & Gyr	1630.—	o 1650.—
Lonza	2010.—	o 2040.—
Nestlé port.	3310.—	o 3380.—
Nestlé nom.	2080.—	o 2130.—
Sulzer	3300.—	o 3375.—
Oursina port.	1450.—	o 1495.—
Oursina nom.	1300.—	o 1375.—
Alcan	98 1/4	o 98.—
Am. Tel. & Tel.	210 1/4	o 209 1/4
Canadian Pacific	289.—	o 289.—
Du Pont	573.—	o 567.—
Eastman Kodak	326.—	o 316.—
Ford Motor	243 1/4	o 240.—
General Electric	403.—	o 404.—
General Motors	349.—	o 342.—
I. B. M.	1377.—	o 1356.—
International Nickel	194 1/4	o 194.—
Kennecott	168 1/4	o 166.—
Litton	91 1/4	o 87 1/4
Sid Oil New-Jersey	315.—	o 312.—

BULLETIN BOURSIER

4 janv. 5 janv.

Union Carbide	171 1/4	o 171 1/4
U. S. Steel	140.—	o 137 1/4
Machines Bull	64.—	o 64.—
Italo-Argentine Cia	29 1/4	o 30.—
Sodec	147.—	o 152.—
A. E. G.	191.—	o 194.—
Farben. Bayer	157 1/4	o 163 1/4
Farbw. Hoechst	201 1/4	o 206.—
Mannesmann	169.—	o 170 1/4
Siemens	217.—	o 222.—

PARIS

Air liquide	368.—	o 364.—
Aquitaine	466.50	o 467.50
Cim. Lafarge	233.—	o 232.50
Citroën	101.80	o 100.60
Fin. Paris Bas	243.80	o 243.10
Fr. des Pêtr.	168.—	o 164.—
L'Oréal	1901.—	o 1910.—
Machines Bull	85.90	o 85.60
Michelin	1266.—	o 1263.—
Péchiney	180.—	o 178.90
Perrier	221.50	o 221.20
Peugeot	260.—	o 259.30
Rhône - Poulenc	225.80	o 223.90
Saint - Gobain	152.50	o 150.50

LONDRES

Anglo American	65.—	o 65.—
Brit. & Am. Tobacco	115/3	o 115/3
Brit. Petroleum	91.—	o 92.—
De Beers	45/9	o 45/6
Elect. & Musical	35/1	o 35/1
Imp. Chemical	47/3	o 47/10
Imp. Tobacco	13/6	o 13/7
Rio Tinto	42/1	o 42/10
Rolls Royce	9/3	o 9/4
Roan C.M.	23/6	o 23/6
Shell Transp.	70/9	o 72.—
Western Hold.	8-3/16	o 8-3/16
Zam. Anglo-Am.	31/10	o 31/10

FRANCFORT

A.E.G.	161.—	o 164.—
Audi NSU	157.—	o 142.—
Bad. Anilin	134.—	o 138.80
B.M.W.	180.—	o 180.—
Daimler	310.—	o 310.—
Deutsche Bank	282.50	o 293.—
Dresdner Bank	215.—	o 222.—
Farben. Bayer	133.—	o 137.50
Höchst. Farben	170.—	o 177.—
Karstadt	303.—	o 315.—
Kaufhof	228.—	o 232.—
Mannesmann	142.—	o 143.—
Siemens	183.50	o 186.50
Volkswagen	163.50	o 163.50

NEW-YORK

Allied Chemical	23-3/8	o 23-5/8
Alumin. Americ.	56-3/8	o 57-3/4
Am. Smelting	27-1/2	o 27-7/8
Am. Tel. & Tel.	48-3/4	o 49-1/2
Anaconda	21-1/8	o 21-5/8
Boeing	14-3/4	o 15-1/8
Bristol & Myers	63	o 62-3/4
Burroughs	109	o 110-7/8
Canadian Pacific	66-5/8	o 66-3/4
Caterp. Tractor	42-1/4	o 42-1/4
Chrysler	27-1/4	o 27-1/2
Coca-Cola	83-1/8	o 82
Colgate Palmolive	47-3/4	o 48
Control Data	49-1/2	o 49-3/4
C.P.C. int.	33-5/8	o 34
Dow Chemical	73-1/8	o 72-1/2
Du Pont	131-3/4	o 132-1/4
Eastman Kodak	73	o 73-1/2
Ford Motors	55-1/4	o 54-3/4
General Electric	93-7/8	o 94-3/8
General Foods	87-1/2	o 87-7/8
General Motors	78-7/8	o 79-1/4
Gillette	48-3/4	o 47-3/4
Goodyear	31-1/4	o 30-7/8
Gulf Oil	31-1/2	o 31-1/4
I.B.M.	313	o 316-1/4
Int. Nickel	45-1/4	o 44-7/8

4 janv. 5 janv.

Int. Paper	33-7/8	o 34-5/8
Int. Tel. & Tel.	49-1/4	o 50-3/8
Kennecott	38-3/4	o 39
Litton	20-1/8	o 21-3/4
Merck	95	o 95
Minnesota Mining	96-7/8	o 97-5/8
Mobil Oil	157-3/8	o 157-7/8
Monsanto	33-1/8	o 33-1/4
National Cash	38-3/8	o 40
Panam	12	o 12-1/4
Penn Central	6	o 6
Philip Morris	49	o 49
Polaroid	77-1/4	o 80-3/8
Procter Gamble	57-1/2	o 57-1/2
R.C.A.	26-1/4	o 26-7/8
Royal Dutch	44	o 44-1/2
Sid Oil Calif.	53-1/2	o 53-5/8
Sid Oil New-Jersey	72-5/8	o 72-1/2
Texaco	34-3/4	o 34-3/4
T.W.A.	13-3/8	o 14
Union Carbide	40	o 41-1/4
United Aircraft	33-5/8	o 34-1/2
U.S. Steel	32-1/4	o 32-5/8
Westingh. Elec.	67-1/8	o 67
Woolworth	35-5/8	o 36-1/8
Xerox	86	o 87

Indice Dow Jones

industrielles	830.57	o 831.77
chemins de fer	169.71	o 171.80
services publics	121.11	o 121.39
volume	10.010.000	o 12.600.000

Cours communiqués par Emanuel, Deetjen S.A., Lausanne

NEW-YORK (AP) — La bourse a gagné du terrain mardi dans un marché actif, et les spécialistes ont estimé que cette hausse traduisait la réaction favorable des investisseurs aux déclarations optimistes du président Nixon sur l'économie nationale.

Billets de banque étrangers

Achat	Vente
Angleterre (1 £)	10.20 10.50
U.S.A. (1 \$)	4.27 4.33
Canada (1 \$ can.)	4.20 4.30
Allemagne (100 DM)	117.— 120.—
Autriche (100 sch.)	16.55 16.85
Belgique (100 fr.)	8.55 8.85
Espagne (100 ptas)	6.— 6.25
France (100 fr.)	76.75 79.25
Danemark (100 cr. d.)	56.— 59.—
Hollande (100 fl.)	118.50 121.50
Italie (100 lit.)	0.67 0.69 1/4
Norvège (100 cr. n.)	59.— 62.—
Suède (100 cr. s.)	82.— 85.—

Pièces d'or

Suisse (20 fr.)	46.— 50.—
France (20 fr.)	42.— 46.—
Angleterre (1 £)	38.50 42.50
U.S.A. (20 \$)	240.— 260.—
Lingots (1 kg)	5150.— 5230.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

CHRONIQUE DES MARCHÉS Le passage de 1970 à 1971

En Suisse, Nestlé s'envole

En fin d'année, la tendance était soutenue mais sans excès, tous les groupes de titres parvenant à maintenir aisément leurs prix malgré la rareté saisonnière des affaires. Les dernières séances ont vu un regain d'intérêt se manifester pour les banques et surtout pour Nestlé. La réouverture des échanges, après la pause du Nouvel-An, aurait poursuivi ce mouvement de lente réhabilitation de nos valeurs helvétiques si les deux sortes de titres de Nestlé n'avaient pas concentré l'intérêt des acheteurs en réalisant une poussée fulgurante de 250 francs pour l'action au porteur et de 110 francs pour le titre nominatif au cours des deux premières journées boursières de 1971. Diverses rumeurs circulent, motivant l'engouement subit du public pour cette valeur de la plus importante entreprise privée suisse: augmentation de capital à des conditions favorables aux détenteurs de titres, perspective d'un exercice 1970 très favorable, nouvelles acquisitions d'entreprises qui élargiraient encore la gamme des produits Nestlé. Il n'y a pas de fumée sans feu! Les autres valeurs suisses en profitent aussi et, sous la pression haussière des achats, les indications moins favorables de New-York demeurent sans répercussion chez nous.

La Société de Banque suisse ouvre

les feux des souscriptions publiques en 1971 en proposant au public un 6%, d'une durée de 12 ans au maximum, avec faculté de remboursement après 8 ans. Cet emprunt est émis à 99% net le montant sollicité est arrêté à 60 millions de francs.

New-York ouvre en baisse après sa poussée de décembre

Les échanges sont demeurés très animés en fin d'année. La séance du 29 décembre pourra être considérée comme l'une des plus positives de 1970, plus des quatre cinquièmes des titres s'orientent vers la hausse et l'indice Dow Jones des industrielles passant de 830 à 842. Les deux dernières journées boursières ont vu les brokers s'appliquer à des opérations de détail, sauf pour ATT qui a fléchi plus sensiblement.

Cette dernière indication préfigure l'année 1971 qui voit, dès l'ouverture, les investisseurs collectifs cesser d'acheter, ce qui ne manque pas de peser sur les valeurs traditionnelles, alors que l'on aurait pu s'attendre à une meilleure tenue des actions, l'hypothèque de l'inventaire fiscal étant levée. C'est par un repli assez sec de huit points aux industrielles que se termine la première séance de janvier. Les titres dits de croissance sont les plus touchés, IBM et Control Data en tête.

E.D. B.

Actualité suisse et romande

La commission des Etats recommande d'adopter le nouveau projet de régime des finances

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet du Conseil fédéral du 14 décembre 1970 concernant le nouveau régime financier de la Confédération a siégé lundi et mardi à Berne sous la présidence de M. Munz (TG) et en présence du chef du département des finances et des douanes et des représentants de l'administration fédérale des finances et des contributions.

A la suite de l'exposé introductif de M. Celio et d'un large débat, l'entrée en matière fut votée à l'unanimité sur le projet qui doit remplacer celui qui a été rejeté lors de la votation populaire du 15 novembre et prendre le relais du régime actuel qui expire à la fin de 1974.

DISCUSSION DE DÉTAIL. Lors de la discussion de détail, la commission a décidé sans opposition de limiter à nouveau dans la constitution la compétence de la Confédération de lever l'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt fédéral direct (désigné jusqu'ici comme impôt pour la défense nationale) et cela jusqu'à la fin de 1982, et non de 1980 comme le proposait le Conseil fédéral. De même, elle a approuvé sans discussion le projet de ne pas limiter dans le temps l'impôt sur la bière et les impôts de consommation spéciaux sur les produits pétroliers, qui pourraient être levés lorsque les droits de douane fiscaux actuels seraient transformés en impôts de consommation internes (« impôt sur les huiles minérales »).

DISPOSITIONS TRANSITOIRES. La commission a ensuite examiné les modifications que le Conseil fédéral propose d'apporter aux dispositions transitoires de la constitution. Celles-ci sont, pour l'essentiel, identiques à celles que prévoyait

les buts dits immédiats du projet rejeté en votation populaire. Elles n'avaient, d'ailleurs, pas été combattues lors de la campagne précédant le scrutin. La commission les a adoptées intégralement. C'est ainsi que l'impôt sur le chiffre d'affaires s'élèvera, à partir du 1er janvier 1972, à 4 pour cent pour les livraisons au détail et à 6 pour cent pour les livraisons en gros. En outre, l'imposition des travaux dans la branche de la construction doit faire l'objet d'une nouvelle réglementation. En matière d'impôt pour la défense nationale des personnes physiques, un nouveau tarif corrigeant les effets de la progression à froid est prévu à partir du 1er janvier 1971. Le minimum de l'impôt perçu est fixé à 20 francs. Ce tarif assure des dégrèvements aux revenus qui s'élèvent jusqu'à environ 90,000 francs, mais il porte le taux maximum qui est actuellement de 8 pour cent à 9,5 pour cent. Un rabais de 5 pour cent (jusqu'à 10 pour cent) est accordé sur le montant de l'impôt. Etant donné que, pour des motifs relevant du mode de perception, l'augmentation des déductions ne pourra prendre effet qu'à partir de 1973, on doit accorder, pour les années fiscales 1971 et 1972, une compen-

sation sous la forme d'un rabais échelonné. L'IMPOT DES PERSONNES MORALES. Le taux maximum de l'impôt sur le rendement net des personnes morales demeure fixé à 8 pour cent, mais le rabais est également ramené à 5 pour cent. Dans les deux cas — pour les personnes physiques et pour les personnes morales — les Chambres fédérales devraient avoir la compétence pour assurer une flexibilité complémentaire, de porter le rabais à 10 pour cent ou de le supprimer. Enfin, le même texte annonce que l'actuelle commission des cantons de 6 pour cent du produit net de l'impôt anticipé sera remplacée, à partir du 1er janvier 1972 et jusqu'à la nouvelle pérennité financière entre les cantons, par une partie des cantons de 12 pour cent au produit net de cet impôt.

L'ENSEMBLE DU PROJET ACCEPTÉ. Lors de la votation sur l'ensemble du projet, la commission l'a adopté sans opposition et avec une abstention. Le conseil des Etats l'examinera au cours de la session extraordinaire qui aura lieu du 25 au 27 janvier 1971.

SUISSE ALEMANNIQUE

BILLET ZURICOIS Le projet de déplacement partiel de l'université

De notre correspondant : Dans sa session de décembre, le Grand conseil, par 136 voix contre 5, a décidé d'entrer en matière sur le projet du gouvernement concernant le financement du déplacement partiel de l'université. Le projet prévoit la création d'un fonds d'Etat pour le financement du déplacement d'une partie des bâtiments universitaires sur les terrains du Strickhof, dont l'école d'Agriculture serait transférée à Eschikon/Landau.

La commission préparatoire a proposé un texte plus précis et clair. Ce texte prévoit l'octroi d'un crédit net de 600 millions de francs, somme considérée comme nécessaire après déduction des subventions de la Confédération. Dans ce montant il n'est pas tenu compte du renchérissement de la construction, qui se poursuit à un rythme

inquiétant. Quelques jours auparavant, une proposition demandant la non-entrée en matière et le renvoi à la commission pour que le remaniement du texte tienne mieux compte des réserves et des hésitations exprimées n'avait rencontré qu'un très faible appui.

UNE BELLE OEUVRE D'ENTRAIDE SOCIALE. C'est du « Secours d'hiver » qu'il s'agit. Dans la circulaire faisant appel à la générosité des citoyens sont contenus d'intéressants détails sur l'activité de cette organisation. L'année dernière, les dons en espèces et en nature se sont élevés à la somme de 97,040 francs, ce qui a permis de soulager beaucoup de pauvres gens frappés par le destin (maladie, accidents, crises prolongées, secours à domicile, etc.).

Dans la section des vêtements, environ 1500 familles et des particuliers ont pu être secourus par la remise d'habits usagés, de chaussures et d'objets de lingerie, d'ustensiles de ménage et de meubles. Environ 2120 familles et personnes seules ont profité de la campagne en faveur de l'abaissement de prix des étoffes, elles ont acheté pour 128,770 francs de laine à tricoter, literie, linge de ménage, etc. Lorsque les moyens disponibles ne suffisent pas, le Secours d'hiver peut accorder des subventions complémentaires à dépense exigée par les acheteurs. Enfin, 146,200 kilogrammes de pommes de terre et 50,565 kilogrammes de fruits en conserve ont pu être cédés à des prix fortement réduits aux familles ne disposant que d'un revenu modeste, cela notamment grâce à la campagne menée par la région fédérale de l'alcool.

Le Secours d'hiver mérite largement la sympathie qu'il rencontre dans le public.

UN CURIEUX CONFLIT. Comme ailleurs sans doute, les magasins ont été autorisés à prolonger leurs heures d'ouverture à deux reprises (si je ne fais erreur) pendant le mois de décembre. Il avait été décidé que les jours bénéficiant de la prolongation ne seraient pas les mêmes partout. Mais tout aussitôt une « commotion » a éclaté dans les magasins de la Langstrasse à protesté parce qu'elle prétendait avoir droit aux mêmes journées que les magasins de la City. Au cours d'une conférence de presse, un porte-parole du Conseil communal a donné quelques détails sur cette curieuse affaire. Il a tout d'abord rappelé qu'une enquête menée chez les associations d'employeurs et de salariés a révélé que ces milieux n'avaient rien à objecter à la fixation de dates différentes. La communauté de la Langstrasse n'a pas été consultée parce que la police en ignorait l'existence. Le porte-parole de l'autorité communale a déclaré que les soirs d'ouverture il n'y aurait pas de descente de police à la Langstrasse, mais qu'en revanche, les détaillants qui ouvriraient leurs magasins en violation de la décision prise seraient dénoncés. Ils doivent s'attendre alors à des amendes de 5 à 500 francs, en cas de récidive jusqu'à 1000 francs. De quoi grignoter le bénéfice enregistré durant les heures de prolongation non admises...

Pas de bataille en perspective pour la session extraordinaire

De notre correspondant à Berne par intermédiaire : Le projet de régime financier qui sera soumis aux Chambres, le 25 janvier, en session extraordinaire, a donc été approuvé, à l'unanimité par la commission du Conseil des Etats. A vrai dire, il n'y avait pas beaucoup de sujet à controverses virulentes, et il en sera certainement de même en séance plénière. Il n'est guère besoin de s'étendre sur la manière dont, grosso modo, l'absence de réductions sociales pour le bordereau d'impôt direct 1971-1972 sera compensée globalement, par des sortes de franchises à la base, sur le revenu imposable, sous forme d'abattement assez sérieux. Si cela ne compensera pas les déductions pour tous ceux qui devraient en bénéficier, la mesure technique rétablit l'équilibre général sur ce point, et, comme il s'agit d'un épisode unique d'une période transitoire, il ne sera plus un objet de grief pour personne.

L'OPPOSITION. Plus sérieuse est l'opposition minoritaire qui s'est faite jour à la commission, contre le passage de 9 à 9,5 % du taux maximum de l'impôt fédéral direct. C'est une concession politique faite à la gauche, concession qui ne correspond certes pas à la logique souhaitable de l'évolution moderne qui doit voir le renforcement de l'imposition indirecte, et non directe. Mais, cette concession devrait, somme toute, assurer au projet de compromis une réussite sans histoires, et, après les récentes et houleuses péripéties, on en a, indéniablement, besoin. Quant à la prolongation à 1982, au lieu de 1980 de la validité du régime, pour ne pas faire tomber son échéance en période d'élections fédérales, c'est une décision sans signification réelle, puisqu'il est fort possible qu'un nouveau projet, au vu des circonstances internationales, européennes surtout, doive apparaître avant ces dates.

Le programme d'éducation routière dans l'armée

BERNE (ATS). — C'est sous la devise « Adapter la vitesse » que se déroulera en 1971 la campagne d'éducation routière dans l'armée. Le service de presse du département militaire fédéral qui communique cette information précise que la campagne de cette année a pour but de réduire le nombre des accidents qui sont dus à une vitesse inadaptée. En effet, poursuit le D.M.F., les précédentes campagnes d'éducation routière dans l'armée, « S'arrêter au lieu de tenter le croisement » (1968), « Route libre » 1969, et « Regarder deux fois » (1970), ont eu une répercussion heureuse sur la prévention des accidents dans l'armée.

Pour parvenir à ce but, il faut établir un programme qui porte sur les points suivants : instruction des cadres, instruction sur la circulation routière, obligatoire pour tous les conducteurs militaires, par des officiers automobilistes ou des moniteurs de conduite à l'aide de bases détaillées de l'instruction, surveillance de la circulation, portant sur un point déterminé, conférences sur la prévention des accidents, affiches, vignettes apposées sur tous les véhicules militaires.

Vers la fermeture d'une fabrique de tissus

ENTLEBUCH (ATS). — Après la fabrique de tissus Escholzmatt S.A., qui a déjà cessé son activité en 1969, la fabrique de tissus Entlebuch S.A., à Entlebuch, envisage également de fermer ses portes. L'entreprise emploie plus de 30 travailleurs et employés. Les modifications structurelles dans l'industrie textile, l'évolution rapide de la mode, les problèmes économiques en rapport avec de nouvelles installations techniques et les possibilités réduites de gains ont incité la direction à vendre ses installations. Il est prévu que la maison Bauer S.A., construction de caisses énergisantes et de coffres-forts de Zurich-Ruemlang, ouvre une succursale à Entlebuch et crée ainsi de nouvelles places de travail au personnel de la fabrique de tissus.

Refroidissement... ou même menace de grippe...

Alors empresses-vous de prendre la nouvelle boisson médicamenteuse Comba-Gripp. Vous la trouverez en pharmacie ou dans les drogueries. Contre les premiers signes d'un refroidissement ou de la grippe, contre leurs symptômes, tels que frissons, fièvre, maux de tête, lourdeur et douleurs des membres, Comba-Gripp, nouvelle boisson médicamenteuse chaude au citron.

Association de principes thérapeutiques agissant sur la grippe et les refroidissements, le Comba-Gripp est particulièrement indiqué pendant la nuit. Tout ce que vous avez besoin, c'est d'un demi-verre d'eau chaude et d'un sachet de Comba-Gripp. Cette nouvelle boisson médicamenteuse est agréable. Procurez-vous dès aujourd'hui un paquet de Comba-Gripp chez votre pharmacien ou droguiste.

Mort du professeur Louis Hegg

PULLY (ATS). — M. Louis Hegg, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, est mort à Pully à l'âge de 86 ans. Après des études de géométrie complètes ultérieurement par un doctorat en sciences sociales, il avait été chargé de l'enseignement de la mensuration cadastrale à l'école polytechnique de l'Université de Lausanne, comme professeur extraordinaire dès 1932, puis professeur ordinaire de 1951 à 1954, année de sa retraite.

Louis Hegg avait présidé le comité du dictionnaire technique international. Il était membre de la Fédération internationale des géomètres et de la Société suisse de mensurations et aménagements foncières, et chevalier de la Légion d'honneur. C'est lui qui dirigea en 1949 l'organisation du congrès international des géomètres à Lausanne. Outre plusieurs ouvrages techniques, on lui doit l'inventaire des archives communales de Chexbres (d'où il était natif) et de Paudex.

Une mère dénaturée condamnée

BALE (ATS). — Le tribunal correctionnel de Bâle a condamné à deux ans et demi de prison une jeune mère dénaturée âgée de 23 ans, reconnue coupable d'avoir infligé de mauvais traitements à son propre enfant. L'expertise psychiatrique a permis d'établir qu'elle n'était pas pleinement responsable. Le tribunal lui a en outre retiré la garde de l'enfant.

En octobre dernier, la jeune mère avait si violemment frappé sa petite fille, alors âgée d'un an et demi, que celle-ci avait dû être hospitalisée, souffrant notamment d'une fracture du crâne. Aujourd'hui encore, plus de trois mois après, l'enfant est dans le coma. Les lésions cérébrales provoquées par les coups risquent fort d'entraîner une cécité définitive.

Nouveaux agents de sécurité pour Swissair

GENÈVE (ATS). — Vingt-six policiers suivent depuis lundi, à Genève un cours de formation d'agent de sécurité qui seront mis à la disposition de la compagnie Swissair.

Ce cours durera deux semaines. Les participants ont été recrutés, sur une base volontaire, dans les polices cantonales neuchâtoises, valaisannes, tessinoises et vaudoises, dans la police municipale de Lausanne et dans le corps des gardes-frontière.

Des cours de formation analogue ont déjà été organisés, depuis septembre, à Kloten (6) et Genève-Cointrin (34 policiers).

L'Autriche et la Suisse ne se sont pas brouillées...

Un hebdomadaire français a cru pouvoir, dernièrement, faire état d'une entrevue mouvementée entre l'ambassadeur de Suisse à Vienne, M. Alfred Escher, et celui-ci avec le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky. Le chancelier aurait sèchement interrompu son interlocuteur alors que celui-ci tentait d'expliquer l'inquiétude de Berne à propos du plan de réduction de l'armée autrichienne.

Il se révèle, selon le département politique fédéral, que MM. Escher et Kreisky n'ont eu aucun entretien diplomatique. Si les deux hommes se sont rencontrés, il n'a pas été question de la moindre démarche suisse au sujet du plan du chancelier. Si malentendu il y a eu, celui-ci remonte à près de trois mois, à la suite de l'interview accordée à la Télévision autrichienne du conseiller fédéral Gnaegi, certaines appréciations n'ayant pas été du goût de M. Kreisky. Mais les choses devaient en rester là.

Sept Français sur cent passent leurs vacances d'hiver dans nos stations

PARIS (ATS). — Pour les Français, les vacances de sports d'hiver restent un luxe réservé surtout aux cadres, aux professions libérales, ainsi qu'aux patrons et aux employés dans une moindre mesure. Mais c'est un luxe qui se « démocratise » rapidement, car le nombre des départs double tous les cinq ans.

Sur la base d'une récente étude de l'Institut national de la statistique, et

Nomination du nouveau délégué aux accords commerciaux près la division du commerce

BERNE (ATS). — Pour succéder à M. Albert Weitnauer, notre nouvel ambassadeur à Londres, le Conseil fédéral a nommé M. Fritz Rothenbuehler en qualité de délégué aux accords commerciaux près la division du commerce du département fédéral de l'économie publique et lui a confié, à cette occasion, le titre d'ambassadeur plénipotentiaire ad personam.

M. Rothenbuehler, né en 1914, originaire de Lauperswil (BE), entra, en 1940, après avoir terminé ses études de droit au service de la section de la main-d'œuvre de l'office de guerre pour l'industrie et le travail et, en 1941, au département politique fédéral. Après la guerre, M. Rothenbuehler fut transféré en qualité de secrétaire de légation auprès de la légation de Suisse à Londres et, ensuite pour un an et demi, à la division du commerce.

En 1952, il entra comme secrétaire au Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie à Zurich où il a occupé jusqu'à maintenant le poste de suppléant du directeur et le 1er secrétaire. Comme collaborateur spécialisé dans le domaine de la politique commerciale, M. Rothenbuehler a fréquemment participé à des négociations économiques bilatérales et multilatérales notamment au GATT et au sein de ce dernier lors du « Kennedy-Round ». Il est membre de différentes commissions fédérales (commission des cartels, commission de clearing, commission pour la garantie contre les risques à l'exportation).

UN HOMME CONNU DANS LA MAISON

A ce propos notre correspondant de Berne par intermédiaire écrit :

On ne remplace pas l'ambassadeur Weitnauer : on lui succède. La réputation de celui qui part est trop solide, trop confirmée pour que son départ ne communique pas à ses collaborateurs des regrets, même s'ils savent qu'il va accomplir sur les bords de la Tamise une mission diplomatique de première importance.

Mais ce qui rassure, dans le principe,

est ce mouvement des hommes entre le secteur de l'économie privée et le service de l'Etat. Il y aura toujours des dogmatiques pour s'en offusquer, pour crier à la compromission et à la dépendance de l'Etat par rapport aux intérêts privés. On l'a vu encore avec l'affaire Schaffner. C'est faire peu de crédit à la qualité des hommes, à leur indépendance d'esprit, qui leur font accomplir successivement, au plus près de leurs aptitudes et de leur conscience des tâches apparentées mais dans des secteurs différents. Il est bon que ce mouvement aille dans les deux sens, continuellement.

De plus, ce n'est pas un inconnu qui rentre dans la maison fédérale. Il en fut, il la quitta, et il y revient, riche d'expériences nouvelles. Lorsqu'il devra s'occuper d'accords commerciaux en faveur de notre économie, il le fera en étant pénétré de la réalité précisément, de cette économie suisse. Il le fera pourtant en sachant que, désormais, l'intérêt qu'il défend est national.

J.E.

TESSIN

Les ouvriers licenciés ont été réengagés

LOCARNO (ATS). — Les trois ouvriers d'une fabrique de Quartino — licenciés pour avoir pris part à une réunion du syndicat démocrate-chrétien qui avait pour but d'étudier les plaintes présentées contre la direction de l'entreprise, ont été réengagés.

Le conflit a été résolu grâce à la médiation de l'office cantonal du travail. Cette affaire, risquant de créer un conflit, peut être considérée comme classée.

VAUD Un code vaudois des règles et usages locaux

LAUSANNE (ATS). — A la suite d'une motion déposée en 1966 par le député André Muret, le Conseil d'Etat vaudois avait chargé une commission de représentants des locataires et propriétaires immobiliers d'élaborer le premier code paritaire des règles et usages locaux, précisant et généralisant les usages locaux en cours dans le canton. Les travaux de la commission viennent d'aboutir et ce premier code paritaire vaudois a été approuvé par les organisations intéressées : Association vaudoise des locataires, Chambre vaudoise immobilière et Société vaudoise des régisseurs et géants.

M. Edouard Debézat, conseiller d'Etat, a présenté mardi à la presse le nouveau code des règles et usages locaux, qui fixe en 32 articles les obligations du propriétaire et celles du locataire, et constitue le complément indispensable du contrat de bail et du code des obligations. Dès maintenant, en Pays vaudois, le contrat de bail, la procédure de conciliation et enfin les usages locaux, sont régis par des dispositions prises récemment en commun par les partenaires sociaux.

Mort du professeur Louis Hegg

PULLY (ATS). — M. Louis Hegg, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, est mort à Pully à l'âge de 86 ans. Après des études de géométrie complètes ultérieurement par un doctorat en sciences sociales, il avait été chargé de l'enseignement de la mensuration cadastrale à l'école polytechnique de l'Université de Lausanne, comme professeur extraordinaire dès 1932, puis professeur ordinaire de 1951 à 1954, année de sa retraite.

Louis Hegg avait présidé le comité du dictionnaire technique international. Il était membre de la Fédération internationale des géomètres et de la Société suisse de mensurations et aménagements foncières, et chevalier de la Légion d'honneur. C'est lui qui dirigea en 1949 l'organisation du congrès international des géomètres à Lausanne. Outre plusieurs ouvrages techniques, on lui doit l'inventaire des archives communales de Chexbres (d'où il était natif) et de Paudex.

L'Union syndicale suisse et les problèmes d'actualité

BERNE (ATS). — Le comité de l'Union syndicale suisse a siégé à Berne, sous la présidence de M. Ernest Wuthrich. Il invite instamment les citoyens à accepter le 7 février l'article constitutionnel qui confère le droit de vote et d'éligibilité à la femme sur le plan fédéral et à donner ainsi une nouvelle dimension à notre démocratie.

Le comité syndical a mis au point un projet de mémoire au département fédéral de l'économie publique concernant le nouvel article constitutionnel sur l'encouragement à la construction de logements. L'Union syndicale estime nécessaire qu'il ouvre la possibilité de donner force obligatoire générale aux accords paritaires instituant des baux à loyer types, afin d'empêcher qu'ils ne restent lettre morte. Ces dispositions s'imposent d'autant plus que, dans nombre de cantons, le degré d'organisation des propriétaires des locataires est encore très faible de sorte que les accords passés entre les parties risquent de n'exercer que peu d'influence sur le marché.

Le comité syndical a pris connaissance avec satisfaction d'une esquisse d'une conception de la participation des travailleurs aux décisions élaborée par la commission spéciale de l'Union syndicale. Ce document sera soumis à l'appréciation des fédérations, et publié dans la « Revue syndicale suisse ».

Le comité syndical fera procéder à une analyse sociologique sur la situation actuelle et les perspectives d'évolution des syndicats.

GENEVE

Encore deux arrestations dans l'affaire des détectives

(c) Les frères F., les détectives-espions, ont-ils « mouillé » toute la république ? Deux nouveaux complices de ces singuliers agents ont été mis en état d'arrestation et écroués à la prison de Saint-Antoine. Il s'agit d'un couple fraîchement marié. L'homme a 28 ans, la femme 25. Tous deux travaillent à l'office des poursuites et ils puisaient dans les dossiers des renseignements « confidentiels » qu'ils vendaient aux frères F. pour le prix dérisoire d'un franc pièce. Ils fournirent ainsi quelque 1500 tuyaux aux détectives abusifs, renseignements que ceux-ci revendaient fort cher à leurs clients. Les coupables ont avoué. Leur trafic durait depuis deux ans environ.

Pour un dialogue sur les mariages mixtes

GENEVE (ATS). — Des projets détaillés en vue d'un dialogue sur la théologie du mariage et des problèmes des mariages mixtes ont été discutés, récemment, au Vatican, entre des représentants des Eglises catholique-romaine, luthérienne et réformée, a annoncé, mardi, le service de presse de la Fédération luthérienne mondiale, à Genève.

« accord unanime sur l'actualité et l'urgence » des problèmes du mariage mixte. Aucune date n'a encore été fixée en vue du dialogue prévue sur cette question pratique entre catholiques-romains, luthériens et réformés. La rencontre au Vatican, avait été précédée de deux réunions, à Carigny (GE), en 1969 et 1970, de l'Alliance réformée mondiale et de la fédération luthérienne mondiale qui avaient tenu à préparer ainsi leur rencontre avec les représentants de l'Eglise catholique-romaine.

Nouvelles financières

Deux fabriques de conserves fusionnent

BERNE (ATS). — La fabrique de conserves Roco de Rorschach et celle de Sargans ont décidé de fusionner en raison de la situation précaire sur le marché du travail. Roco a repris les actions de la fabrique de conserves de Sargans. Cette dernière conserve cependant toute son indépendance du point de vue juridique. Ainsi, M. Walter Mueller, fondateur de la fabrique de conserves de Sargans, demeurera au poste de président du conseil d'administration de l'entreprise.

STUDIO 25-300 Aujourd'hui 15 h - 20 h 30 DEUX DERNIÈRES REPRESENTATIONS DUMBO 7 ans Dès demain, 15 h - 20 h 30 : L'ARRANGEMENT de Kazan

respirez! air-fresh crée la méthode d'air frais la plus moderne pour votre foyer. Le nouveau stick air-fresh dépasse de beaucoup toutes les autres méthodes d'air frais utilisées jusqu'à présent. Ce n'est ni liquide ni spray. C'est un stick très élégant dont le contenu s'évapore lentement, neutralisant les odeurs, ce qui permet de maintenir une atmosphère toujours fraîche, heure par heure, jour par jour. air-fresh stick l'automate qui rafraîchit l'air. Air-fresh est également disponible sous forme de sprays aux parfums agréables, parmi lesquels le nouveau spray « toilette ». Pour assurer un effet immédiat.

névralgies soulage vite SPALT Comprimés efficaces contre les douleurs maux de tête, maux de dents, migraines, rhumatismes, grippe, douleurs menstruelles

